



**HAL**  
open science

# La ville malléable : un cadre réflexif pour des territoires plus solidaires. Une approche dans la ville de Grenoble

François-Florimond Fluck

## ► To cite this version:

François-Florimond Fluck. La ville malléable : un cadre réflexif pour des territoires plus solidaires. Une approche dans la ville de Grenoble. Environnement et Société. 2015. dumas-01281162

**HAL Id: dumas-01281162**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01281162>**

Submitted on 1 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Master 2  
**François-Florimond Fluck**  
Promotion 2014 - 2015  
Septembre 2015

**La ville malléable :  
un cadre réflexif  
pour des territoires plus solidaires**  
**Une première approche  
dans la ville de Grenoble**

Sous la direction de  
**Luc Gwiazdzinski**  
Directeur du Master Innovation et Territoire

UNIVERSITÉ  
JOSEPH FOURIER  
GRENOBLE

INSTITUT  
DE  
GÉOGRAPHIE  
ALPINE

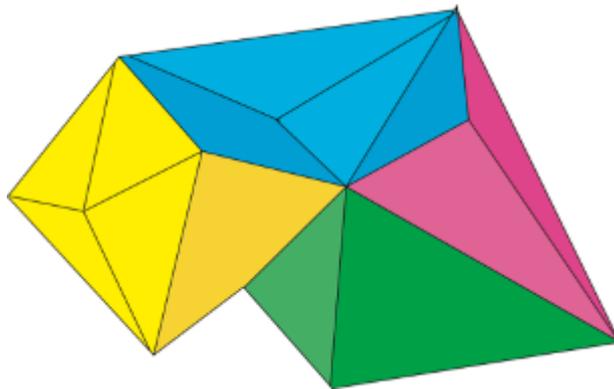
LABORATOIRE  
PACTE

MASTER  
INNOVATION  
ET TERRITOIRE

Université Joseph Fourier  
Institut de Géographie Alpine  
Master Innovation et Territoire

François-Florimond FLUCK

**La ville malléable : un cadre réflexif  
pour des territoires plus solidaires**  
*Une première approche  
dans la ville de Grenoble*



Jury :  
Luc GWIAZDZINSKI  
Olivier SOUBEYRAN

Master soutenu le 05.09.2015



Cda

*« La sagesse du futur, celle qui évitera le suicide de l'humanité, ne consistera plus à gagner du temps mais à le remplir, à le vivre, à en prendre toute la mesure. »*

**Jean Le Rond d'Alembert,**  
Philosophe, mathématicien et encyclopédiste, 1717-1783

*« Le temps est du mouvement sur de l'espace. »*

**Joseph Joubert,**  
Essayiste, 1754-1824

*« Imaginer, c'est hausser le réel d'un ton. »*  
*« Il faut que la volonté imagine trop pour réaliser assez. »*

**Gaston Bachelard,**  
Philosophe, 1884-1962

*« Il faut se servir du temps comme d'un outil, pas comme d'un canapé. »*

**John Fitzgerald Kennedy,**  
Homme politique, 1917-1963

*« L'homme libre possède le temps.  
L'homme qui maîtrise l'espace est simplement puissant. »*

**Sylvain Tesson,**  
Voyageur et écrivain, 1972

## Mots clés

adaptation • alternance • collaboration • commun • interopérabilité • mutabilité • mutualisation • polyfonctionnalité • polyvalence • pratiques • résilience • réversibilité • transformable • usages

## Résumé

*Conscients des bouleversements contemporains – problématique énergétique, atteintes à l’environnement, réchauffement global, crises économiques - et avec l’affirmation du développement durable ou soutenable, nous choisissons au travers de cette étude d’apporter des pistes de solutions à cet état de fait par le prisme temporel et plus particulièrement en s’appuyant sur le concept de ville malléable. Notre posture prend ainsi un certain recul quant aux approches pratiquées plus généralement qui mobilisent les ressources espace ou énergie. Nous nous appuyerons sur des usages et pratiques de l’espace variés tout en sollicitant les champs urbanistiques, culturels, de l’énergie.*

## Table des matières

Mots clés .....	4
Résumé .....	4
<b>Introduction problématique.....</b>	<b>8</b>
Méthodologie .....	13
Premiers diagnostics exploratoires .....	15
<b>1. État de l'art .....</b>	<b>20</b>
Contextes .....	20
<i>Perspectives historiques .....</i>	<i>20</i>
<i>À la racine de l'espace polyvalent : les systèmes agraires .....</i>	<i>23</i>
<i>Perspectives historiques modernes.....</i>	<i>25</i>
<i>Architecture et urbanisme .....</i>	<i>26</i>
Les notions sollicitées dans cette recherche : quelques éléments de définition .....	30
<b>2. Mises en représentations conceptuelles.....</b>	<b>35</b>
Une lecture par l'art contemporain.....	35
Représentation animée .....	37
Représentation conceptuelle .....	38
<b>3. L'observation du terrain et le benchmarking : un premier inventaire des bonnes pratiques.....</b>	<b>40</b>
Mobilités et voirie .....	40
<i>Alternance, interopérabilité et restriction d'usage .....</i>	<i>40</i>
<i>Transport en commun et transport de marchandises .....</i>	<i>42</i>
<i>Circulation de matière et d'énergie : vers des réseaux plus résilients et intelligents .....</i>	<i>44</i>
Multifonctionnalité des lieux et rotation des usages .....	46
<i>Associatif et transgression .....</i>	<i>47</i>
<i>Aux pratiques institutionnalisées.....</i>	<i>49</i>
Architecture et ville .....	51
<i>L'habiter en mouvement : des exemples d'architecture mobile et légère .....</i>	<i>51</i>
<i>Du mobile au précaire : tour d'horizon des adaptations résidentielles marginales.....</i>	<i>55</i>
<i>L'architecture réversible au service de l'événement .....</i>	<i>56</i>
<i>Mutualisation et espace modulable .....</i>	<i>59</i>
<i>L'architecture modulaire et cellulaire, ou comment composer à partir d'unités ?.....</i>	<i>62</i>
<i>Le bioclimatique : figure de résilience ?.....</i>	<i>65</i>
<i>La deuxième vie des bâtiments : le cas des reconversions .....</i>	<i>66</i>
<i>La ville malléable et ses matériaux : pour une approche circulaire ...</i>	<i>68</i>
Co design dans et des espaces publics .....	69
<i>Mobilier urbain, jeux et diy : pour une réactivation cocreative de l'espace public ? .....</i>	<i>69</i>
<i>Urbanisme participatif et réflexivité urbaine .....</i>	<i>72</i>
<i>Urbanisme temporaire : quand le chantier fait projet .....</i>	<i>73</i>

Pratiques sociales.....	75
<i>Sport, jeux et agrément : des logiques d'activation</i> .....	76
<i>Cultures alimentaires et cuisine urbaine</i> .....	80
Approches culturelles et esthétiques .....	84
<i>Les arts dans la ville et l'épreuve du temps</i> .....	84
<i>La figure de la ville événementielle : du rassemblement à la</i> <i>planification</i> .....	86
<i>La mise en lumière : une transfiguration temporaire de l'espace</i> <i>public ?</i> .....	90
Les espaces de l'entre-deux : apports des tiers lieux et tiers espaces.....	91
<i>Le tiers lieu d'activité en principes</i> .....	91
<i>Le tiers lieu : fait culturel et sociétal ?</i> .....	92
<i>Tiers lieux ou l'amorce de reconfigurations spatio-temporelles ?</i> .....	92
<i>Les espaces du tiers, quelle appréhension et quels apports ?</i> .....	94
<b>4. Localisations, illustrations, aide à la décision : représentations.....</b>	<b>96</b>
<b>5. La mutabilité : quels opérateurs.....</b>	<b>109</b>
Mobilité .....	109
<i>Entreprises et autorités organisatrices de transport</i> .....	110
<i>Numérique et économie du partage et collaborative</i> .....	110
Bâti et espaces publics.....	111
<i>Équipements publics</i> .....	112
<i>Espaces publics</i> .....	112
<i>Le bâti ou lorsque l'associatif mutualise l'espace</i> .....	113
<i>Économie collaborative</i> .....	113
<i>Tiers lieux et tiers espaces, nouveaux instruments de compacité</i> <i>urbaine ?</i> .....	114
<b>6. Limites, blocages à lever et autres clés d'entrée... 115</b>	<b>115</b>
Les difficultés à envisager la ville malléable : éclaircissements et limites .....	115
<i>Considérations autour du fait politique</i> .....	115
<i>Cultures professionnelles, compétences et gouvernance</i> .....	117
<i>Smart city et business model</i> .....	118
<i>Physionomie de l'espace public, inquiétudes et fixité du patrimoine : la</i> <i>tentation du repli</i> .....	120
<i>L'expression des citoyennetés au regard des cadres normatifs</i> .....	121
Des réponses existent : pistes de déblocage .....	122
<i>Réinvestir l'horizon temporel : le temps en tant que commun</i> .....	122
<i>Vers de nouvelles interfaces</i> .....	126
<b>7. Conclusions : la ville malléable, un projet pour le territoire ? Et après ? .....</b>	<b>130</b>

<b>Bibliographie critique .....</b>	<b>133</b>
Articles.....	133
Livres et chapitres .....	139
Webographie .....	145
Émissions radiophoniques .....	146
<b>Annexes .....</b>	<b>149</b>
Entretiens .....	149
<i>Gabriel Jourdan - chargé d'études déplacements et urbanisme, agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) -, entretien téléphonique, juin 2015, 25min. ....</i>	<i>149</i>
<i>Cyril Vandenbeusch - artiste, installation mobile La Bijoutière -, entretien interpersonnel, juillet 2015, 30min.....</i>	<i>151</i>
<i>Nicolas - acteur du 38, Au lieu commun, centre social – entretien interpersonnel, entretien interpersonnel, juin 2015, 35min. ....</i>	<i>154</i>
<i>Felipe – déplacé politique – entretien interpersonnel, juin 2015, 20min.....</i>	<i>156</i>
Livrable annexe au mémoire.....	157
Remerciements et dédicace :.....	158
Propriété intellectuelle / Licences : .....	158

# Introduction problématique

Ce mémoire explore le concept de ville malléable. S'agissant d'un concept polymorphe, le parti pris choisi pour aborder cette « malléabilité » est celui d'une approche chronotopique des usages et des pratiques dans le champ urbain. Il s'appuie sur une littérature pluridisciplinaire, croisant les champs de la géographie, du design, de la sociologie, de l'histoire, de l'urbanisme, des sciences de l'ingénieur ou encore des arts afin de mettre en perspective le caractère complexe des modalités d'expression de la ville malléable. Des approches de terrain dans la ville de Grenoble située dans le sud-est de la France et des cas d'études d'autres territoires complètent cette argumentation.

Étalement urbain et dilution de l'urbanité constituent des ingrédients majeurs du fait urbain contemporain. La transformation de l'urbain en archipels fonctionnels et les figures de la « ville diffuse », de la « ville éclatée »<sup>1</sup> ou de la « métropole » - dans laquelle « les espaces sont hétérogènes et discontinus »<sup>2</sup> - illustrent un paradigme du fractionnement. Jacques LEVY ajoute qu'un « urbanisme de compacité et de densité » est menacé par la *sub* et la périurbanisation. Selon Gabriel DUPUY, « avec l'avènement des NTIC<sup>3</sup> et l'extension des réseaux, beaucoup prévoient une dislocation des frontières spatiales, une dislocation des territoires ». La sociologue Pascale PICHON, qui travaille l'articulation entre le social et l'urbain, définit l'urbanité comme le socle de trois fondements que sont la *mobilité* – envisagée d'un point de vue tant professionnel que social ou générationnel –, la *citoyenneté*, au sens de l'expression politique des idées et l'*habiter*, plutôt vu par le prisme de l'*habitabilité*<sup>4</sup>. Enfin, l'historien Kenneth POWELL considère que « l'automobile ne fait qu'encourager le phénomène de la dispersion de l'humanité urbaine »<sup>5</sup>.

Ces phénomènes se situent dans un contexte de confrontation entre la pensée aménagiste et la prise en compte environnementale<sup>6</sup> depuis une trentaine

---

<sup>1</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie, Des facteurs de changement 2. Territoire 2040, n°6, *La Documentation française/Datar*, 2012, p.75-97.

<sup>2</sup> ASCHER, François. Métropolisation et métapoles. In : *Métapolis ou l'avenir de nos villes*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1995, p. 13-40.

<sup>3</sup> Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

<sup>4</sup> PICHON, Pascale. Les enjeux au cœur de la réflexion sur l'espace public. *M3 la prospective de la métropole de Lyon (en ligne)*. 2009. Disponible sur : <<http://www.millenaire3.com/interview/les-enjeux-au-coeur-de-la-reflexion-sur-l-espace-public>>

<sup>5</sup> POWELL, Kenneth et HUDSON, Jennifer. *La ville de demain*. Édition Seuil, 2000

<sup>6</sup> Le Programme des Nations unies pour l'environnement en 1972 et le *Sommet de la terre* de 1992 en sont des éléments initiateurs

d'années<sup>7</sup>. Les impératifs d'un développement plus soutenable obligent les acteurs de la fabrique urbaine à une réflexivité sur leurs pratiques.

De surcroît, la fragmentation des espaces – résidentiels, professionnels, récréatifs... – et l'accélération généralisée<sup>8</sup> s'inscrivent en toile de fond dans les territoires de l'urbain. « L'accélération est celle du changement social, des transformations techniques et du vécu individuel »<sup>9</sup>. L'abandon des grands rythmes collectifs et la multitude des régimes temporels différenciés font apparaître la désynchronisation des temps comme autre élément déstructurant de nos sociétés<sup>10</sup>. « L'idée de temporalité multiple du spatial » met en exergue un virement épistémologique par rapport à la conception linéaire et cumulative du temps dans la géographie classique<sup>11</sup>.

Parallèlement à cette dialectique spatiotemporelle d'éclatement et de segmentation, on assiste à une recherche de reconnexion sur le « commun » en « société ». Le commun, tel que le définissent le philosophe Pierre DARDOT et le sociologue Christian LAVAL se fonde sur un système de mise en relation entre des personnes et des choses où l'usage et la co activité supplantent les qualités intrinsèques d'un bien public ou privé<sup>12</sup>.

Dans nos sociétés contemporaines que caractérisent notamment la mobilité accrue des personnes voire l'hypermobilité en tant que norme<sup>13</sup> et une géographicité multiple des individus<sup>14</sup>, l'approche par le temps – chrono-urbanisme<sup>15</sup>, politiques temporelles<sup>16</sup>, réflexion autour de l'habiter temporaire – plaiderait en faveur d'optimisations organisationnelles de nos métropoles en vue

---

<sup>7</sup> CHALAS, Yves et SOUBEYRAN, Olivier. Incertitude, environnement et aménagement : quelle rupture ? In : CHALAS, Y., GILBERT, C. et VINCK, D. (dir.) : *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*. Éditions des archives contemporaines, 2009, p. 135-157

<sup>8</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie. Des facteurs de changement 2. *Op. cit.*

<sup>9</sup> DA CUNHA, Antonio, GWIAZDZINSKI, Luc, HERRMANN, Lou. Introduction, vers un urbanisme des temps. *Urbia*, 2014, n° 16, p. 10-17.

<sup>10</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Quel temps est-il ? Éloge du chrono-urbanisme. *Vues sur la Ville*, 2013, p.2-3. <halshs-00957112>

<sup>11</sup> ELISSALDE, Bernard. Géographie, temps et changement spatial. In : *Espace géographique*. Tome 29 n°3, 2000. p. 224-236.

<sup>12</sup> LAVAL, Christian et DARDOT, Pierre. Commun, Essai sur la révolution au XXIème siècle. Paris : La Découverte, 2014.

<sup>13</sup> JAUREGUIBERRY F. Hypermobilité et télécommunication, In *Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, ALLEMAND, S., ASCHER, F. et LEVY, J. (dir.), Paris : Belin, 2004, p. 130-138.

<sup>14</sup> RETAILLÉ, Denis. 2011. La transformation des formes de la limite/The transformations of the forms of the limit. *Articulo. Journal of Urban Research*, vol. 6.

<sup>15</sup> ASCHER François. Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme. *Annales de la Recherche Urbaine*, 1997, n° 77, p. 113-121.

<sup>16</sup> MALLET, Sandra. Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme. *EspacesTemps.net* (en ligne), 2013. Disponible sur : <<http://www.espacestemp.net/articles/amenager-les-rythmes->>

de les rendre plus ouvertes, accessibles et hospitalières<sup>17</sup>. Ces approches temporelles s'inscrivent à contre-pied d'approches plus classiques qui placent la spatialité en tant que clé d'entrée exclusive dans la réflexion aménagiste. « Plus que dans les villes d'hier, le temps oblige à un urbanisme d'invention »<sup>18</sup>. L'entreprise apparaît d'emblée délicate : après des décennies de diminution de la distance-temps et « au moment même où la mobilité est reconnue comme valeur et pratique centrale des sociétés contemporaines, l'impératif écologique commande de changer nos modes de déplacement »<sup>19</sup>.

Ces approches temporelles sont méconnues d'un point de vue institutionnel alors même que des signaux faibles<sup>20</sup> et des recherches universitaires vont dans ce sens<sup>21</sup>. L'appréhension du sujet semble en effet délicate au regard du caractère complexe et systémique qu'implique la problématique spatiotemporelle : « multiples temporalités sociales : temps de travail, temps marchands, temps de déplacement, temps mort, temps de repos, temps partagé, temps contraint, temps choisi, etc. »<sup>22</sup>, réforme des rythmes scolaires, figures de la ville à la carte ou polychronique<sup>23</sup>. Cette dernière est investie par des acteurs multiples – architectes, designers, artistes, urbanistes, ingénieurs, individus aux pratiques variées – qui inventent des matrices organisationnelles et d'usages qui colonisent « l'horizon temporel »<sup>24</sup>. Ceux-ci déploient leurs visions propres sans qu'une perméabilité entre ces sphères ne soit forcément établie.

À l'aune des crises structurelles que traversent nos sociétés tertiarisées et des loisirs, comment conforter *la ville* - espace façonné par les idéologies<sup>25</sup> - vue par Paul CLAVAL en tant que lieu de maximisation des interactions sociales<sup>26</sup> ? Comment organiser la porosité et l'intensification de l'espace et des activités à

---

<sup>17</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Utiliser la clé des temps. Vers la ville malléable. *Ecologik*, 2009, p.40-44. Disponible sur : <halshs-00957100>

<sup>18</sup> CHALAS, Yves. La ville à temps continu, In : *Ville contemporaines*. Paris : Éditions Cercle d'Art, 2001.

<sup>19</sup> OFFNER, Jean-Michel. Les mobilités. In : PAQUOT, Thierry (dir.). *Repenser l'urbanisme*. France : Infolio éditions, 2013, p. 53-72.

<sup>20</sup> Parmi eux, le *DIY urbanism*, l'urbanisme participatif, le *city repair*, le *pop-up urbanism*, l'activation temporaire par les prismes festifs, ludiques, sportifs, cocreatifs, pédagogiques, etc.

<sup>21</sup> Voir notamment les travaux de Sandra BONFIGLIOLI, Arnaud GASNIER, Maïe GERADOT, Luc GWIAZDZINSKI, Sandra MALLET et Thierry PAQUOT

<sup>22</sup> DA CUNHA, Antonio, GWIAZDZINSKI, Luc, HERRMANN, Lou. Introduction, vers un urbanisme des temps. *op. cit.*

<sup>23</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie. *op. cit.*

<sup>24</sup> PRIGOGINE, Ilya et STENGERS, Isabelle. Introduction In : *Entre le temps et l'éternité*. France : Édition Flammarion, 2009, p. 7-18.

<sup>25</sup> MITCHELL, Don. *Cultural Geography - A Critical Introduction*. 2000, Oxford / Malden (Mass.), Blackwell, 325 p.

<sup>26</sup> MERENNE-SCHOUMAKER, Bernadette. La logique des villes. Espace géographique (**en ligne**). Tome 12 n°4, 1983. p. 306-308. Disponible sur : <[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo\\_0046-2497\\_1983\\_num\\_12\\_4\\_3861](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1983_num_12_4_3861)>

l'heure où l'habiter temporaire tend à dépasser l'habiter résidentiel<sup>27</sup> ? Qu'est-ce que ces formes d'habiter temporaires ont à nous apprendre sur l'état de nos sociétés et nos façons de nous les représenter ?

Partant de la *pulsation urbaine* – « les villes respirent, se dilatent et se contractent »<sup>28</sup> - on considère la ville malléable comme « un système souple à quatre dimensions qui peut s'aplatir, s'élever, s'enterrer, s'étendre dans l'espace et dans le temps »<sup>29</sup>. Quels paysages spatiotemporels nouveaux laissent augurer la prise en compte de ce concept par le portage d'actions concrètes ? Qu'ont à nous apprendre les usages détournés dans l'espace public, les notions de qualité, d'ergonomie, d'hospitalité dans une perspective de potentiel remodelage territorial ? Comment s'inscrivent-ils dans des horizons temporels, individuels et collectifs, disjoints et fragmentés<sup>30</sup> ? Adaptabilité, flexibilité, modularité, polyvalence, activation, comment peuvent-ils concourir à redonner ces lettres de noblesse à la ressource « temps » en tant que « commun » ? « La vitesse ne fait pas gagner du temps, mais consommer de l'espace »<sup>31</sup> ; et si le temps nous faisait gagner de l'espace tout en favorisant une autre vitesse : la lenteur<sup>32</sup> ? Quelles formes spatiales et quelles relocalisations laisse présager la prise en compte des temps dans l'organisation de la cité ? Jouant sur des échelles spatiales et temporelles variées, quel *new deal territorial* propose la ville malléable ? Quels nouveaux outils et interfaces – *labs*, tiers espaces - sont à inventer pour réunir les acteurs et organiser la plasticité urbaine ? En quoi le numérique disrupte-t-il l'organisation et l'expérience spatiotemporelle de l'urbain ? En outre, la ville malléable ne s'inscrirait-elle pas dans un contexte d'hypermodernité et d'accélération avec les tendances généralisées au zapping, au *multitask*, à l'hypermobilité, où l'on doit pouvoir *switcher* toujours plus vite ? Autant de questions qui mériteraient bien des développements et dont nous essaierons d'apporter des pistes de réponse.

---

<sup>27</sup> STOCK, Mathis. L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. *Espaces temps net (en ligne)*. 7p. Disponible sur : <<http://www.espacestemp.net/en/articles/lrsquohypothese-de-lrsquohabiter-poly-topique-pratiquer-les-lieux-geographiques-dans-les-societes-a-individus-mobiles-en/>>

<sup>28</sup> GWIAZDZINSKI Luc. *Nuits d'Europe, Pour des villes accessibles et hospitalières*, Ministère des transports, UTBM Éditions, 2007, p.1-131.

<sup>29</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Redistribution des cartes dans la ville malléable. *Espace populations sociétés*. 2007, p. 405-410.

<sup>30</sup> DA CUNHA, Antonio, GWIAZDZINSKI, Luc, HERRMANN, Lou. Introduction, vers un urbanisme des temps. *Urbia*, 2014, n° 16, p. 10-17.

<sup>31</sup> OFFNER, Jean-Michel. *Op. cit.*

<sup>32</sup> PAQUOT, Thierry, YOUNES, Chris et LUSSAULT, Michel. Table ronde dans le cadre du Festival International de Géographie : *Les sens d'habiter. Habiter, le propre de l'humain*. 03.10.2015

*Plus généralement, en quoi le concept de « ville malléable » propose un cadre d'interprétation conceptuel pertinent pour la réflexion urbaine ? Pourquoi et comment solliciter cette approche dans un contexte de crise dans l'urbain et pour des villes plus solidaires, hospitalières et collaboratives ?*

Nous aborderons cette question de la ville malléable à l'échelle de la commune de Grenoble située dans le sud-est de la France. Notre travail d'exploration s'appuiera également sur des cas d'études français et étrangers.

## Méthodologie

Ce mémoire a été mené de pair avec mon stage de fin d'étude au sein du laboratoire Pacte<sup>33</sup> avec l'Université Joseph Fourier sur la période 17.03.2015-17.07.2015.

Mon objectif dans les cinq premières semaines a été de cadrer le sujet, d'en dessiner les contours et d'en préciser les enjeux. La constitution d'une bibliographie critique et le travail de veille informationnelle mené ont apporté, par la lecture et le *benchmarking*, le terreau nécessaire aux premières compréhensions et analyses sur la ville malléable. Mes notes manuscrites ont été recueillies dans les différentes bibliothèques universitaires de Grenoble (*Institut de Géographie Alpine, Institut d'Urbanisme de Grenoble, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, bibliothèque de sciences humaines, bibliothèque de sciences sociales*) ainsi que dans les bibliothèques du réseau municipal. Internet est venu en appui de cette phase amont de par l'importance des contenus accessibles, tant au niveau des articles que des initiatives appelées à servir d'exemples.

L'expérience du terrain grenoblois, la récolte de matériaux, *l'épuisement des lieux*, la dérive et les rencontres avec les usagers ont occupé et alimenté les semaines suivantes. Les observations conduites m'ont donné l'opportunité de constituer une banque d'images dont certains clichés viennent illustrer ce mémoire.

Des temps forts m'ont aussi permis d'appréhender la problématique de la ville malléable par différentes entrées, pour la plupart événementielles ou liées à des rassemblements de personnes. Ces moments m'ont offert d'élargir mes sources d'inspiration (*Biennale internationale du design de Saint-Étienne, exposition Montagne Design* au couvent Sainte-Cécile de Grenoble, expositions de *la Plateforme*<sup>34</sup> à Grenoble, *Biennale de l'habitat durable* de Grenoble, restitution AUEG<sup>35</sup> *Tiers Lieux d'Activités...*) et de faire l'expérience de processus de concertation et de consultation citoyenne (*atelier citoyen espace publique et culture, réunion à Cap Berriat - Quel devenir pour l'Institut Dolomieu - , atelier Quel futur pour l'esplanade...*) ; en outre, ils m'ont conduit à appréhender les modalités du déroulement et de la réactivation des lieux à travers les prismes festif et récréatif et celui des usages (*38<sup>e</sup> Festival du Film Court en Plein Air de Grenoble, Villeneuve plage, Grenoble Street Art Fest*, inauguration du parc Gustave Flaubert

---

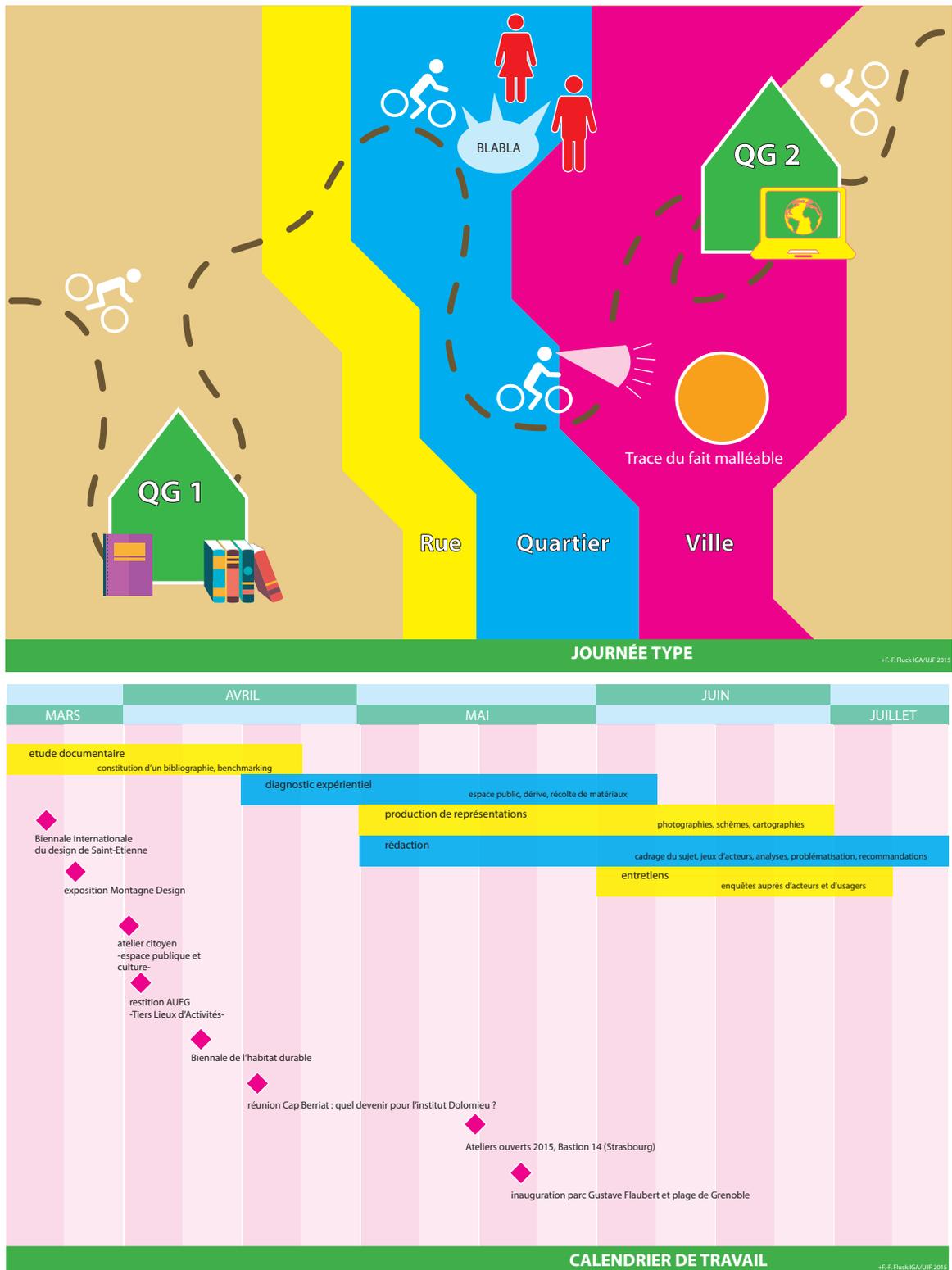
<sup>33</sup> Politiques publiques, Action politique, Territoires ; UMR 5194 CNRS

<sup>34</sup> Centre d'information sur les projets urbains et lieu d'exposition sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage

<sup>35</sup> Alliance Université-Entreprise de Grenoble

et de la plage de Grenoble, *marche des fiertés*, fête des fanfares, fêtes de quartiers...).

En parallèle de l'exercice de rédaction, j'ai réalisé différentes infographies répondant aux enjeux de diagnostic, d'analyse, d'aide à la compréhension et de mise en exergue des matériaux ayant trait à la ville malléable. La représentation par *timeline* (frise temporelle) du site de Sainte-Claire vise quant à elle à observer et questionner la polyvalence et la polyfonctionnalité d'un espace grenoblois. Les data-visualisations des flux dans les tramways constituent des exemples de cartographies temporelles. L'essentiel des photos présentées a été réalisé pendant la période de mars à juillet 2015.



## Premiers diagnostics exploratoires

*Ayant pour terrain d'étude le territoire grenoblois, j'ai en premier lieu cherché à dresser un portrait problématique de la ville relatif à notre sujet. Des cartes et des photographies viennent donc rendre compte des réalités résidentielles à l'oeuvre et des effets de vide et de plein temporels dont certains lieux sont témoins.*



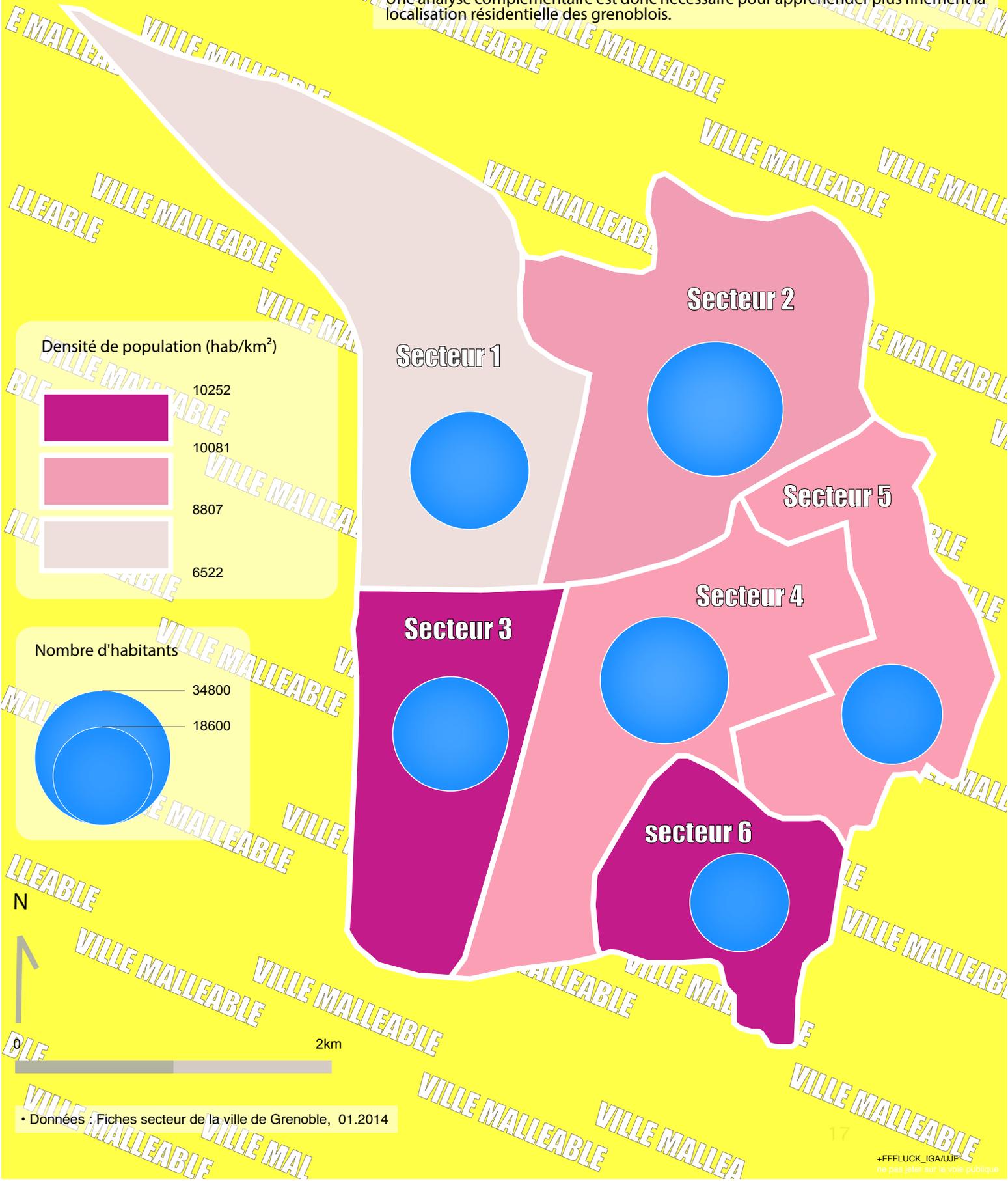
inauguration du parc Gustave Flaubert, Cda



**Entre vide et plein :  
une première clé de  
lecture problématique  
de la ville malléable à  
Grenoble**

# Densité de population dans la ville de Grenoble

La densité de population par secteur dans la commune de Grenoble met en avant deux zones à plus forte intensité résidentielle. La présence de bailleurs institutionnels qui offrent des logements denses et la proximité du cours Jean Jaurès fournissent des clés de compréhension de ces densités. À l'inverse, le secteur 1 se démarque par la plus faible densité. La zone d'activité du polygone scientifique explique en partie ce fait. Cependant, cette échelle d'analyse s'avère imparfaite. La forte densité du centre-ville par exemple est cachée par le cimetière de l'île verte, le pied de la Bastille ou encore l'Esplanade. Une analyse complémentaire est donc nécessaire pour appréhender plus finement la localisation résidentielle des grenoblois.



• Données : Fiches secteur de la ville de Grenoble, 01.2014

# Densité de population dans la ville de Grenoble

La densité de l'habitat dans la commune de Grenoble révèle à la fois des effets de centralité géographique et des logiques résidentielles disjointes notamment dans les "zones urbaines sensibles" Villeneuve, Mistral et Teisseire. L'absence de logements dans des zones à forte intensité d'activité journalière est frappante à l'instar du Polygone scientifique et de Grand Place Alpeexpo dans lesquelles aucune personne ne réside. Cette représentation de l'occupation des logements témoigne dans certains cas d'une mixité fonctionnelle marquée comme le long du Cours Jean Jaurès et dans d'autres cas de la représentation unilatérale du résidentiel. L'absence d'activités commerciales dans certains quartiers ne doit néanmoins pas occulter la variété des usages qui peuvent se déployer tant dans la sphère intime de l'habitat que dans l'espace public à l'image des parcs Paul Mistral et de la Villeneuve largement investis.

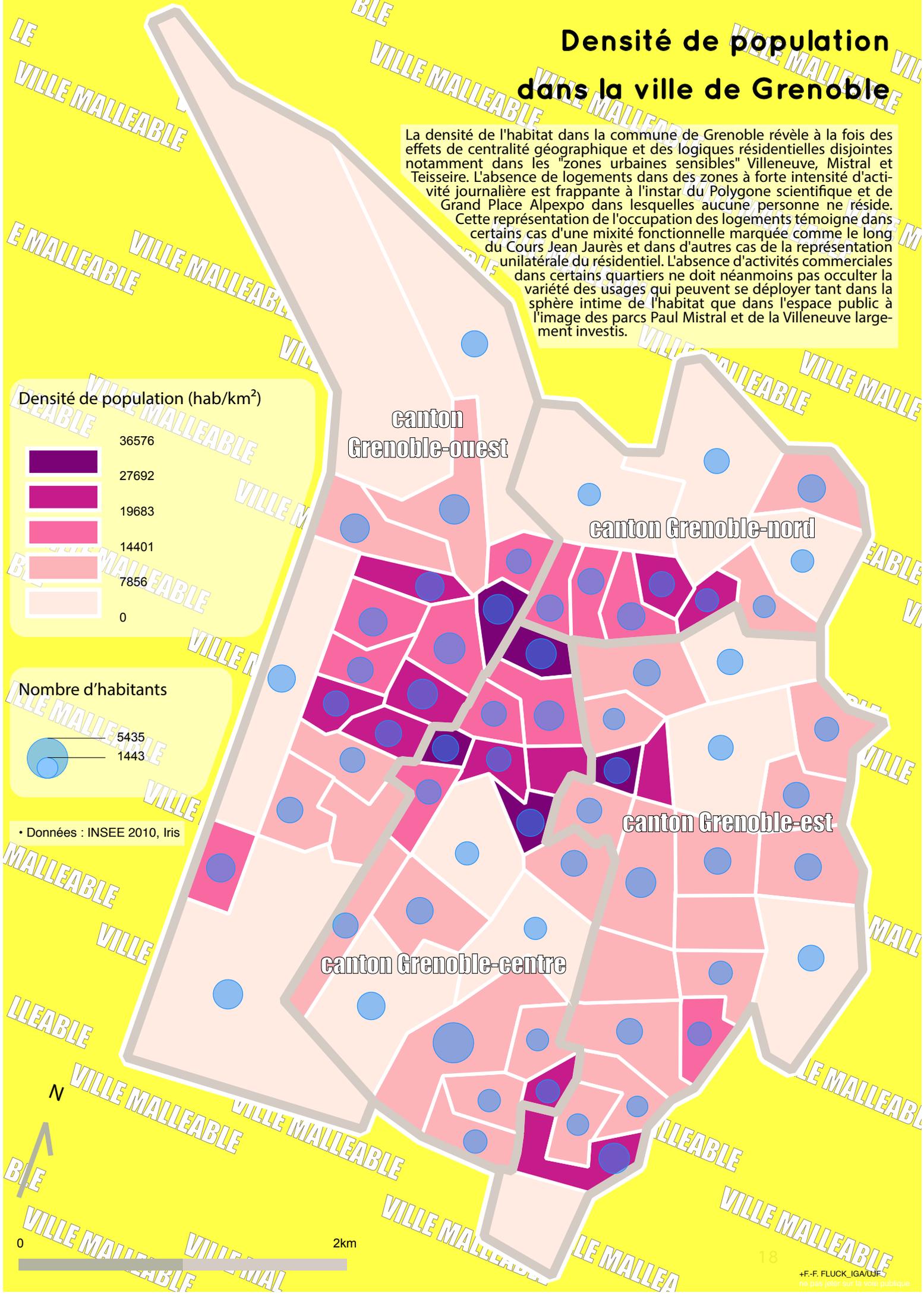
Densité de population (hab/km<sup>2</sup>)



Nombre d'habitants



• Données : INSEE 2010, Iris



2km

# LES TRACES DU FAIT MALLÉABLE À GRENOBLE : UNE APPROCHE PAR LA DIVERSITÉ DES USAGES



# 1. État de l'art

## Contextes

*Cette partie vise à explorer les facteurs d'émergence du concept de ville malléable. Un inventaire de pratiques se succédant au cours de l'Histoire dans les domaines de l'agriculture, de la structuration de l'habitat et de l'agglomération humaine, de l'architecture et de l'urbanisme cherche à montrer que les hommes s'essayaient à des modes d'organisation faisant intervenir l'adaptabilité, la mutualisation, la polyfonctionnalité et la polyvalence. Ces pratiques jouaient alors sur des échelles spatiales et temporelles variées. L'évolution des systèmes de pensées, la mise à mal de l'environnement et l'entrée dans l'aire postmoderne explicitent enfin la nécessité et la pertinence du recours au concept de ville malléable après des décennies d'étalement urbain favorisé par le zoning et le système voiturier.*

## Perspectives historiques

Au cours de l'histoire, les pratiques autour de la malléabilité et de la **polyfonctionnalité** des espaces apparaissent récurrentes. Elles s'expriment tant au niveau de la sphère intime de l'**habitat** qu'à une échelle d'**agglomération humaine** plus élargie.

Alors que la conception des grands **équipements** contemporains – stades, infrastructures de voirie et de réseaux - est sujette à débats, Pierre FERRET, architecte spécialiste des créations et rénovations de stade nous rappelle que le stade le plus fonctionnel, le mieux intégré dans l'espace a été le Colisée de Rome<sup>36</sup>. Et Dominique CHARPIN, assyriologue de rappeler à propos des temples en Mésopotamie que ceux-ci revêtaient une fonction de service public, organisaient une rotation fonctionnelle des activités en leur sein et perduraient dans le temps au moyen de restaurations<sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup> Table ronde 2 : *Comment la conception des grands équipements sportifs tels que le stade impacte l'aménagement de la ville ?* Journée DEMETER, 12.03.2015, Cité des territoires/Université Joseph Fourier

<sup>37</sup> CHARPIN, Dominique. Cycle de 12 cours au Collège de France : *Les temps en Mésopotamie : approche fonctionnelle*. 10.2014-01.2015. Disponible sur <[http://www.college-de-france.fr/site/dominique-charpin/\\_audiovideos.htm](http://www.college-de-france.fr/site/dominique-charpin/_audiovideos.htm)>

Penser *malléable*, cela suppose aussi de solliciter des **échelles temporelles variées** : au cours d'un temps long, **usages** et **fonctions** nouveaux peuvent se succéder et s'emparer d'un même site. Les cas de **reconversions** donnent à palper cette réalité, ceux contemporains que nous connaissons, mais d'autres plus anciens comme le Palais du Dioclétien en Croatie. Initialement résidence impériale, il aurait hébergé dans l'Antiquité tardive une manufacture de textile<sup>38</sup>. Ce cas montre l'**adaptabilité** dont savent faire preuve certains grands ouvrages, a priori **spécialisés** et/ou dotés d'une sorte « d'identité représentationnelle exclusive ».

Les architectures vernaculaires familiales, dans la multitude des formes qu'elles ont su prendre sont sujettes à des pratiques de **transformation** du bâti. Le changement structurel de l'espace arrive alors en réponse à l'**évolution** des habitants et de leurs profils, besoins et activités<sup>39</sup>. L'image de l'habitat qui mue, augmente ou diminue, est à ce titre significative de notre propos. On sait qu'autrefois, différentes générations pouvaient partager une même maison reconfigurée au cours du temps.

La **mixité** sociale et fonctionnelle dans l'habitat appelle également la problématique de la ville malléable et adaptative : les *immeubles de rapport* haussmanniens du 19<sup>ème</sup> siècle à Paris proposent un standing différencié selon l'étage permettant d'accueillir à la fois commerce au rez-de-chaussée, bourgeois dans les premiers étages et ouvriers ou étudiants dans les derniers. Cette configuration rend le tissu du bâti plus **résilient** aux évolutions sociétales grâce à une meilleure **souplesse** d'adaptation.

Une approche archéologique peut se montrer également pertinente pour aborder cette problématique. Au Lac de Paladru (Isère) vers l'an mil, hommes et animaux cohabitaient sous le même toit<sup>40</sup>. Ce fait interroge la malléabilité des individus comprise comme leur capacité à s'**ajuster**, à s'adapter et à **reconfigurer** leur **rapport à leur milieu**. Ces pratiques se manifestaient jusque dans les villes où « dans les cours d'immeuble, sur les toits, dans les appartements, il pouvait y avoir une petite basse-cour » nous rappelle

---

<sup>38</sup> Palais de Dioclétien. In : *Wikipédia (en ligne)*. Disponible sur : < [https://fr.wikipedia.org/wiki/Palais\\_de\\_Diocl%C3%A9tien#Wilkes1986](https://fr.wikipedia.org/wiki/Palais_de_Diocl%C3%A9tien#Wilkes1986)>

<sup>39</sup> STÉGASSY, Ruth. Terre à terre : Architectures alternatives. Diffusé le 06.07.2013, France Culture. Accessible sur : < <http://www.franceculture.fr/emission-terre-a-terre-architectures-alternatives-2013-07-06>>

<sup>40</sup> COLARDELLE, Michel et VERDEL, Eric. Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement, La formation du terroir au XI<sup>e</sup> siècle. Paris : Éditions de la maison des sciences de l'homme. 416p.

l'historien Dominique BALDIN<sup>41</sup>. Cette **interpénétration** du rural et de l'urbain relatait alors une nécessité hygiéniste de se trouver au plus proche du consommateur. Élément notable : on cherche aujourd'hui à faire revenir les animaux de la ferme en ville avec des dispositifs incitatifs à l'installation de poulaillers urbains ou la mise à profit d'ovicapridés dans l'entretien d'espaces publics municipaux comme à Grenoble.

Des **expérimentations** qui s'inscrivent dans les logiques de l'utopie proposent des villes indépendantes, polyfonctionnelles et au développement **endogène**. C'est le cas de l'expérimentation menée à New-Lanark<sup>42</sup> par Robert OWEN (1771-1858) ou encore des cités-jardins d'Ebenezer HOWARD (1850-1928). Invitant la campagne en son sein, « la cité-jardin se présente comme une ville entière, « **totale** » et « **autonome** », avec des activités économiques et de nombreux équipements collectifs »<sup>43</sup>. La multifonctionnalité qui transparait s'effectue non pas à l'échelle du bâti ou des rues mais bien au niveau de la ville entière. Au delà même, ces *garden cities* ont idéalement vocation à être reliées en grappe de six unités autour d'une cité centrale, « l'ensemble constitue (alors) la *citée sociale* »<sup>44</sup>. Certaines de ces « villes idéales » n'ont par ailleurs jamais dépassé le stade du projet de leurs concepteurs : un exemple emblématique est celui de la ville d'Arc-et-Senans dans l'imagination de Claude-Nicolas LEDOUX. La *Broadacre City* de Frank LLOYD WRIGHT (1867-1959) représente une conception fondamentalement différente du rapport à l'espace et de l'inscription de l'Homme dans le milieu. Cette utopie – ou dystopie si on l'oppose aux formes énoncées plus haut – prévoyait une fonte complète de l'habitat humain dans la nature. Il n'y aurait alors plus de ville ni de campagne, juste un tout avec un espacement constant d'une acre par famille, soit 4km<sup>2</sup><sup>45</sup>. Ce concept implique l'émiettement, questionne l'autarcie et pré visualise le *grid*.

---

<sup>41</sup> GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Vivre en ville avec les animaux*. Diffusé le 18.05.2015 à 15h, France Culture.

<sup>42</sup> Site que j'ai eu l'occasion de visiter

<sup>43</sup> PAQUOT, Thierry. Visite de la cité-jardin. In : *Terre urbaine – Cinq défis pour le devenir urbain de la planète*. Paris : Éditions La Découverte, 2006, p. 60-71.

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> VIOLEAU, Jean-Louis. Les utopies de la dispersion urbaine. *La revue Urbanisme*, Questionner l'étalement urbain, 2013, hors-série n°46.

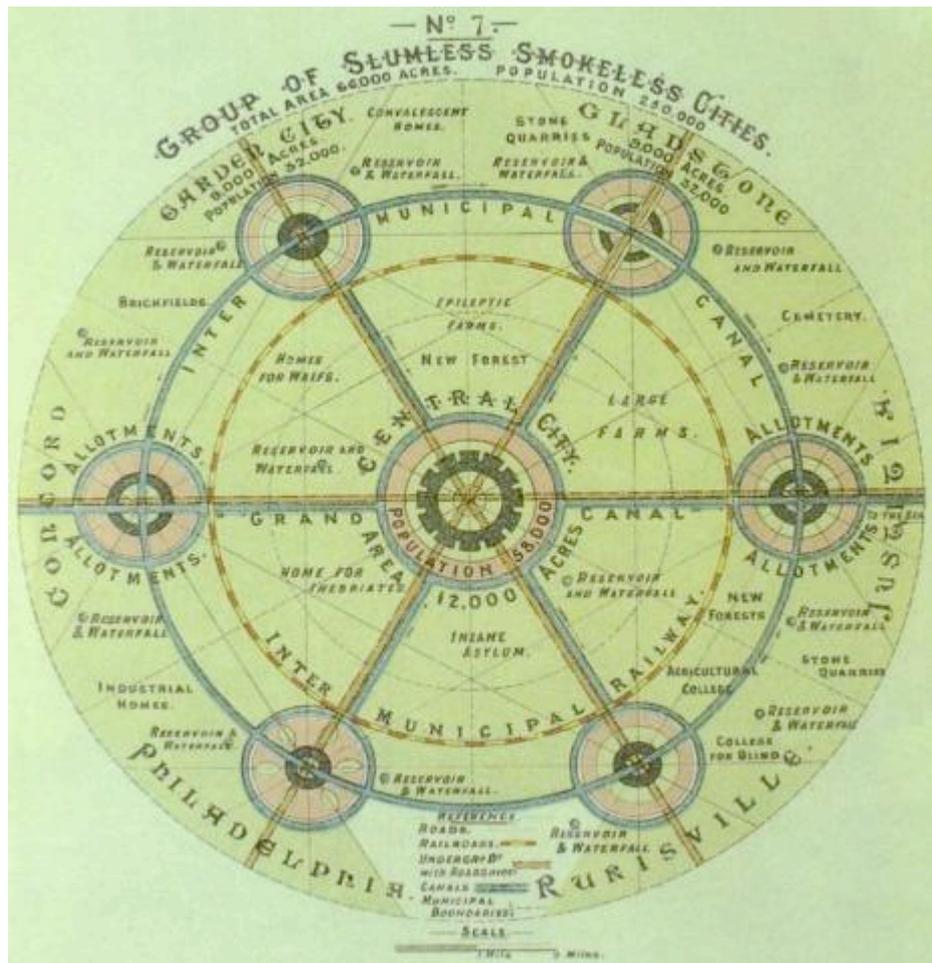


Figure 1 : The Garden City Concept by Ebenezer HOWARD, 1902

## À la racine de l'espace polyvalent : les systèmes agraires

La **biodiversité** constitue un domaine riche d'enseignement et d'**inspiration** pour les hommes qui souhaitent exploiter leur environnement de la façon la plus efficace possible, vus les écosystèmes comme des entités **complexes** et **harmonieuses**<sup>46</sup>. Les interactions entre le milieu et les mécanismes du vivant intéressent notre sujet car elles investissent des dimensions spatiotemporelles dans toutes leurs diversités.

On définit un système agricole comme « les aménagements spatiaux et temporels (successions de cultures ou permanence des cultures sur un même champ) dans leurs rapports avec des techniques et avec des liens sociaux (pratiques communautaires, structure de la propriété) » selon le

<sup>46</sup> BOEUF, Gilles. Cycle de 9 cours au Collège de France : *La biodiversité, son évolution et ses croisements avec l'humanité*. 12.2013-03.2014. Disponible sur < <http://www.college-de-france.fr/site/gilles-boeuf/course-2013-2014.htm> >

géomorphologue Max DERRUAU<sup>47</sup>. Le « géoagronome » Jean-Pierre DEFFONTAINES ajoute que « cet ensemble en perpétuelle dynamique spatiotemporelle (...) est à l'origine de la formation d'objets repérables dans le paysage »<sup>48</sup>.

Fruits de l'observation et de l'exploitation des biosystèmes, les pratiques agricoles développent au cours de l'Histoire des systèmes de **rotations des cultures** en vue d'optimiser les rendements. Ces approches intègrent conjointement les ressources temps et espaces dans leur fonctionnement. À ce titre, **l'assolement triennal**, successeur de l'assolement biennal organise une alternance sur trois soles : l'une est dévolue aux céréales d'hiver, l'autre aux céréales de printemps tandis que la dernière est laissée en jachère. Les fouilles archéologiques du Lac de Paladru ont montré que ce système de culture était déjà en vigueur autour de l'an mil au pied des Alpes<sup>49</sup>. « La pratique de l'assolement triennal reposait donc sur une gamme de trois ou quatre céréales que leur nature biologique rapprochait et séparait tout à la fois »<sup>50</sup>. La présence d'animaux d'élevage permettant l'enrichissement des sols par le fumier témoigne d'un **système binaire** où l'agropastoralisme prend tout son sens. En revanche, « la cristallisation des techniques et des usages, des droits et des devoirs, des habitudes mentales, des rites et des croyances agraires » peut contredire l'organisation a priori **rationnelle** de ces pratiques et consacrer la **liberté** d'exploitation<sup>51</sup>.

La **transhumance** constitue une autre forme d'utilisation temporaire d'espaces dont les saisons en contraignent ou en favorisent l'accès. Les départs des troupeaux s'échelonnent de mai à juillet et les retours de septembre à octobre, selon l'altitude des pacages<sup>52</sup>. Ces migrations annuelles font apparaître une « parfaite **complémentarité** » entre vallée et

---

<sup>47</sup> RIEUTORT, Laurent. Système agraire. *Hypergéa*. (en ligne). Disponible sur : < <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article518#>>

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> COLARDELLE, Michel et VERDEL, Eric. *op. cit.*

<sup>50</sup> FAUCHER, Daniel. L'assolement triennal en France. In : *Études rurales* N°1 (en ligne), 1961. p. 7-17. Disponible sur : < [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rural\\_0014-2182\\_1961\\_num\\_1\\_1\\_959](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rural_0014-2182_1961_num_1_1_959) >

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> GARDELLE, Charles. La transhumance ovine entre les régions méditerranéennes et les Alpes en 1964. In : *Revue de géographie alpine*. 1965, Tome 53 N°3. pp. 449-477.

montagne en fonction de leurs ressources saisonnières propres<sup>53</sup>. Ce sont ces mêmes domaines qui sont susceptibles d'accueillir la manne touristique hivernale au sein des stations de ski, comme à Chamrousse, où cette pratique traditionnelle, « très largement codifiée »<sup>54</sup> donne lieu à des fêtes populaires.

La modularité spatiale est également développée au travers de **l'agriculture biodynamique**. Celle-ci considère l'exploitation agricole en tant « qu'organisme agricole », vivant et pouvant se développer sur ses ressources propres. Ce dernier point implique donc d'intenses échanges entre les espèces, des hybridations et des alternances dans les parcelles cultivées et s'appuie sur des systèmes calendaires. La pratique **agroécologique** cherche quant à elle à rassembler au maximum les organismes interdépendants en opérant des associations de cultures.

## Perspectives historiques modernes

Les années suivant la Deuxième guerre mondiale connaissent des pressions immobilières considérables dues à l'**essor démographique**. Baby boom, immigration massive avec le besoin de main-d'œuvre et le retour des français d'Algérie et exode rural en constituent les principaux facteurs explicatifs.

La France vit alors une période d'enthousiasme économique – Les **Trente Glorieuses** - : plein emploi et confortation du tissu industriel favorisés par une **énergie abondante** et bon marché basée sur le pétrole et le charbon, report modal massif en faveur de l'**automobile** individuelle et élaboration de plans d'infrastructures routières structurants, idéologie progressiste et affirmation d'un modèle de confort qui passe par l'opulence matérielle. Le **positivisme** et le **cartésianisme** qui ont imprégné la pensée des derniers siècles en termes de rapports au **progrès** et à la **science**<sup>55</sup> trouvent des prolongements dans certaines doctrines économiques **modernes**. La « célèbre » théorie du *développement* défendue par Walt Whitman ROSTOW<sup>56</sup>

---

<sup>53</sup> Transhumance. In : BRUNET, Roger, FERRAS R. et THÉRY, H. : *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Paris : Reclus – La Documentation Française, 1998.

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> FRÉROT, Olivier et GWIAZDZINSKI, Luc. Penser le fragile et l'incertain en vue d'une société vive **(en ligne)**. *Libération*. 28.07.2015. Disponible sur : <[http://www.liberation.fr/societe/2015/07/28/penser-le-fragile-et-l-incertain-en-vue-d-une-societe-vive\\_1355271](http://www.liberation.fr/societe/2015/07/28/penser-le-fragile-et-l-incertain-en-vue-d-une-societe-vive_1355271)>

<sup>56</sup> au travers de son ouvrage « The Stages of Economic Growth : A non-communist manifesto » (Les étapes de la croissance économique : un manifeste non communiste), paru en 1960

présente une vision linéaire du développement alors que la théorie schumpétérienne met en exergue des cycles économiques bâtis sur des grappes d'innovation et la posture de l'entrepreneur. L'**accélération du temps** constitue un des moteurs de l'histoire moderne<sup>57</sup>. Cependant le monde change. Les évolutions sociétales et productives – luttes des minorités, décolonisation, processus d'*individuation*, remise en question du *fordisme* et du *taylorisme*, etc. – nous projettent dans l'aire **postmoderne**. La *postmodernité* s'entend ici en opposition à la *modernité*. Elle implique des **réinterpréter**, de **recomposer** avec les *débris* d'antan tout en projetant une vision sur l'avenir : « la postmodernité regarde le territoire comme futur et comme passé »<sup>58</sup>. Le *postmodernisme* quant à lui peut être vu comme un « courant de pensée qui remet en cause le projet scientifique issu de la philosophie des Lumières »<sup>59</sup>. Le *paysage disciplinaire* de la géographie évolue aussi avec une certaine prise de distance quant aux approches *quantitatives* et *néopositivistes* et l'affirmation de nouveaux courants à l'instar de la géographie radicale<sup>60</sup>. Cette dernière « considère la société dans son rapport à l'espace »<sup>61</sup> et, d'inspiration marxiste, s'intéresse à la question sociale avec l'affirmation de concepts tels que la *justice spatiale*. L'urbanisme, « cette nouvelle discipline chevillée au productivisme »<sup>62</sup> est aussi décrié. En économie, les courants *hétérodoxes* se diversifient et prennent de l'ampleur. Ils plaident pour le passage d'une *économie restreinte* à une *économie générale*. Enfin, Zygmunt BAUMAN opère un nouveau dépassement épistémologique avec le concept de **société liquide** où fluctuation, **interchangeabilité** et **adaptation** deviennent les nouvelles normes pour l'individu.

## Architecture et urbanisme

La diminution de la distance/temps par la généralisation de l'automobile entraîne l'**étalement urbain** qui fragmente les territoires. L'idéal

---

<sup>57</sup> DA CUNHA, Antonio, GWIAZDZINSKI, Luc, HERRMANN, Lou. *Op. cit.*

<sup>58</sup> POTIÉ, Philippe. Lorsque la modernité décrypte la postmodernité. *Faces* n°72, Infolio, été 2013.

<sup>59</sup> ELISSALDE, Bernard. Postmodernisme. *Hypergéô. (en ligne)*. 2014. Disponible sur : <<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article204#>>

<sup>60</sup> voir l'ouvrage fondateur de David HARVEY, « The Limits to Capital » (Les limites du capital), paru en 1982

<sup>61</sup> BAILLY, Antoine et VIALA, Laurent. Radical Geography. In : *Encyclopædia Universalis (en ligne)*. Disponible sur : <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/radical-geography/>>

<sup>62</sup> PAQUOT, Thierry. Petit lexique de la centralité. *Faces* n°72, Infolio, été 2013.

d'accèsion à la propriété devient possible mais de plus en plus loin de la ville centre. Après le recours aux grands ensembles, le développement du pavillonnaire standardisé sur fond d'imaginaire bucolique mite le paysage du fait de la spéculation foncière et dilue la citadinité en instituant un sacre de l'urbain revisité. La périurbanisation devient une réalité structurante. François CLUZET la qualifie de ville insoutenable<sup>63</sup>.

La Charte d'Athènes de 1933 portée par LE CORBUSIER et produite par le 4<sup>e</sup> Congrès International d'Architecture Moderne propose une vision de la **ville fonctionnelle** qui a fait école. S'en est suivit une pratique généralisée du zoning fonctionnel<sup>64</sup> dans les villes pendant de nombreuses décennies. L'**uniformisation** dans la production du bâti était alors reine : style international<sup>65</sup>, lotissements, grands ensembles au détriment de l'habitat traditionnel et vernaculaire ou des ensembles urbanistiques inspirés du classicisme ou des formes architecturales du premier 20<sup>e</sup> siècle (art nouveau, art déco).

Dès le milieu des années 1960, le développement massif des zones commerciales en périphérie élève nos champions nationaux de la grande distribution au rang « d'aménageurs en chefs de l'Hexagone »<sup>66</sup>. Pour élargir leurs marchés et dans un contexte de mondialisation, les firmes transnationales ont recours à la standardisation de leurs productions et de leurs centres de profits<sup>67</sup>. Émergent alors les figures de la **ville sectorisée et franchisée** et de l'**urbanisme de produits** de David MANGIN et, dans une vision plus radicale du **junkspace** de Rem KOOLHAAS, « rencontre de l'escalator et du climatiseur »<sup>68</sup> qui se multiplient. Le *dumping* pratiqué par les grandes et moyennes surfaces alimentaires et non alimentaires a conduit à la réduction drastique des petites surfaces spécialisées et autres commerces de bouche, entretenant ainsi le nécessaire recours à l'automobile et aux

---

<sup>63</sup> ACCHIARDI, Walter et GLAIZOL, Sylvaine. Entretien avec Martin VANIER : L'avenir de la ville étalée ou le champ/chant des possibles. *La revue Urbanisme*, Questionner l'étalement urbain, 2013, hors-série n°46.

<sup>64</sup> LÉGASSE, Périco. Pourquoi la France est devenue moche. *FigaroVox (en ligne)*. 2014. Disponible sur <<http://www.lefigaro.fr/vox/culture/2014/07/14/31006-20140714ARTFIG00107-perico-legasse-pourquoi-la-france-est-devenue-moche.php>>

<sup>65</sup> Kevin LYNCH le qualifie « d'universalisme arrogant »

<sup>66</sup> DE JARCY, Xavier et REMY, Vincent. Comment la France est devenue moche. *Telerama*, 2010. Disponible sur : <<http://www.telerama.fr/monde/comment-la-france-est-devenue-moche,52457.php>>

<sup>67</sup> CARROUÉ, Laurent. *Géographie de la mondialisation*, France : Éditions Armand Collin, 2007, 256p.

<sup>68</sup> KOOLHAAS Rem. *Junkspace, repenser radicalement l'espace urbain*, France : Éditions Payot, collection Manuels Payot, 2011, 120p.

imposantes voiries que cela implique. 70% des commerces se trouvent aujourd'hui en périphérie contre 20% en centre-ville<sup>69</sup>. La compétitivité de l'automobile de par sa bonne flexibilité d'usage concoure à conforter ce phénomène : quatre millions de nouveaux mètres carrés commerciaux sont construits chaque année dont les trois quarts dans le périurbain. Cet « urbanisme spéculatif » réduirait à l'état de friche 25% du parc immobilier commercial selon les prévisions pour 2020<sup>70</sup>. L'arrivée du *drive* dans les années 2000 ne participe pas à l'inversion de la dynamique. L'adage *no parking no business* illustre notre propos. « La ville post-fordiste a éclaté en zones fonctionnelles et s'est diffusée, nous obligeant à zapper en permanence d'un endroit à un l'autre de l'archipel. »<sup>71</sup> Jean VIARD ajoute que « nous sommes dans une société de discontinuités qui devient un système de valeurs »<sup>72</sup>, la ville malléable ambitionne de mettre en place un cadre réflexif pour changer cette donne.

Les lois de décentralisation de 1982-1983 dites DEFFERRE prévoient le transfert des compétences d'urbanisme vers les communes. Cela favorise alors au niveau communal l'ouverture de nouvelles parcelles à la construction : cet échelon lève l'impôt sur le foncier et il faut œuvrer pour accueillir de potentiels arrivants. Dans le pire des cas, ce sont des zones exposées à l'aléa climatique qui sont loties.

L'évolution de l'environnement naturel et économique entraîne une mise à mal de ces modèles de développement, conjointement à l'entrée dans l'ère postmoderne.

Les **chocs pétroliers** successifs démolissent le mirage d'un mode de vie affranchi des contraintes physiques et engendrent des crises économiques, la précarisation progressive d'une partie de la population, et les crises des banlieues plus récentes. Alors que les limites de la croissance

---

<sup>69</sup> GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Entrées de ville, centres commerciaux, franchises : que serait un bon urbanisme commercial ?* Diffusé le 02.03.2015 à 15h, France Culture.

<sup>70</sup> LEVY, Jacques. Mettre l'espace français en mouvement. *Hommes et liberté*. 12.2013.

<sup>71</sup> GWIAZDZINSKI, Luc et RABIN, Gilles. L'état des routes. In : *Si la route m'était contée*. Eyrolles, 2007, p. 7-52.

<sup>72</sup> VIARD, Jean. Conférence à la Maison des Sciences de l'Homme - Alpes dans le cadre du cycle de conférences Avenue centrale – Rendez-vous en sciences humaines : *La France dans le monde qui vient. La grande métamorphose*. 09.06.2015.

par le **Club de Rome**<sup>73</sup> sont mises en exergue, la remise en question de la dilution urbaine est amenée.

S'ensuit l'affirmation de nouveaux concepts pour composer avec des moyens réduits et retrouver du sens dans nos pratiques de l'espace : **compacité urbaine**, intensité urbaine, adage de « construire la ville sur la ville ». Différents modèles de *compacification* de la ville sont aujourd'hui mis en avant : ville compacte, ville fractale ou *Transit Oriented Development (TOD)*. Cette typologie s'établit en fonction du degré de centralité ou de polycentralité, de la morphologie des réseaux et de leur connexité et de la question des frontières<sup>74</sup>. Ces paramètres produisent des *formes urbaines* variantes, vues comme « la structure spatiale des activités à un temps donné »<sup>75</sup>. La question de la **densité** apparaît éminemment **complexe**. On parle en effet des *densités bâtie, de population, humaine et perçue*<sup>76</sup>. La *densité humaine* concernant les habitants et les emplois, il convient de porter nos regards sur le degré de mixité fonctionnelle dans les espaces pour affiner les analyses. La *densité sensible* quant à elle fait intervenir des « paramètres cognitifs individuels et socioculturels »<sup>77</sup>. Elle se base sur les facteurs temporels – une activité intense et ininterrompue –, les facteurs perceptifs – l'abondance de signes – et les facteurs symboliques – la présence de bâtiments en hauteur –<sup>78</sup>. Les **ambiances** lumineuses, olfactives et sonores viennent aussi compléter la perception et la réalité de la densité urbaine.

### **La ville malléable en réponse à cette crise urbaine et sociétale ?**

Ce concept met au premier plan **la ressource temps** pour optimiser l'utilisation de l'espace, limiter la consommation de terres et amplifier l'intensité urbaine. Il ambitionne d'organiser la rotation des usages et des activités selon une logique de **mutualisation** de l'existant et en considérant des **échelles spatiales, temporelles et d'acteurs variées**.

---

<sup>73</sup> H. MEADOWS, Donella, L. MEADOWS, Dennis, RANDERS, Jørgen, W. BEHRENS III, William. *The Limits to Growth*. Universe Books, 1972, 205p.

<sup>74</sup> BONIN, Olivier et TOMASONI, Lorenza. Rendre la ville plus compacte : réflexion autour d'un scénario alternatif à l'augmentation des densités. *Appel à communications n°1 Métropoles et aménagements métropolitains : quelles dynamiques d'innovations ? (en ligne)*. 2012, 8p. Disponible sur : <villes-environnement.fr/fr/papiers/download/tomasoni\_bonin.pdf>

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> FRANK, Frédéric. New York, la densité métropolitaine en question. *Faces* n°72, Infolio, été 2013.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> *Ibid.*

## Les notions sollicitées dans cette recherche : quelques éléments de définition

*Les termes précisés ci-après enrichissent, questionnent et gravitent autour de notre sujet. Ce glossaire a vocation à établir un référentiel de base des notions qui sont susceptibles d'intéresser notre propos. On y découvre que le concept systémique de ville malléable s'appuie sur des champs techniques, sociaux et disciplinaires variés. Les définitions proviennent de sources mixtes : auteurs, dictionnaires, réflexion personnelle.*

**Adaptabilité** : « Qualité d'un espace qui peut être modifié aisément en harmonie avec les changements auxquels son utilisation est soumise ou peut-être soumise »<sup>79</sup>.

**Adapter** : fait « d'ajuster un objet à un autre »<sup>80</sup>, d'arranger en fonction d'une nouvelle donne ; « réunir, appliquer après ajustement »<sup>81</sup> et « mettre en harmonie avec » selon un autre dictionnaire bien connu.

**Accessibilité** : facilité ou difficulté éprouvée par les individus pour atteindre un lieu ou parvenir à un service. Elle implique un coût, un temps et elle revêt des dimensions physiques et idéelles.

**Adaptation** : dynamique d'ajustement d'un objet à un autre, mise en *harmonie*.

**Alternance** : voisine de la périodicité, l'alternance désigne la succession selon un ordre régulier.

**Bien-être** : en tant que "*rapport à la conscience, rapport à la société, rapport à l'espace*" (Bailly, A. S.) ;

état mental développé si nos besoins sensoriels et matériels sont satisfaits.

**Chronotope** : espace-temps singulier découlant de la rencontre de ces deux dimensions, l'événement festif urbain peut illustrer ce terme.

**Compacité urbaine** : opposée à l'étalement urbain, l'idée de ville compacte prévoit une augmentation des densités et un remplissage des vides<sup>82</sup>.

**Conflit temporel** : « tensions générées par des usages simultanés et antagonistes d'un lieu »<sup>83</sup>.

**Confort** : substantif davantage d'ordre matériel, apportant de l'aisance<sup>84</sup> ; avec les qualités que cela implique en terme de design : fonctionnalité, ergonomie, lisibilité.

---

<sup>82</sup> BONIN, Olivier et TOMASONI, Lorenza. Rendre la ville plus compacte : réflexion autour d'un scénario alternatif à l'augmentation des densités. *Appel à communications n°1 Métropoles et aménagements métropolitains : quelles dynamiques d'innovations ? (en ligne)*. 2012, 8p. Disponible sur : <villes-environnement.fr/fr/papiers/download/tomasoni\_bonin.pdf>

<sup>83</sup> MALLETT, Sandra. Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme. *EspacesTemps.net (en ligne)*, 2013. Disponible sur : <<http://www.espacestemp.net/articles/amenager-les-rythmes->>

<sup>84</sup> MOREL-BROCHET, Annabelle. « Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ? » Compte rendu de colloque (Angers, 23-24 septembre 2004), *Natures Sciences Sociétés*, 2005/3 Vol. 13, p. 332-334.

---

<sup>79</sup> La ville adaptable. Theme european 12, Adaptable city, La ville adaptable. p. 4-7.

<sup>80</sup> Adapter. In : Dictionnaire Larousse. 2008.

<sup>81</sup> Adapter. In : *Le nouveau petit Robert*. 2009.

**Détournement** : fait de traiter un *objet* selon une approche différente de celle prévue initialement.

**Disruption** : ce terme désigne la révolution qu'implique le numérique avec ses multiples visages dans nos sociétés<sup>85</sup>.

**Empowerment** : éventuellement traduisible par *mise en capacitation*, désigne le processus par lequel un agent ou un groupe d'acteurs retrouve sa capacité d'agir et de *construire* par lui-même, comme une prise d'indépendance et l'affirmation d'un pouvoir retrouvé. A ce titre, les habitants de l'écoquartier Vauban (Fribourg-en-Brigau) invitent les gens à devenir actif (*aktiv werden*). Ce terme est notamment diffusé par les milieux alternatifs et contestataires (mouvement DIY, Attac...).

Logique **évènementielle** : elle relate l'idée selon laquelle on crée des territorialités au moyen du temporaire. Anne-Laure AMILHAT-SZARY de préciser « il y a quelque chose de paroxystique dans les fêtes »<sup>86</sup>. Cette logique peut servir à des fins de communication *ou* d'accompagnement de projets à temporalités variables.

**Espace public** : cet espace commun revêt différentes acceptations. Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH en propose une typologie en trois entrées<sup>87</sup> : juridique, comme appartenant au domaine public et en comparaison à l'espace privé, impliquant donc la question des frontières ; politique, celui de la revendication des idées et d'expression de la citoyenneté tel celui des *salon et cafés* que présente HABERMAS et enfin en tant qu'espace de la diversité sociale, de la coprésence et de la rencontre.

---

<sup>85</sup> MARTEL, Frédéric. L'alphabet numérique : *Disruption*. Diffusé le 15.02.2015, France Culture.

<sup>86</sup> Atelier citoyen, *L'espace public en question : quelle place pour la culture ?* Grenoble, 01.04.2014.

<sup>87</sup> Atelier citoyen, *L'espace public en question : quelle place pour la culture ?* Grenoble, 01.04.2014.

**Espace vécu/perçu** : nous pratiquons l'espace vécu de façon habituelle *alors que* l'espace perçu fait quant à lui écho à la dimension sensible et perceptuelle. Creuser la signification de ce dernier aide à renseigner sur nos attentes et besoins et il donne des pistes pour des territorialités nouvelles.

**Esthétique** : rapport qu'un objet – théâtre, art, espace public... - entretient à l'émotion, à la perception ; qualifie un champ perceptuel qui transparait avec une dimension subjective. Les traits de caractère d'un objet étudié lui confèrent une *identité esthétique spécifique*. L'esthétique se matérialise dans la relation entre l'homme et l'*objet*.

**Flexible** : se dit de quelque chose dont le réaménagement, la reconfiguration sont aisés ; « qui se plie aisément sans se casser »<sup>88</sup>.

**Friche temporelle** : objet spatial abandonné un temps donné<sup>89</sup>. : ex. un chantier.

**Frontage** : espace d'interface entre la voirie publique et l'habitat privé ; le frontage peut être public, il comprend alors les trottoirs, les arbres, le mobilier urbain ; lorsqu'il est privé, il désigne les *jardins de devant* ou d'éventuels *débordements* du foyer : mobilier, pergola... c'est un espace clé pour l'appropriation des rues et le développement de la **cyclabilité** et de la **marchabilité**, soit des formes de **mobilités actives** ; on parle de **ligne de frontage** pour distinguer frontage privé et public ; les frontages peuvent offrir d'établir des typologies selon leurs caractères.

**Habiter** : les géographes se sont emparés de ce concept heideggérien à la « dimension existentielle

---

<sup>88</sup> Flexible. In : *Dictionnaire Larousse*. 2008.

<sup>89</sup> CHABOT, Lionel. Friches temporelles et aménagements urbains temporaires. *Urbia*, 2014, n° 16, p. 67-84.

fondamentale »<sup>90</sup> : "habiter, c'est être présent au monde et à autrui"<sup>91</sup>; le fait d'*habiter* nous place en tant qu'*actant* quant à notre environnement direct dans lequel on rentre un interaction dynamique. Dépassant le cadre restrictif de l'habitat vu comme le cadre de vie d'une espèce, Thierry PAQUOT souligne « qu'on habite pas, on cohabite »<sup>92</sup>.

**Hacking** : action relative au *bricolage*, au *bidouillage*, au détournement ; capacité que développent des personnes en vue de modifier quelque chose par le *faire*. Le recours au hacking se manifeste notamment au travers des *Fabrication Laboratory*.

**Hard/Dur** : emprunt d'un imaginaire technocratique, on appellera par *hard* les opérations menées au moyen de travaux d'envergure impliquant d'importants capitaux financiers et impactante pour l'environnement.

**Hybride** : qui est composé d'éléments disparates

**Hybridation** : « croisement entre deux variétés, deux races d'une même espèce ou entre deux espèces différentes »<sup>93</sup>, ce terme revêt initialement une acception biologique.

**Smart city** : empreint de progressisme et fruit de l'expansion du **numérique** avec les **NTIC**, **smart grid** et autres *wearable devices*, ce terme invite à penser la ville en tant que système dans lequel des dispositifs de rationalisation, de gestion des flux et des réseaux sont installés en vue d'une meilleure efficacité globale. Notre propos *jouera des sèmes* en tentant également de s'attacher à une autre forme d'intelligence de la ville et de l'urbain qui mobilise en

premier lieux les *énergies citoyennes*, car « c'est avant tout les décideurs et les citoyens qui sont intelligents »<sup>94</sup>.

**Malléable** : « qui se laisse influencer »<sup>95</sup>, « qui se laisse modeler, travailler, façonner »<sup>96</sup>. Cet adjectif peut s'appliquer aux biens comme aux hommes.

**Mimétisme** : consiste à "*s'inspirer de*", on peut l'adapter à différentes espaces disciplinaires ou de pratiques, il rejoint le champ sémantique de l'hybridation ; dans notre cas le *bio-mimétisme* sera notamment abordé par le prisme des saisons et des structures paysagères. Avec le mimétisme, on pense aussi **détournement** et **design symbiotique**.

**Modulaire** : « qui est constitué d'un ensemble de modules », « qui se conforme à un système dimensionnel ayant le module comme unité de base »<sup>97</sup>. En architecture, ce terme d'apparence moderne reflète en fait des pratiques datant de l'Antiquité.

**Module** : « unité fonctionnelle susceptible d'être utilisée conjointement à d'autres éléments de même nature », « unité de mesure dans l'architecture classique et antique », « unité de coordination modulaire permettant l'emploi d'éléments standardisés industriels »<sup>98</sup>.

**Mutabilité** : en urbanisme, consiste à « doter l'espace urbain d'une capacité de métamorphose lui

---

<sup>94</sup> DAMON, Julien et PAQUOT, Thierry. Smart city, In : *Les 100 mots de la ville*. Paris : Presses universitaires de France, 2014, p. 113-114.

<sup>95</sup> Malléable. In : *Dictionnaire Larousse*. 2008.

<sup>96</sup> Malléable. In : *Le nouveau petit Robert*. 2009.

<sup>97</sup> Modulaire. In : *Dictionnaire Larousse*. 2008.

<sup>98</sup> Module. In : *Dictionnaire Larousse*. 2008.

---

<sup>90</sup> PAQUOT, Thierry, YOUNES, Chris et LUSSAULT, Michel. *Op. cit.*

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> Hybridation. In : *Dictionnaire Larousse*. 2008.

permettant non seulement de changer d'**usage**, de **fonction**, mais aussi de **sens** »<sup>99</sup>.

**Mutable** : qui est sujet au changement, qui peut subir des mutations soit des changements radicaux, des conversions ou des évolutions profondes<sup>100</sup>.

**Numérique** : terme généraliste qui désigne ce qui a trait aux champs de l'informatique. Voir : **smart city**, **smart grid**, **connectique**, **domotique**, **disruption**.

**Plastique** : qui peut être façonné, modelé, qui présente une certaine souplesse.

**Plasticité** : caractéristique d'une matière très malléable, capacité d'adaptation, élasticité.

**Pulsation urbaine** : représentation métaphorique des rythmes de flux qui animent les cités.

**Polychronique** : se dit d'une « personne ou d'un objet qui est capable d'effectuer plusieurs tâches simultanément »<sup>101</sup> ; « la polychronie d'un lieu se rapporte à la diversité de ses rythmes et à sa faculté d'engendrer des usages pluriels en un même moment »<sup>102</sup>.

**Politiques temporelles** : politiques publiques qui visent à organiser de la façon la plus efficace et au plus près des populations l'articulation de l'offre de services et d'équipements publics en vue de dégager des gains temporels et économiques.

**Postmodernité** : 1 - posture de recherche dans laquelle une *déculturation/acculturation* est

---

<sup>99</sup> BOURDIN, Alain. Optimisation flexible, mutabilité et essaimage, In : *Du bon usage de la ville*. Paris : Éditions Descartes & Cie, 2009, p. 88-94.

<sup>100</sup> Mutable. In : *Dictionnaire Larousse*. (en ligne).

<sup>101</sup> Polychronie. In : *Dictionnaire Larousse*. (en ligne).

<sup>102</sup> MALLETT, Sandra. Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme. *EspacesTemps.net* (en ligne), 2013. Disponible sur : <<http://www.espacestemp.net/articles/amenager-les-rythmes->>

nécessaire, c'est à dire qu'il faut réussir à se défaire du poids des représentations que l'on charrie 2 - idée selon laquelle nous vivons dans un monde de *débris* qu'il nous appartient de **réinterpréter** et que nous devons **recomposer**, **réagencer** afin d'en faire sortir un **sens** nouveau.

**Polyfonctionnel** : caractéristique de ce qui peut accueillir plusieurs fonctions.

**Polytopie** : fait de matérialiser plusieurs spatialités ; éventuellement pratique de différents lieux au cours de notre journée, de notre existence.

**Polyvalence** : caractère de ce qui peut accueillir plusieurs usages.

**Polyvalent** : « qui est efficace dans plusieurs cas différents, qui offre plusieurs usages possible ou qui possède des aptitudes, des capacités variées »<sup>103</sup>.

**Pratique** : expression *physique* d'une action que l'on réalise, les questions d'appartenance et des valeurs que l'on porte peuvent caractériser une pratique.

**Réemploi** : fait de réutiliser un objet pour un autre usage ou process sans modifier fondamentalement ses caractéristiques physiques initiales.

**Réinterprétation fonctionnelle** : relatif au détournement, consiste à intégrer un objet dans un process pour lequel il n'est pas initialement destiné.

**Réhabilitation** : « *remise en état du bien, sans forcément en modifier la fonction, mais qui implique des démarches de rénovation* »<sup>104</sup>.

**Requalification** : terme d'architecture et d'urbanisme désignant une « *opération généralement assez*

---

<sup>103</sup> Polyvalent. In : *Dictionnaire Larousse*. 2008.

<sup>104</sup> FLUCK, Pierre. *Manuel d'archéologie industrielle*. À paraître.

étendue qui procure une nouvelle physionomie, de nouvelles fonctions à une friche, souvent un quartier tout entier ; les bâtiments originels ne sont pas forcément concernés ».<sup>105</sup>

**Reconversion** : restauration ou rénovation qui s'appuie sur un changement de fonction du bâtiment.

**Résilience** : emprunt d'idéologie militaire, ce terme désigne la capacité d'un objet ou d'un système à retrouver son état d'origine, le « retour à un état fonctionnel »<sup>106</sup>.

**Réversibilité** : ce sur quoi on peut revenir ; quel niveau de réversibilité introduit-on dans l'urbain, le bâti, les équipements ?

**Scénographie** : pratique relevant des arts de la scène mais reprise par le design ou l'architecture et qui consiste à coordonner l'agencement d'un espace avec une approche esthétique voir expérientielle.

**Sens** : le sens que l'on donne à nos actions constitue une appréhension délicate car il est subjectif quant aux valeurs que l'on porte.

**Soft** : on désigne ici les processus et travaux d'aménagement qui ne font pas appel à de l'ingénierie lourde mais qui riment plutôt avec léger ou frugalité.

**Souple** : qui se plie facilement ; qui donne une impression de légèreté, d'élasticité ; qui a le corps flexible.

**Tiers lieux** : à mi chemin entre domicile et lieu de travail, le tiers lieux constitue un espace d'activité ou du faire avec une prégnance des idées de

communauté, de fertilisation et de processus. Différentes logiques de fonctionnement laissent apparaître différentes acceptations du terme selon ce qu'on y fait et comment : espace de coworking, tiers lieux d'activité, tiers lieux idéologique, etc....

**Transformable** : qui revêt la possibilité d'être transformé, soit de changer dans la forme ou dans les caractères généraux.

**Urbanisme temporaire** : « action d'organiser et d'aménager l'espace public temporairement afin d'amplifier ses usages à court terme et de valoriser et accompagner des projets urbains à moyen terme »<sup>107</sup> ou occupation ponctuelle de l'espace public au moyen du léger, du démontable, de l'éphémère<sup>108</sup>.

**Urbanisme temporel/chrono-urbanisme** : pratique de l'urbanisme qui suppose l'introduction de la question du temps dans l'aménagement urbain, à la fois dans les mobilités mais plus généralement dans la recherche d'une meilleure articulation des temps de la ville<sup>109</sup> ; « ensemble des plans, organisations des horaires et actions qui permettraient une organisation optimale et multiscale des fonctions techniques, sociales et esthétiques de la ville »<sup>110</sup>.

**Usage** : interroge dans notre propos les différentes actions ponctuelles qui investissent l'espace public.

---

<sup>107</sup> PRADEL, Benjamin. L'urbanisme temporaire : du court au moyen terme. Une échelle d'action urbaine intermédiaire. In : DE CONINCK, Frédéric et DEROUBAIX, José-Frédéric (dir.). *Ville éphémère ville durable, Nouveaux usages nouveaux pouvoirs*. Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2008, p. 247-260.

<sup>108</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie, *op. cit.*

<sup>109</sup> GASNIER, Arnaud. Mobilités et politiques spatio-temporelles Vers un chrono-urbanisme et une articulation cohérente des temps de la ville? (**en ligne**). 2013. Disponible sur : <halshs-00839918>

<sup>110</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. *op. cit.*, Utiliser la clé des temps. Vers la ville malléable.

---

<sup>105</sup> FLUCK, Pierre. *op. cit.*

<sup>106</sup> AMALRIC, Marion. Conférence dans le cadre du Festival International de Géographie : *Habiter les territoires vulnérables : apport des représentations sociales à l'étude des risques*. 05.10.2015.

## 2. Mises en représentations conceptuelles

*Au travers de cette partie, c'est une première approche du concept de ville malléable qui est proposée. L'enjeu consiste à prendre la mesure du sujet de façon exploratoire au moyen de créations. Ceux-ci s'appuient sur les univers de l'art contemporain et de l'entreprise connectée et servicielle. Le dernier schème provient de la première appréhension subjective que j'ai développé quant au concept de ville malléable.*

### Une lecture par l'art contemporain

Champion METADIER avec sa série d'œuvres d'art numérique *Timetrackers* - que j'ai pu découvrir en 2012 au *Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole* - interroge une certaine idée de l'onirisme mais surtout du temps. Il apparaît à la fois figé dans une toile où il se meut et évolutif au sens du mouvement qui transparait. L'hybridation dans ces formes est remarquable en cela qu'elles s'entrecroisent, s'entremêlent avec un appel à l'esthétique du liquide.

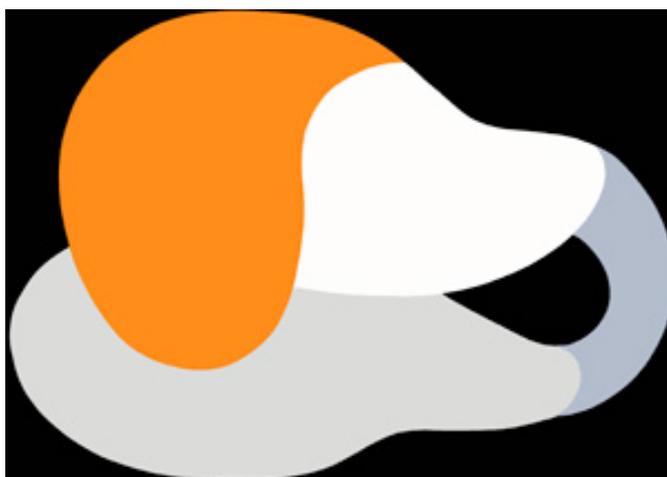


Figure 2 : 'Timetracker' série III, 2009. 208 x 148 cm. © Photo : Didier L'Honorey. © Adagp, Paris juin 2012.



Figure 3 : "Timetracker" série II, 2007. 103 x 83 cm. Collection privée, Paris. © Photo : Didier L'Honorey. © Adagp, Paris juin 2012.



Figure 4 : "Timetracker" série I, 2005. 230 x 130 cm. Collection MAMAC Musée d'Art moderne et d'art contemporain de Nice. © Photo Marc Damage. © Adagp, Paris juin 2012.

## Représentation animée

Présenté à la *biennale internationale du Design de Saint-Étienne*, le projet *Open Data, l'empreinte du mouvement collectif* porté par l'équipe *Advanced design* du technocentre d'*Orange* propose une mise en représentation des lieux que nous pratiquons avec l'aide de l'outil numérique. L'image produite donne une appréhension en trois dimensions des espaces que nous traversons selon la fréquence, le moment et le temps que nous y passons. C'est ainsi l'épaisseur de notre espace-temps propre qui est symbolisée à l'image d'une *chrono-topographie*. Ce type de représentation est rendu possible par le grand nombre de données que récoltent les entreprises qui évoluent dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'instar des opérateurs téléphoniques. Alors que ces données intéressent particulièrement les acteurs du marketing digital, les établissements publics ne sont pas en reste à l'image de l'expérimentation utilisant le medium précité en appui au projet urbain du quartier Le Blosne à Rennes, fruit d'un partenariat entre *Orange*, Rennes Métropole et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes.

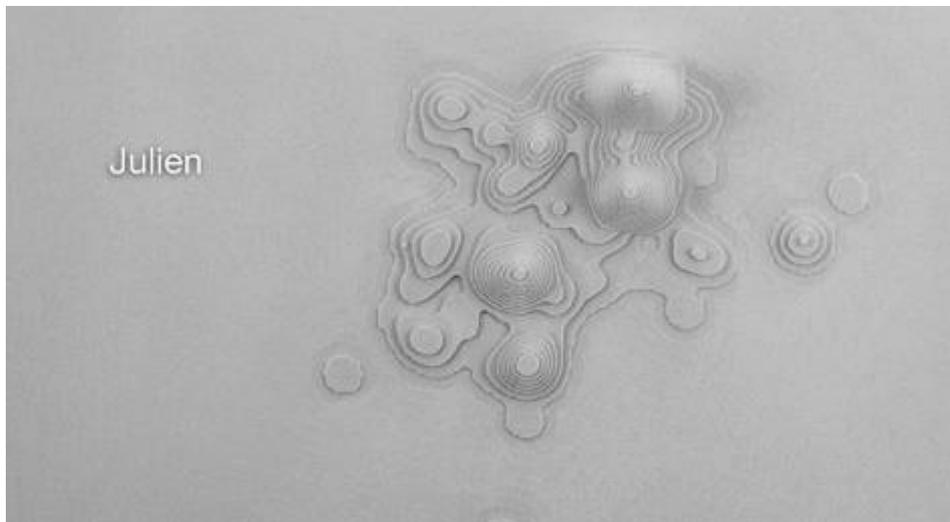
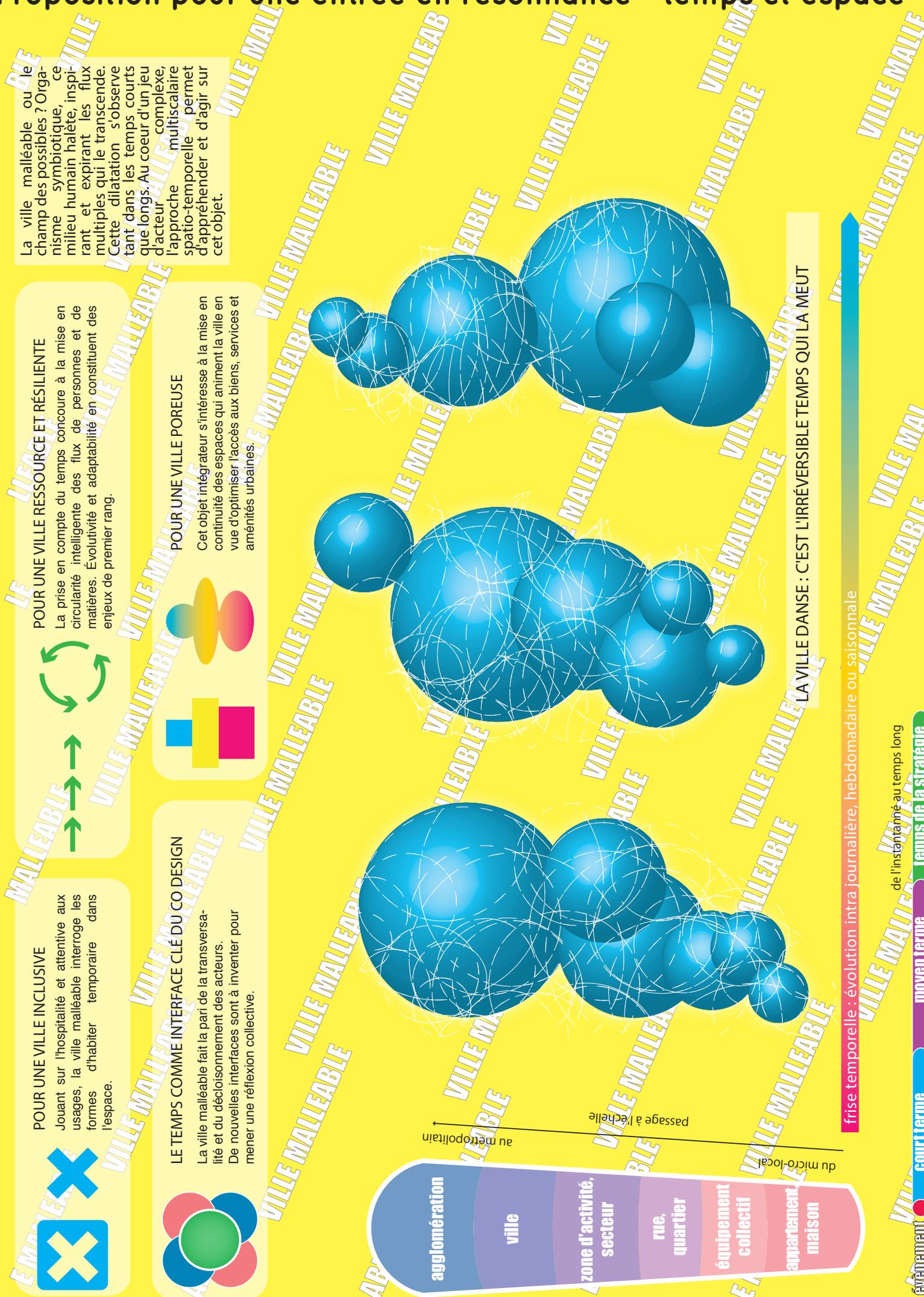


Figure 5 : Objet data, l'empreinte de mouvement. Empreinte de mouvement. Orange labs/OLPS/SENS. 2013. © Frédéric MIT

## Représentation conceptuelle

Les schèmes suivants essayent de dessiner une appréhension perceptuelle, synthétique et métaphorique du concept de ville malléable. Ils font également office d'argumentaire pour une mise en pratique de cet outil théorique.

# Proposition pour une entrée en résonance - temps et espace -



La ville malleable ou le champ des possibles ? Organisme symbiotique, ce milieu humain haleté, inspirant et expirant les flux multiples qui le transcende. Cette dilatation s'observe tant dans les temps courts que longs. Au cœur d'un jeu d'acteur complexe, l'approche multifacétée spatio-temporelle permet d'appréhender et d'agir sur cet objet.

**POUR UNE VILLE RESSOURCE ET RÉSILIENTE**  
 La prise en compte du temps concourt à la mise en circularité intelligente des flux de personnes et de matières. Évolutive et adaptabilité en constituent des enjeux de premier rang.



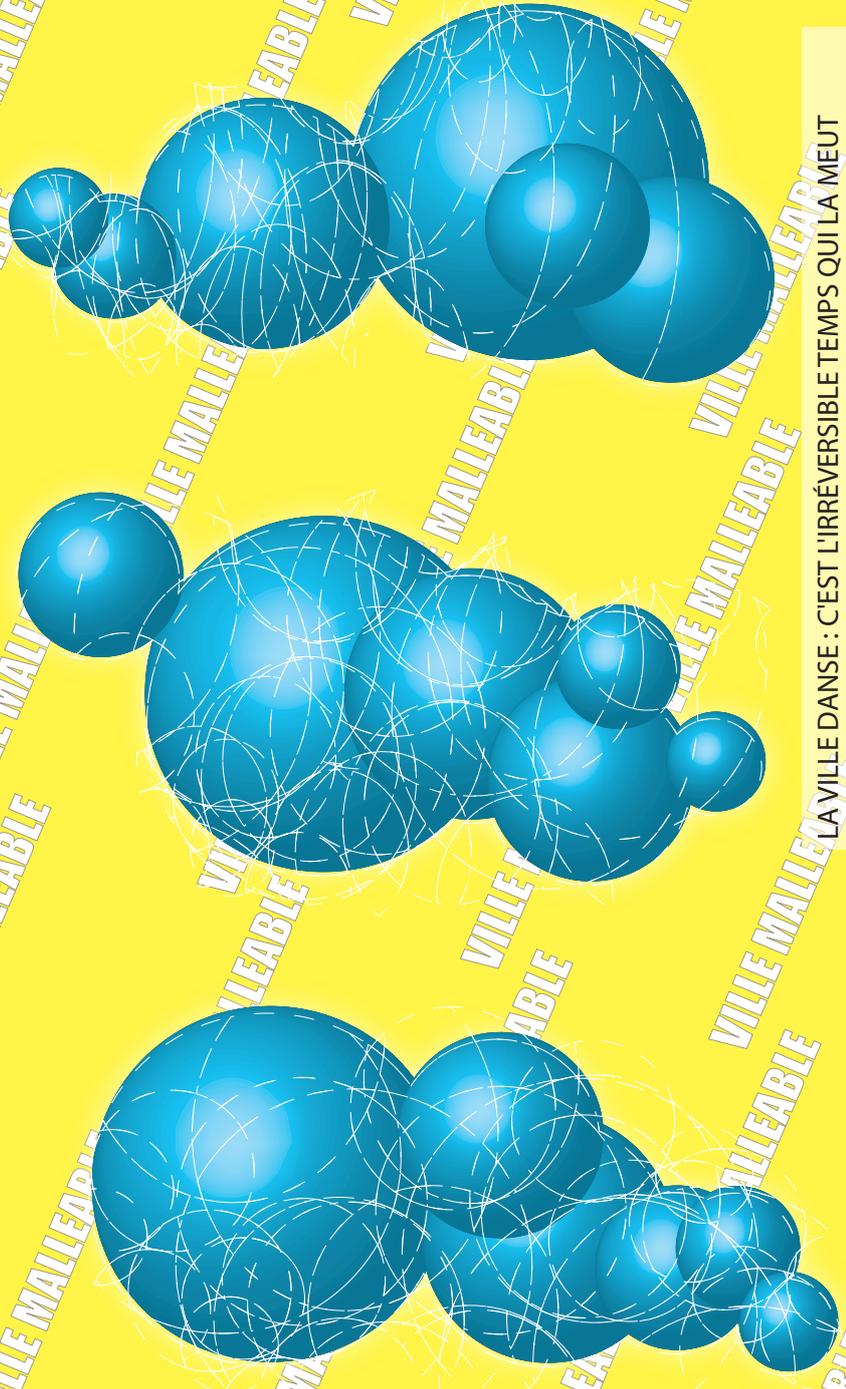
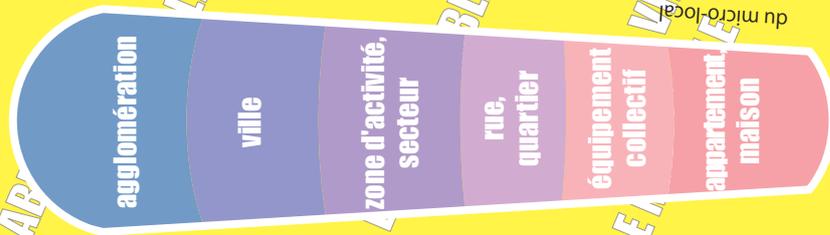
**POUR UNE VILLE POREUSE**  
 Cet objet intégrateur s'intéresse à la mise en continuité des espaces qui animent la ville en vue d'optimiser l'accès aux biens, services et aménités urbaines.



**POUR UNE VILLE INCLUSIVE**  
 Jouant sur l'hospitalité et attentive aux usages, la ville malleable interroge les formes d'habiter temporaire dans l'espace.



**LE TEMPS COMME INTERFACE CLÉ DU CO DESIGN**  
 La ville malleable fait la pari de la transversalité et du décloisonnement des acteurs. De nouvelles interfaces sont à inventer pour mener une réflexion collective.



LA VILLE DANSE : C'EST L'IRRÉVERSIBLE TEMPS QUI LA MEUT

frise temporelle : évolution intra journalière, hebdomadaire ou saisonnière

### 3. L'observation du terrain et le benchmarking : un premier inventaire des bonnes pratiques

#### Mobilités et voirie

*Les questions des voies et des mobilités sont ici appréhendées dans leurs dimensions élargies. Il s'agit donc autant d'aborder les problématiques de cohabitation et de polyvalence sur la voirie avec des pistes de solutions présentées en termes techniques et de politiques temporelles ; que le détournement de matériel roulant dédié, du transport de personnes au transport de marchandises et enfin de porter notre regard sur le développement de l'adaptabilité et de la résilience des réseaux par le prisme technologique : smart grids, big data et peer to peer.*

#### Alternance, interopérabilité et restriction d'usage

En réponse à la **congestion routière** et aux problèmes induits en terme de **pollution**, des métropoles mettent en place des systèmes d'**alternance** dans l'utilisation de la **voirie**. Ainsi, selon la **période** et/ou la **zone**, l'usage du véhicule individuel peut-être contraint en vue d'opérer une baisse du trafic. Au moyen de pastilles (Mexico) ou du caractère pair ou impair de l'immatriculation (Bruxelles), une voiture peut voir son accès autorisé ou interdit dans certaines zones. Le programme « Hoy no circula » à Mexico prévoit par exemple depuis 1998 l'interdiction de circulation pour chaque automobile l'un des cinq jours ouvrables. Le résultat est cependant nul par rapport à l'effet escompté, en cela que les déplacements sont reportés le week-end, alors que les ménages aisés contournent ce dispositif car ils possèdent plusieurs véhicules, de façon à pouvoir circuler tous les jours<sup>111</sup>.

---

<sup>111</sup> RUFAT, Samuel. De la « région la plus transparente » à la smogopolis. *In* : Mexico, au risque de son développement. *Géococonfluences* : Ressources de géographie pour les enseignants. (**en ligne**). Disponible sur : < <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/corpus-documentaire/mexico-au-risque-de-son-developpement>>

Les enjeux sont la lutte contre l'*autosolisme* et le développement de la **mutualisation** – autopartage, covoiturage, autostop – : des dérogations permettent aux véhicules de circuler dès lors qu'elles transportent plus de *n* passagers. À ce titre, une initiative du Cerema<sup>112</sup> et de la Direction de l'environnement de Franche-Comté avec l'appui de l'ADEME<sup>113</sup> expérimente un radar spécial de contrôle du covoiturage dans la commune de Jougne (Doubs) où les migrations pendulaires transfrontalières provoquent d'importants engorgements<sup>114</sup>.

Ces pratiques sont d'ailleurs appelées à faire leur retour en France dans le cadre de la **loi sur la transition énergétique**. Un système de pastilles selon la nature plus ou moins polluante du véhicule individuel permettrait alors d'autoriser l'usage des voies dédiées aux transports collectifs, de faciliter le stationnement et/ou d'organiser l'alternance dans la voirie. L'application de ce dispositif laissée à l'initiative des niveaux locaux enthousiasmerait déjà Éric PIOLLE, maire de Grenoble<sup>115</sup>.

En outre, alors que « l'inflation guette : voie pour les voitures, voie pour les taxis et les transports en commun, transports en commun en site propre... »<sup>116</sup>, le partage de la voirie et le développement de l'**interopérabilité** représentent des enjeux de premier plan pour une montée en **performance** du matériel roulant et de l'intensité d'utilisation de la chaussée. Le cas des plateformes de tramway constitue à ce titre un exemple intéressant. Empruntées largement par les cyclistes sur leurs portions minéralisées et au grand dam des exploitants, cet usage interdit mais néanmoins toléré représente en fait un risque moindre : « la **cohabitation** des cyclistes avec tramways sur le même espace ne génère pas d'insécurité supplémentaire pour les cyclistes »<sup>117</sup>. À l'inverse, on peut imaginer le gain d'espace dès lors que l'on programmerait en amont la cohabitation des usages sur la voirie. Et cela dans un contexte où **cyclabilité** et

---

<sup>112</sup> Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

<sup>113</sup> Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

<sup>114</sup> Nouveau : le radar qui contrôle le covoiturage (**en ligne**). 15.06.2015. Disponible sur : <[transports.blog.lemonde.fr](http://transports.blog.lemonde.fr)>

<sup>115</sup> Plan anti-pollution : des pastilles pour les voitures, les villes appelées à agir (**en ligne**). *Libération*. 2.06.2015. Disponible sur : <[http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:St1bZE9YProj:www.liberation.fr/societe/2015/06/02/qualite-de-l-air-des-janvier-un-certificat-pour-les-vehicules-moins-polluants\\_1321185+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr](http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:St1bZE9YProj:www.liberation.fr/societe/2015/06/02/qualite-de-l-air-des-janvier-un-certificat-pour-les-vehicules-moins-polluants_1321185+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr)>

<sup>116</sup> GWIAZDZINSKI, Luc et RABIN, Gilles, *op. cit.*

<sup>117</sup> Cerema. Rapport d'étude : *Interaction vélos / tramways dans les réseaux français, Phases 1 et 2*. Novembre 2014. 296p.

**marchabilité**, amenés à se (re)développer constituent des mots d'ordre du **New urbanism**, ce courant urbanistique qui « promeut une forme urbaine réhabilitant la marche à pied et favorisant la **compacité** »<sup>118</sup>. On parle d'ailleurs aujourd'hui de **walkable urbanism**<sup>119</sup>.

Le **partage modal** de la rue, vu comme la manière de se déplacer implique de s'intéresser aux différents usages dans la circulation. Dispositifs réglementaires et conception de l'espace en constituent les leviers d'action principaux<sup>120</sup>.

Un détour par les villes suisses dans lesquelles il est fréquent que les voies soient partagées entre transports en commun, automobiles et **mobilités actives** nous donne des exemples d'application à étudier. En France, les zones 30 et les *zones de rencontres*, résultats de processus, plaident pour des mobilités plus apaisées et attentives. Lenteur et **décélération** semblent opérer leur retour, dans les villes et les esprits, à l'image des plans piétons de Strasbourg où l'on peut lire cette citation de David LEBRETON : « La marche déjoue les impératifs de vitesse, de rendement et d'efficacité. Elle ne consiste pas à gagner du temps mais à le perdre avec élégance. ».

À Mulhouse, le tram-train consiste en un matériel roulant **interopérable** entre le réseau ferré urbain et le réseau ferré français<sup>121</sup>. S'imbriquant sur deux échelles, il a vocation à faire lien entre la zone d'emploi de Mulhouse et la vallée de la Thur.

## Transport en commun et transport de marchandises

La réflexion sur la **polyfonctionnalité** des transports collectifs constitue un sujet à enjeux. Solliciter les rames de tramway pour irriguer nos centre-ville à la fois en personnes et en marchandises : voilà une pratique qui s'intéresse à la **temporalité nocturne** de ces **équipements** alors rangés à l'entrepôt. La faisabilité est ambivalente : d'une part, les petites surfaces alimentaires type *Daily Monop* ou *Carrefour City* reconquièrent les villes avec l'augmentation des besoins en terme de **logistique** que cela implique et d'autre part, la petite taille

---

<sup>118</sup> GHORRA-GOBIN, Cynthia. Le New Urbanism et la soutenabilité (**en ligne**). *Métropolitiques*, 11.2014. Disponible sur : <<http://www.metropolitiques.eu/Le-New-Urbanism-et-la.html>>

<sup>119</sup> GHORRA-GOBIN, Cynthia. Du suburbain au walkable urbanism. *La revue Urbanisme*, Campagnes urbaines, hiver 2013, hors-série n°47.

<sup>120</sup> SOULIER, Nicolas. Des processus fertiles. In : Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'action. Paris : Ulmer, 2012, p. 73-111.

<sup>121</sup> VOLVEY, Anne (dir.). Le tram-train, facteur de décloisonnement des échelles ferroviaires et urbaines. In : *Echelles et temporalités*. France : Édition Atlande, p.159-159.

de ses structures et éventuellement leur emplacement dans des zones piétonnes rendent délicate la question de l'**approvisionnement** en termes de taille critique et de ruptures de charge. Les réseaux ferrés représentent dans tous les cas des charges lourdes à amortir et dont la diversification pourrait répondre à cet enjeu financier. La **physionomie interne** du matériel roulant serait alors à réfléchir en amont en terme de modularité de l'espace.

Bien que représentant des freins à lever, la mise à profit du tramway grenoblois pour du transport de marchandises constitue une piste à réétudier au regard de l'histoire : impossible de faire l'impasse sur le fait que l'ancien tramway exploité pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle contribuait à la circulation de marchandises à destination des industries et de courrier. Des remorques étaient alors rattachées au matériel roulant.

En outre, on connaît l'**adaptation** dont font preuve les transports en commun en terme d'horaires. La variance des plages de fonctionnement témoigne de rythmes quotidiens, hebdomadaires et saisonniers propres. Il est à ce titre impossible de faire l'impasse sur le rôle structurant des **rythmes scolaires et vacanciers**. L'hiver et l'enneigement des stations de ski révèlent aussi des bus à usage saisonnier avec le service départemental *Transaltitude*.

Le designer Fabien COMBES avec son projet *Maximodale* à Saint-Étienne s'est emparé de cette question en proposant un transpalette adapté aux dimensions du matériel roulant.



Figure 6 : *Maximodale*, Fabien COMBES

## Circulation de matière et d'énergie : vers des réseaux plus résilients et intelligents

Les principes que la logique de **réseaux** s'apparente à une logique de rythmes<sup>122</sup> et que « le réseau s'impose face à la proximité »<sup>123</sup> investissent la problématique spatiotemporelle et intéressent le concept de ville malléable.

Amenant des innovations de rupture, les recherches et les technologies autour des **smart grids** ou réseaux intelligents amènent les questions de **flexibilité** et de **résilience** au devant de la scène. Selon la *Plateforme technologique européenne Smartgrids* - regroupement des acteurs forts d'un secteur d'activité -, le *smart grid* est un « réseau d'électricité, qui intègre intelligemment les actions des producteurs et des consommateurs qui y sont connectés, afin d'offrir un approvisionnement en électricité efficace, durable et économique en toute sécurité ». Cette première définition emprunte la rhétorique du monde de l'entreprise et laisse entrevoir des opportunités en terme de développement de marché. Le département de l'énergie de l'administration américaine quant à lui le définit comme suit : « réseau **auto cicatrisant**, qui permet une **participation** active des consommateurs, qui est résilient aux attaques malicieuses et aux catastrophes naturelles, intègre toutes les sources de production et de stockage, accommode de nouveaux produits, services et marchés, optimise l'utilisation des infrastructures et fonctionne efficacement, fournit une qualité d'alimentation pour l'économie numérique »<sup>124</sup>. Cette seconde appréhension du *smart grid*, plus complète, fait intervenir les champs de la sécurité et de la résilience et laisse entendre la radicalité des changements inhérents. En fait, le *smart grid* œuvre pour une **adaptation** de la fourniture d'électricité au plus près de l'offre et de la demande selon une logique de flux et de stock. « Plus que jamais, le réseau est un outil de mutualisation des aléas du système »<sup>125</sup>. Les réseaux d'eau intelligents ou **smart water networks** équipent les conduites de capteurs en vue de connaître l'état du réseau, la consommation et les ressources disponibles.

---

<sup>122</sup> BOULLIER, Dominique. Conférence à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble dans le cadre du colloque Habitable, Vivable, Désirable, Débats sur la condition territoriale : *Nos territoires sont des intérieurs*. 26.03.2015.

<sup>123</sup> GWIAZDZINSKI, Luc et RABIN, Gilles, *op. cit.*

<sup>124</sup> HADJSAÏD, Nourredine et SABONNADIÈRE, Jean-Claude. Définitions de « réseau intelligent » ou « SmartGrids ». In : *SmartGrids Les réseaux électriques intelligents*. France : Éditions Hermès - Lavoisier, 2012, p. 36-37. (Traité EGEM : Électronique – Génie Électrique – Microsystèmes)

<sup>125</sup> MIGNON, Hervé. Un réseau de transport en évolution. In : *SmartGrids Les réseaux électriques intelligents*. France : Éditions Hermès - Lavoisier, 2012, p. 97-100. (Traité EGEM : Électronique – Génie Électrique – Microsystèmes)

Le système transfrontalier entre l'éolien danois et l'hydraulique norvégien, où les variations de productions sont compensées par les interconnexions étendues montre un exemple archétypal de la logique de *smart grid*. Le concept de réseau intelligent s'étend au delà du stricte approvisionnement en énergie et s'appuie sur des technologies telles que la **domotique**. Son déploiement passe par le développement de l'**interopérabilité** entre les outils et les techniques, les systèmes et les sous-systèmes. Les échelles qu'il sollicite vont du continent à l'habitat : des infrastructures transnationales à l'informatique embarquée dans le domicile. Ce dernier point amène à regarder les différences de durée de vie entre l'enveloppe du bâti et l'électronique installée dans ses murs et pose donc la question de l'**obsolescence** de l'informatique quant au dur<sup>126</sup>. Au niveau urbain, on peut dès lors imaginer une *smart city pucée*, optimisée, où l'asphalte s'adapte au changement de météo et où les poubelles envoient un signal dès lors qu'elles sont pleines...<sup>127</sup>

Grenoble n'est pas en reste quant à ces développements : la première chaire d'excellence en France dédiée aux *smart grids* siège à l'Institut National Polytechnique. De surcroît, la ville a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets *Ville Intelligente/NFC*. L'existence d'une filière est palpable : « L'AEPI (Agence d'études et de promotion de l'Isère) (...) recense plus de 80 entreprises impliquées à des degrés divers dans l'énergie intelligente : gestion des réseaux, stockage, efficacité énergétique, véhicules électriques, etc. »<sup>128</sup> Le **smart metering** soit la « mesure intelligente » s'incarne au travers des nouveaux compteurs d'électricité *Linky* ; l'entreprise grenobloise *Atos Worldgrid* est impliquée dans la partie logiciel de ce nouveau produit. Investissant des logiques algorithmiques, les réseaux intelligents et le *big data* sont présentés comme des outils de premier plan en faveur de la **transition** énergétique.

La vague **big data** n'est pas en reste avec le foisonnement des données que l'on produit constamment au moyen des **wearable devices** (nouveaux objets connectés) de type smartphone et tablettes. Ces *datas* qui renseignent sur la localisation géographique et éventuellement l'âge et le sexe intéressent les entreprises mais aussi les collectivités publiques. Le traitement de ces

---

<sup>126</sup> CASTAIGNÈDE, Frédéric. Les villes du futur (1/3) : Les nouvelles villes (France, 2014). In : Arte Futur. Disponible sur : <<http://future.arte.tv/fr/les-villes-du-futur>>

<sup>127</sup> MOTS PAUMÉS, Bastien (artiste) et FABER, Louis-Barthélémy. Conférence à Minatech dans le cadre du salon EXPERIMENTA Arts Sciences Technologies : *Paysages μ-technologiques, plongeant dans une puce microélectronique*. 09.10.2014.

<sup>128</sup> Gestion intelligente de l'énergie : Grenoble en pointe. *Présences-grenoble.fr, Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble*. 10.02.2014. Disponible sur : <<http://www.presences-grenoble.fr/gestion-intelligente-de-l-rsquo-energie-grenoble-en-pointe--28407.kjsp>>

informations peut par exemple aider à **prévoir** les embouteillages, les canaliser et proposer des solutions de repli. *Orange Business Services* avec son service *business to business* « Flux vision » propose par exemple des cartographies temporelles des profils de ses clients à des fins de marketing.<sup>129</sup> La ville de Grenoble se positionne en faveur de l'accès aux données pour les citoyens. Elle a ouvert un poste d'adjoint au maire délégué à l'**open data** dont Laurence COMPARAT assure la charge.

Une autre dynamique de la ville intelligente émane de la mobilisation citoyenne. Elle prend pour base le système du **peer to peer** grâce auquel les individus créent des réseaux inter reliés généralement affranchis de la mainmise d'un serveur unique contrôlé par un fournisseur tiers. Ce système **décentralisé** permet, grâce au **réseau MESH** une vraie résilience du réseau puisque tous les **nœuds** en assurent le fonctionnement et non plus un serveur centralisé. À ce titre, ces réseaux sont susceptibles de se mettre en place dans les zones sinistrées suite à une **catastrophe** naturelle comme le passage du cyclone Katrina à la Nouvelle Orléans.<sup>130</sup> La meilleure sécurisation des flux d'informations explique par ailleurs son utilisation pendant les Printemps arabes ou dans la *Zone à Défendre* de Notre-Dame-des-Landes.<sup>131</sup> Ils témoignent également de la façon dont les citoyens montrent leur capacité à se fédérer suivant des logiques d'*empowerment* sur fond de *hacking* comme dans le quartier 48217 à Detroit, espace délaissé par les fournisseurs d'accès et où les habitants ont monté leur propre réseau wifi.<sup>132</sup> À Grenoble, *Grenode*, un fournisseur d'accès à internet alternatif a suivi cette même voie. Décentralisation du web et mutualisation de l'accès en sont les objectifs poursuivis.

## Multifonctionnalité des lieux et rotation des usages

*Les échelles du bâti ou de la place publique sont susceptibles de révéler certaines organisations singulières qui s'appuient sur la mutualisation, l'esprit collaboratif et permettent l'expression d'usages variés. Lieux d'initiatives ou*

---

<sup>129</sup> voir à ce titre la vidéo d'animation explicative en *motion design* disponible sur : <<http://www.orange-business.com/fr/produits/flux-vision>>

<sup>130</sup> C'est quoi, un réseau Mesh? In : *Atlantico*. 2013. Disponible sur : <<http://www.atlantico.fr/rdv/minute-tech/c-est-quoi-reseau-mesh-louise-hoffmann-724835.html>>

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> BIENVENU, Hélène et MANDRAY, Nora. Réseau 48217 In : *DIY Manifesto*. Disponible sur : <<http://www.diy-manifesto.com/#home>>

*espaces publics, ces formes spatiales témoignent de dynamiques originales qui reconfigurent les centralités avec un pari porté sur le collectif, la rencontre, le métissage. Leurs horizons temporels sont séquentiels voire polychroniques. Nous parlons ici des squats, des parkings, des médiathèques, des locaux associatifs...*

## Associatif et transgression

En **bouleversant** les jeux d'acteurs traditionnels, des associations arrivent à se **fédérer** et à opérer un partage de l'espace entre leurs différents intérêts. Ainsi, à *Cap Berriat*, « pépinière d'association » grenobloise, l'esprit **collaboratif** règne tandis que des pièces et des équipements sont mutualisés.

Autre lieu qui fait **culture** à Grenoble, la *Bifurque* accueille un parc freestyle pour les sports de glisse mais aussi des **événements** sur le mode de la fête. Notons la proximité immédiate de la *Plage de Grenoble*, **hétérotopie** estivale qui amène le sport et la détente en ville dans un endroit transformé pour l'occasion.

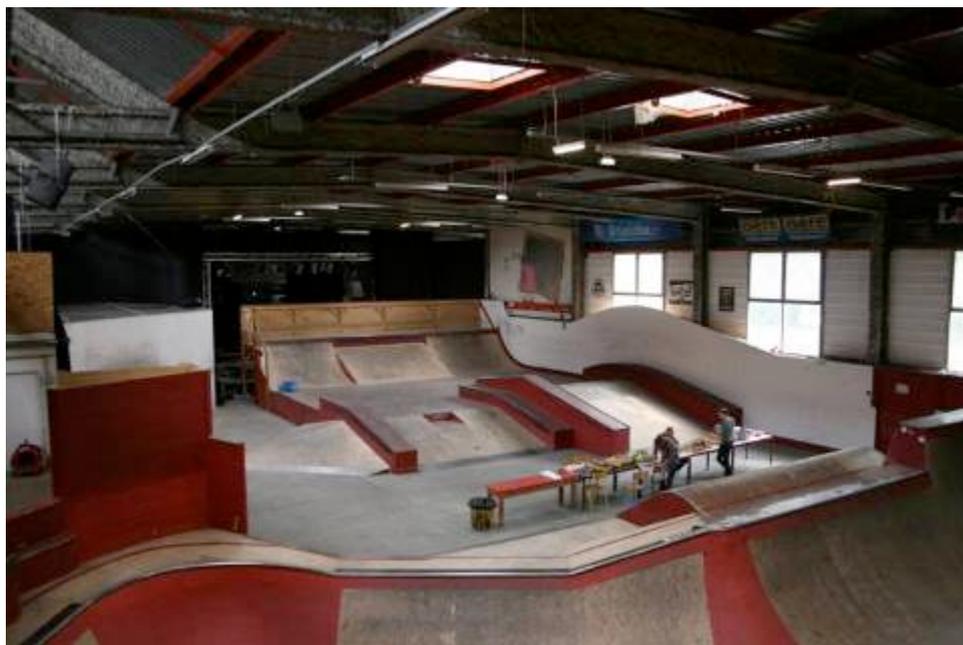


Figure 7 : la *Bifurque* à Grenoble, Cda

Enfant de l'épineuse **problématique foncière** et/ou de l'**idéologie alternative**, le phénomène **squat** n'est pas en reste à Grenoble.

En investissant pour des raisons économiques un espace alors squatté, c'est aussi les questions de la densité urbaine qui sont en jeu, ainsi que celles de la **stratégie foncière** déployée par la municipalité pour optimiser le taux

d'**occupation du bâti** en y favorisant ou non l'**accès**. Ces espaces ont l'originalité de laisser entrevoir un système en **mouvement** en cela que les fermetures autant que les ouvertures de squat sont monnaie courante et supposent donc une **mobilité** accrue de la part de ceux qui les habitent.

Les squats idéologiques, tels le *102 rue d'Alembert* ou le regretté *Roxy Cooper* à Grenoble permettent l'usage d'un panel de biens et services non-marchand et des **pratiques variées** y ont cours : **ressources** documentaires, concerts, restauration, zones de gratuité, ateliers de bricolage, sportifs ou artistiques, expositions...<sup>133</sup> Ce caractère **protéiforme**, cette « **multifonctionnalité** » du lieu nous intéresse au regard des horaires d'accueil parfois atypiques pratiqués et des logiques de « multiserviciel » ou de « guichet unique » mises en œuvre, termes dont, avec précaution, nous nous permettons l'emploi dans ce cas. Avec le portage d'actions telles que les *échanges de savoirs réciproques*, des squats s'apparentent aux tiers lieux et représentent de véritables écoles de capacitation citoyenne.

La figure du squat interroge de plus la « **plasticité** des configurations socio-spatiales » : avec la pratique de l'itinérance des personnes qui se rendent dans un squat puis dans un autre, on passe « de la **centralité** de la ville aux lieux qui font centralité »<sup>134</sup>. La ville résulterait donc moins de forces centripètes que de mouvances transversales, se déployant à l'instar d'un **rhizome**.

À ce propos, il arrive que les **services municipaux** investissent des lieux inoccupés comme la chapelle située rue des Bains pour laquelle des représentations lors de la *Fête des tuiles* sont programmées en juin 2015 à Grenoble. Les lieux de culte désacralisés interrogent quant à eux la nature de la **ville palimpseste** qui évolue avec une recomposition de l'existant.

Les **parkings** ouverts constituent en outre un observatoire riche d'enseignements pour qui s'intéresse aux usages détournés des lieux. **Jeux** d'enfants, **sport**, **bricolage** et agrément habitent ces lieux, s'**auto ajustant** en fonctions des différents temps de la journée et de la semaine. Dès lors qu'il est fermé, le statut de cet espace devient ambigu en cela qu'il permet l'accueil des

---

<sup>133</sup> ZENEIDI, Djemila. L'archipel des squats, le réseau des utopies urbaines en Europe. In : BLETON-RUGET, Anne, COMMERÇON, Nicole et VANIER, Martin (dir.). *Réseaux en question : utopies, pratiques et prospective*. Mâcon : Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2010, p. 397-404.

<sup>134</sup> MATTHEY, Laurent, MAGER, Christophe, GAILLARD, David. La centralité de l'espace mobile – Genève et Berlin. *Faces* n°72, Infolio, été 2013.

publics mais sans être à proprement parler un espace public<sup>135</sup>. À ce propos, des recherches augurent la transformation de ces lieux en véritables centrales de mobilité avec connexion aux transports en commun, autopartage et panel de **services**<sup>136</sup>. Le parking de Sèvres-Babylone à Paris a expérimenté la création d'**ambiances** ayant vocation à faire lien avec le quartier et sollicitant les médiums photo, couleurs et objets quotidiens des usagers.

Vinci Park a également joué le jeu du **réenchantement** des parkings : l'initiative *Poésie en sous-sol* avec le concours du *Printemps des poètes* a programmé des installations et la distribution de livrets dans plus de 250 parkings français<sup>137</sup>.

Sur la photo suivante, des ferrailleurs improvisés se livrent au dépouillement d'objets contenant du cuivre pour ensuite les revendre à la déchetterie d'à côté, « 4euro le kilo », sur le parking à l'angle de l'avenue Marie Reynoard et de la rue des Peupliers à Grenoble. Ceux-ci affirment qu'il y a une tolérance de la part des forces de l'ordre sur de telles activités en ce lieu.



Figure 8 : ferrailleurs improvisés, Grenoble, Cda

## Aux pratiques institutionnalisées

Les **marchés** urbains constituent un exemple archétypal de **polyvalence séquentielle** en un lieu. Ci-après, au niveau de l'Estacade à Grenoble, on remarque un système de double **signalétique au sol** qui indique où on peut garer sa voiture et à quel moment. Cet espace voit donc son usage **alterner** entre marché et parking.

<sup>135</sup> PÉCHEUR, Pascale. Vers une autre conception des parkings : créer des liens entre le « dessus » et le « dessous ». In : ESPINASSE, Catherine et LE MOUËL, Eloi (dir.). *Lieux et liens (Tome 1) Des lieux qui créent des espaces*. Paris : L'Harmattan, 2012, p.182-185.

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> HÉMON, Céline et LE VERT, François. Arts et services du quotidien : métamorphoser les espaces du transit. In : ESPINASSE, Catherine et LE MOUËL, Eloi (dir.). *Lieux et liens (Tome 1) Des lieux qui créent des espaces*. Paris : L'Harmattan, 2012, p.187-194.



Figure 9 : lieu-dit l'Estacade, marché le matin et parking ensuite, Cda

La bibliothèque du centre-ville de Grenoble accueille quant à elle des représentations et des expositions artistiques. L'invitation à certaines pratiques sur la terrasse est notable avec la présence d'un micro jardin biologique sur pots, de chaises et tables à agencer et même l'empreinte d'un échiquier géant...



Figure 10 : terrasse et concert *Jeunes talents*, bibliothèque centre ville, Cda

Au sein du quartier de la Villeneuve, l'espace dit *le Patio* retient spécialement notre attention. Ce lieu à l'**amplitude horaire** large accueille en effet des fonctions et services multiples : pas moins de sept associations y développent leurs **activité** tandis que le Centre communal d'action sociale, l'antenne de la mairie pour le secteur et la bibliothèque Arlequin s'y trouvent également. À cet égard, il constitue un exemple relativement complet de lieu mutualisé et **hybride** public-privé.

La *salle 150* située à deux pas a cela d'original qu'elle accueille des réunions publiques et associatives au même titre que des cultes religieux. Preuve en est s'il en faut des possibles qu'offre la posture du **décloisonnement** et de l'**ouverture**.

À Cergy-Pontoise, la nouvelle médiathèque *Visages du Monde* inaugurée en 2013 se positionne clairement en lieu multiserviciel : mairie annexe, salle de spectacles, maison de quartier, salle de danse, pôle multimédia, studio de création, salles pour les associations et espace restauration dans ce lieu ouvert

jusqu'au dimanche provoquent l'enthousiasme des usagers.<sup>138</sup> Cette logique de **multiserviciel** a priori bénéfique s'inscrit dans un contexte de baisse des crédits. Elle se lit notamment dans l'espace rural où, par exemple, la survie de certains services publics tels la Poste passe par le **regroupement** à un autre

## Architecture et ville

*Cette partie s'invite dans les bâtiments publics, privés et communs. Elles questionnent les formes de l'architecture et de l'habiter dans leurs rapports à la ville. La variété des modalités d'organisations déployée par les individus et les groupes est révélatrice de faits économique, culturel, technique et politique. Des exemples étudient des échelles allant de la micro architecture à l'équipement multifonctionnel. Ils tentent d'éclairer l'inscription de ces matérialisations dans des temporalités variées et ce qu'ils nous disent sur nos pratiques et nos façons de nous représenter nos environnements.*

## L'habiter en mouvement : des exemples d'architecture mobile et légère

*Ces formes d'habitats à vocation permanente ou **temporaire** interrogent les rapports que l'on entretient à l'espace et aux lieux signifiants d'une part et disponibles d'autre part : ces réalisations opèrent une lecture de la **question foncière** en négatif avec la réutilisation de l'existant, l'installation temporaire ou dans des zones à contraintes.*

Le projet « d'abri tout terrain multi usages » *Mako*<sup>139</sup>, fruit de l'entreprise *Amroc Concept* qui évolue en Isère et en Savoie, se destine au milieu inhospitalier qu'est celui de la haute montagne. Considérant les **contraintes** de construction dans ces altitudes élevées, cet objet a intégré dans son cahier des charges les impératifs de **compacité**, de **légèreté**, d'**adaptabilité** et de **polyfonctionnalité**<sup>140</sup>. La **mobilité** est favorisée par l'usage de l'aluminium, matériau léger. Les quatre pieds télescopiques rendent la structure adaptable à différents types de terrain dans lesquels il n'est pas nécessaire de creuser des

---

<sup>138</sup> plus d'infos : [http://ecrans.liberation.fr/ecrans/2013/02/13/un-nouveau-visages-du-monde-a-cergy\\_949094](http://ecrans.liberation.fr/ecrans/2013/02/13/un-nouveau-visages-du-monde-a-cergy_949094) et <http://www.ot-cergyponoise.fr/Fiche/Detail/955/Decouvrir~Culture~Lieux-culturels/Mediathèque-Visages-du-monde>

<sup>139</sup> observé à l'exposition *Montagne Design* au Couvent Sainte-Cécile de Grenoble du 22.01.2015 au 17.04.2015

<sup>140</sup> voir le site dédié à *Mako*, pourvu de nombreux visuels : < <http://www.mymako.eu/> >

fondations. *Mako* se dit aussi **modulaire** : il est possible d'assembler plusieurs structures de base pour créer un ensemble, et les façades sont interchangeable. Selon son créateur Marc GIRARD, ces principes investissent la problématique de « comment répondre à différents besoins sans investir de manière pérenne des environnements naturels fragiles et sauvages ». Cet abri est donc pensé pour revêtir différentes facettes : abri de secours, point de stockage, usage événementiel, point info, point chronométrage, poste de soin... Des applications dans l'**événementiel** et l'**humanitaire** sont actuellement à l'étude.



Figure 11 : *Mako*, abri tout terrain multi usages, 2,05 x 2,05 x 2,25 mètres, création 2011, auto-édition de deux prototypes, Cda

L'architecte berlinois Van Bo LE MENTZEL<sup>141</sup> s'empare des questions de l'**autoconstruction** et de l'accès au logement pour les personnes défavorisées avec son projet *One-SQM-House*. Proposant un habitat d'un mètre carré **déplaçable** (on peut le porter sur son dos...) et entièrement **modulable**, il investit la **problématique sociale** au travers d'un objet constructible pour un coût de 250euro et une masse de 40kilos. Défendant sa devise « Konstruieren statt Konsumieren » (construire au lieu de consommer), il se positionne dans l'**éthique du faire** et du **do it yourself** : les plans sont en **accès libre**. Avec cet habitat malléable, on choisit où habiter, à quel **moment** la chambre devient cuisine, son orientation par rapport au soleil...Ce projet apparaît comme une

<sup>141</sup> Voir son site internet qui contient de nombreux projets mobiliers et avec les plans en libre accès après avoir rempli un formulaire : <<http://www.hartzivmoebel.de/>>

ode à l'**interstice**, comme une invitation à habiter les espaces publics, comme une **alter proposition** au logement conventionné et conventionnel. Il est d'ailleurs possible de louer un prototype de *One-SQM-House* à Berlin pour une nuit, avec *Air bnb*.



Figure 12 : *One-SQM-House*, inventé en 2012 par Van Bo LE MENTZEL, image © Daniela KLEINT

Assez radicale dans son application, cette proposition s'inscrit dans la tendance montante du **tiny house movement**<sup>142</sup> (mouvement des micros maison)<sup>143</sup>. Ce mouvement **sociale**, architecturale et **politique** défend un mode de vie plus **simple**, plus abordable et plus écologique. Il s'inscrit dans la continuité des célèbres préceptes « Less is more » ou « Small is Beautiful » de Ludwig Mies VAN DER ROHE et d'Ernst Friedrich SCHUMACHER. L'**argument économique** constitue un facteur explicatif à la vue de la **précarité résidentielle** d'un nombre important de ménages américains comme en témoigne le succès des *mobiles home* mais ne doit pas occulter un changement plus profond dans les **mentalités** sur les modes de vie et d'*habiter*. Le **do it yourself** représente une modalité de la construction tandis que des professionnels s'insèrent aujourd'hui dans ce **marché** en expansion. Ces *tiny house* sont fréquemment **mobiles**. Elles revêtent des formes variées : yourte, tipi, *mobile home*, caravane... En France, alors que cette pratique résidentielle était fortement menacée par la loi LOPPSI 2 – l'article 90 concernant l'habitat illicite ayant finalement été invalidé –, la loi **ALUR** de 2014 prévoit la reconnaissance de ces formes d'habitat **léger** et leur entrée dans le droit commun. Ces logements devront alors être **réversibles**, **autonomes** par rapport aux **réseaux** et engager la responsabilité de leurs habitants en matière de salubrité et d'entretien<sup>144</sup>. Comblant le vide juridique préexistant révèle la volonté de reconnaître la légitimité de ces modes d'habiter **alternatifs**. Les documents d'urbanisme devront définir quels terrains peuvent accueillir ces formes d'habitat. Enfin, la question de la **citoyenneté** dont jouiront ou non ces occupants reste posée.

---

<sup>142</sup> Small house movement. In : *Wikipédia (en ligne)*. Disponible sur : <[https://en.wikipedia.org/wiki/Small\\_house\\_movement](https://en.wikipedia.org/wiki/Small_house_movement)>

<sup>143</sup> voir des exemples de *tiny house* audacieuses, enchanteresse ou originales sur : <<http://www.tinyhousefr.fr/>>

<sup>144</sup> voir le dossier de presse « Projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, Innover et accompagner le développement de nouvelles formes d'habitat » (**en ligne**) publié en juin 2013 par le *Ministère de l'égalité des territoires et du droit au logement*. Disponible sur : <[http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/130617\\_DP\\_projet\\_loi\\_Duflot\\_II\\_habitats\\_alternatifs.pdf](http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/130617_DP_projet_loi_Duflot_II_habitats_alternatifs.pdf)>

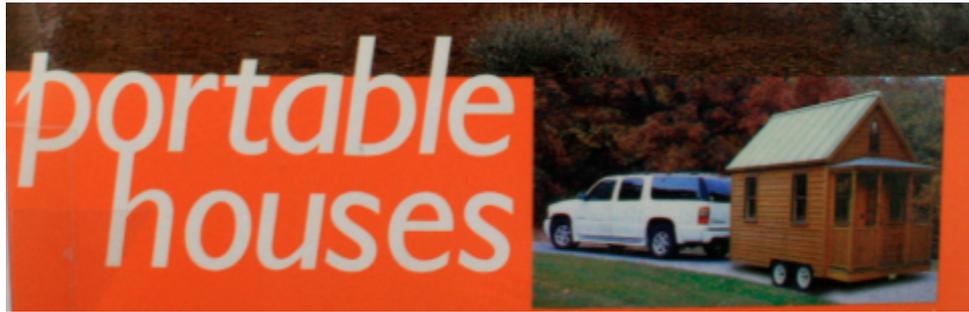


Figure 13 : : bas de couverture du livre « Portable houses », d'Irene RAWLINGS et Mary ABEL, disponible à la bibliothèque de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

## Du mobile au précaire : tour d'horizon des adaptations résidentielles marginales

L'occupation résidentielle **informelle** constitue en effet une problématique connue pour le territoire grenoblois. Nous faisons ici allusion aux méandres de l'Isère du nord-est de l'agglomération investis par des tentes et **cabanes**, au **bidonville** de roms de l'avenue Edmond Esmonin, aux déplacés politiques croates qui habitent dans des **caravanes** depuis 15 ans à l'entrée du parc Gustave Flaubert, en face de la MC2, aux abris de fortune du dessous du pont de l'avenue Gabriel Péri, à côté d'Ikea, mais invisible depuis son automobile, et à tous les autres qui investissent les **recoins** et devantures des bâtiments à la nuit tombée. Ces processus d'adaptation dans l'urgence s'inscrivent dans des temporalités quotidiennes, saisonnières voir multi annuels. Cette situation critique met en lumière l'impérativité d'actions qu'il nous incombe de mener : programmation urbanistique de zones dédiée à l'habitat léger et proposant des conditions de **salubrité** dignes ? Mise à profit de bâtiments inoccupés – dont il faudra alors faire l'inventaire - ? Occupation d'équipements fermés saisonnièrement ? Développement de squats autogérés sous convention avec la mairie ?<sup>145</sup> Formation à l'auto construction et appui aux filières constructives ?<sup>146</sup> L'absence de réflexion collective à ce sujet ouvre la porte aux **dérives** pernicieuses à l'image des loyers que soumettaient les mafias locales aux roms du « campement Esmonin ». Il nous appartient maintenant « d'imaginer un vivre ensemble à l'intersection des espaces publics et privés pour coconstruire une ville solidaire »<sup>147</sup>.

<sup>145</sup> JOUBERT, Anne. Loger les sdf au delà de l'urgence : inventer des modes d'"habiter". Après-demain, *le logement*, 2015, n°33, p.34-36.

<sup>146</sup> BOYER, Béatrice. Séminaire à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble : *Rôle de l'architecture dans les métiers de l'aide internationale. Problématique du lien entre urgence et développement*. 05.11.2014.

<sup>147</sup> *Ibid.*



Figure 14 : « campement Esmonin », avenue éponyme, mai 2015, Cda

À Grenoble, le *Centre communal d'action sociale*, le laboratoire *CRATerre*, l'*École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble* et le collectif d'architectes *CJMX* ont expérimenté en novembre 2006 la mise en place d'un **prototype d'hébergement d'urgence** sur le site du *Passage*. Constatant le développement de la **précarité sociale** et des formes « d'**adaptations marginales** » - cabanes, **véhicules**... - et l'engorgement des dispositifs d'urgence, cette action visait à apporter une réponse **rapide** à ces problèmes. Associant les publics, une cellule de 16m<sup>2</sup> construite collectivement a alors vu le jour.

## L'architecture réversible au service de l'événement

À l'instar de *Black Rock City*, ville hétérotopique et expérientielle du célèbre festival *Burning Man* dans le Nevada, la *Biennale de l'habitat durable* à Grenoble a vu se déployer des dômes géodésiques destinés à accueillir communications et tables rondes. Une des différences entre ces deux matérialisations d'architecture **réversible** réside dans le fait que d'une part elle relève de pratiques constructives émanant d'organisations non-marchandes, alors que de l'autre la *Biennale de l'habitat durable* constitue la vitrine d'une **ingénierie constructive** développée par de grands groupes (Vinci dans le cas cité).



Figure 15 : dômes géodésiques, *Biennale de l'habitat durable*, Cda

Avec l'installation de mobilier d'assise, l'association *Entropie* qui milite pour l'auto construction apporte une nouvelle **aménité** temporaire au site. La présence côte à côte des réalisations d'une structure associative et d'un grand groupe montre que ces deux modalités projectuelles peuvent dialoguer.



Figure 16 : mobilier réalisé par l'association *Entropie*, Cda

L'architecture légère vient en appui aux festivités, mais d'autres formes d'architectures légères servent des logiques de **relogement post-catastrophe** ou révèlent le recours à l'habitat précaire.

En réponse à l'événement climatique extrême ou à la situation post conflit, l'aide internationale arrive en soutien aux populations et propose des solutions de relogement d'urgence. Communément appelés *shelter*, ces tentes ou cabanes d'habitation relatent une dialectique de la **gestion de crise** entre l'urgence et le développement. Conscients que ces **shelters** minimalistes sont en fait occupés bien au delà du temps d'après la catastrophe, et au fait de l'importance de reloger les populations de façon pérenne, les architectes tentent d'intégrer les questions de la **réversibilité** et du **réemploi** à leur démarche<sup>148</sup>. Ainsi, l'évolutivité de la construction de base apparaît en principe structurant de même que la possibilité de réutilisation des matériaux de construction : **mutabilité**, usage à d'autres fins comme le bois qui peut servir à faire du feu.

Les camps de **réfugiés**, dans un contexte d'espace contraint, montrent aussi des partages de l'espace originaux. Ainsi, à Bangui, en Centrafrique, l'aéroport abrite ses activités de transit alors que les côtés des pistes sont investis par l'habitat d'urgence<sup>149</sup>. À Grenoble, lors de la dernière crue décennale (voir demi centennale) de début mai 2015, on a vu que l'espace des berges (inondables) était occupé par des tentes et cabanes habitées par des personnes sans-abris. En élargissant, ce fait pose la question d'*habiter le risque* ou plus généralement d'habiter des espaces à contraintes avec des zones dévolues à l'habitation et sujettes à accueillir les eaux selon une certaine périodicité. Cette matérialisation de l'espace qui change de visage relate des stratégies d'adaptation des populations, très technique avec des projets d'architecture flottante au Pays-Bas, ou plus vernaculaire avec des architectures sur pilotis pour des zones sujettes aux inondations du fait des moussons en Asie du sud-est.

Prospectiviste, Jean BAUDRILLARD élargit en 1967 le champ d'application de l'architecture réversible en y voyant la préfiguration des formes d'habiter de demain : « L'éphémère est sans doute la vérité de l'habitat futur. Les structures mobiles, variables, rétractables, etc., s'inscrivent dans l'exigence formelle des architectes et dans l'exigence sociale et économique de la modernité »<sup>150</sup>.

---

<sup>148</sup> BOYER, Béatrice. *Op. cit.*

<sup>149</sup> Voir à ce titre la photo du satellite Spot sur <<http://image-cnes.fr/1-loeil-du-satellite/centrafrique-un-camp-de-refugies-au-milieu-de-laeroport-de-bangui/>>

<sup>150</sup> BAUDRILLARD, Jean. L'éphémère, *Utopie*, n° 1, mai 1967.

## Mutualisation et espace modulable



Figure 17 : habitat participatif, quartier Saint Bruno, Cda

Au cœur du quartier Saint-Bruno, cet **habitat groupé participatif** amène la réflexion d'une programmation urbaine avec un parcellaire à grain fin. Des **espaces partagés** au sein du bâti permettent l'accueil d'usages divers pour les habitants : répétitions de musique et de théâtre, tennis de table, bricolage, lingerie... L'un des habitants ajoute d'ailleurs « On se réunit (pour manger) chez les uns les autres ou dehors ». La **mutualisation** pose donc aussi la question de la **confiance** que l'on a vis à vis de ses voisins de paliers ou de quartier. On dit de l'architecte qu'il doit créer les conditions d'un dialogue entre toutes les personnes qui occupent ou habitent l'architecture. L'idée de « délocaliser certaines fonctions de l'appartement vers des équipements collectifs à

l'immeuble »<sup>151</sup> n'est en fait pas nouvelle comme en témoignent les pratiques hôtelières et notamment les hôtels pour célibataires du début du 20<sup>ème</sup> siècle<sup>152</sup>. De plus, en ouvrant le bâti à différents types de personnes, d'usages et de fonctions, le partage et la mutualisation prennent tout leur sens au regard de la finitude de la ressource sable. La disponibilité de ce matériau aujourd'hui indispensable au secteur du BTP est vigoureusement mise à mal. 90% des plages s'érodent à l'échelle mondiale, reflet de la surexploitation du sable<sup>153</sup>.



Figure 18 : architecture sur piliers structurants, Grenoble, Cda

---

<sup>151</sup> NIVET, Soline. Mettre des équipements en commun. In : *Le Corbusier et l'immeuble-villas*. Wavre (Belgique) : Édition Mardaga, 2011, p. 56-57.

<sup>152</sup> NIVET, Soline. Mettre des équipements en commun. In : *Le Corbusier et l'immeuble-villas*. *Op. cit.*

<sup>153</sup> DELESTRAC, Denis. *Le sable : enquête sur une disparition* (France, 2013).

Avec sa recherche *Create House*, Allan WEXLER dessine les lignes d'un habitat de 10 mètres carrés regroupant toutes les fonctions d'une maison au sein de quatre espaces. Cet espace compartimenté, optimisé à son maximum donne une vision paroxystique de l'architecture d'intérieure **modulable**.



Figure 19 : Create house, Allan Wexler, University of Massachusettes Gallery©

Le domaine des techniques de pointe dans l'établissement de colonies humaines en milieux hostiles porte la réflexion de l'**intensification de l'espace** à son paroxysme. L'**optimisation** pour la cohabitation des usages dans le lieu est pensée de sorte à pouvoir inter changer une interface avec une autre, en cherchant à maximiser l'économie d'espace.



Figure 20 : base britannique Antarctique, 2005, *Nugh Broughton Architects* et *Faber-Maunsell Ltd, Cda*

Les essais menés par la Mars Society au sein de la *Mars Desert Research Station* - terrain d'entraînement dans lequel les conditions d'habiter d'une installation martienne sont reproduites - prétend rassembler en un même lieu de quoi satisfaire les besoins humains élémentaires.

## L'architecture modulaire et cellulaire, ou comment composer à partir d'unités ?

On définit le **module** comme « une unité fonctionnelle susceptible d'être utilisée conjointement à d'autres éléments de même nature »<sup>154</sup>. La standardisation et la production industrielle peuvent en constituer des prolongements. Les cloisons et matériaux de structures **interopérables** décuplent les potentialités de malléabilité dans l'aménagement spatial.

<sup>154</sup> Module. In : Dictionnaire *Larousse*. 2008.

Les *cellules polyvalentes* de l'architecte futuriste Jean-Louis CHANEAC, coques **industrialisées** montrent la volonté de pouvoir changer le visage d'un site par ajout d'éléments **standardisés**, déplaçables et **repositionnables**. Ses esquisses laissent entrevoir une colonisation des façades de barres d'immeubles créant de nouveaux volumes habitables. Il va jusqu'à qualifier cette forme d'implantation **d'architecture insurrectionnelle** au regard de la façon anarchique dont elle peut s'installer sur des réalisations statiques.



Figure 21 : Cellules parasites, 1968 et Cellules polyvalentes superposables, 1960 – 1971, Chaneac, FRAC Centre, ©

L'**idéologie urbaine moderne** a engendré de multiples réalisations où l'habitant considéré d'un point de vue généralisant est envisagé comme un être **standard** et **interchangeable**. Le **Modulor**, élément de mesure aidant à concevoir les *unités d'habitations* du CORBUSIER, est révélateur de l'imaginaire disciplinaire du 20<sup>e</sup> siècle : « il est admis que dans son entreprise d'autolégitimation, la pensée aménagiste s'est essentiellement rabattue sur l'obsession du **contrôle**, de la **norme**, de la fabrication des comportements attendus »<sup>155</sup>. L'architecture modulaire semble donc laisser entrevoir certains **paradoxes idéologiques** avec d'une part une idée *d'architecture insurrectionnelle* ou d'architecture participative présentée par Simone et Lucien KROLL et de l'autre une vision technique et *fonctionnaliste*. Dépassant les cultures constructives au profit de l'usine, l'entreprise chinoise *WinSun* expérimente la production industrielle de maisons au moyen de l'impression 3D. Le coût et la rapidité de l'opération défient toute concurrence.

<sup>155</sup> CHALAS, Yves et SOUBEYRAN, Olivier. Incertitude, environnement et aménagement : quelle rupture ? In : CHALAS, Yves, GILBERT, C. et VINCK, D. (dir.) : *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*. Éditions des archives contemporaines, 2009, p. 135-157

L'idée de module introduit celle d'ajout mais aussi de suppression d'une partie, et donc de réversibilité. C'est à ce titre que nous abordons le cas des balcons des constructions de la Caserne de Bonne. Ceux-ci sont **indépendants** des structures du bâtiment. Ils sont **réversibles** en quelque sorte. Ce choix technique s'explique par la lutte contre les *ponts thermiques*. Ce type de matérialisations se retrouve dans de nombreux écoquartiers et participe de leur esthétique singulière.



Figure 22 : Caserne de Bonne, Cda

## Le bioclimatique : figure de résilience ?

La ville malléable, c'est aussi celle qui est attentive à son climat et à ses saisons. Adaptant le tissu du bâti voire la forme urbaine, l'architecture et l'organisation de cité vernaculaires montrent un système en phase avec les rythmes climatiques : agencement plus ou moins resserré, niveau de hauteur bas, cours intérieures, réflexion sur la circulation d'air. Aujourd'hui, des villes **expérimentent** et procèdent à une mise à profit des toits pour des **usages** et **fonctions** originaux. Dans les villes très denses, ces espaces recherchés sont peu à peu reconquis : « le goût de la légèreté et de la **surprise** font leur réapparition au sommet des immeubles »<sup>156</sup>. La question de l'agrément est cependant dépassée : selon une logique de **ville circulaire** et d'**écologie urbaine**, la **production** alimentaire et l'accueil d'insectes et de pollinisateurs<sup>157</sup> tentent une **reconnexion** de la **nature** en ville et hybride le paysage. En témoigne la présence de ruches municipales à Grenoble mais également aux seins des entreprises comme c'est le cas à l'*Orange Lab* de Meylan ou des espaces alternatifs comme au *Lieu commun, le 38, centre social* dans lequel des ateliers *miel béton* s'appuient sur deux ruches en activité et donnant lieu à des ateliers ouverts. La question de l'**approche bioclimatique** a cela d'intéressant qu'elle étend l'échelle spatiale du toit à la ville : afin de lutter contre le réchauffement urbain et ses îlots de chaleur, la question de l'albédo est investie et se lit aux niveaux de la végétalisation, de la coloration en blanc des toits ou des matériaux ajoutés. D'autres architectes tel Nicolas MICHELIN ont à cœur « l'ultra contextuel » d'une part et la sollicitation des « énergies naturelles » d'autre part. En mobilisant la « ventilation naturelle » et « l'interclimatique », les redistributions de flux prétendent ajuster la température selon la journée et selon la saison, à la façon du gymnase *Europole* de Grenoble réalisé par ce même architecte. En France, équiper un sixième des toits en panneaux solaires assurerait l'indépendance électrique<sup>158</sup>.

---

<sup>156</sup> MACLEAN, Alex. *Sur les toits de New-York*. France : éditions La Découverte, 2012, 184p.

<sup>157</sup> KRUGER, Alain. On ne parle pas la bouche pleine : *Le miel des villes*. Diffusé le 13.10.2013 à 12:00, France Culture.

<sup>158</sup> MICHELIN, Nicolas. Conférence à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble : *L'ordinaire-extra*. 16.10.2014.



Figure 23 : miel béton de la ville de Grenoble, Cda

## La deuxième vie des bâtiments : le cas des reconversions

Proposant un changement **structurel** de l'affectation d'un bâtiment et jouant sur une temporalité moyenne à longue, la reconversion de site a pour objet l'accueil de **fonctions nouvelles** dans un lieu initialement dédié. Face à des impératifs de réduction de l'impact environnemental et de **mémoire** à conserver, « toute la question est sur le déjà-là » affirme François RAMBERT<sup>159</sup>, commissaire de l'exposition *Un bâtiment, combien de vie ? La transformation comme acte de création*. **Réversibilité** rimerait donc avec mutabilité.

Quand on sait que le BTP produit 70% des **déchets** en Ile de France alors que le taux de vacance pour les immeubles de bureaux y est de 8%, la question du **recyclage** et de la lutte contre la crise du logement trouve un débouché pertinent avec la reconversion. Le **bilan carbone** dix fois inférieur pour une réhabilitation lourde que pour une reconstruction<sup>160</sup> ainsi que des dispositifs institutionnels et normatifs tels que la loi ALUR et l'ordonnance DUFLOT qui prévoient des dérogations aux règles de gabarit et de densité vont dans ce sens. « Le durable, c'est transformable » affirme Christian DE PORTZAMPARC, lauréat du Grand prix de l'urbanisme 2004. Alors que Rem KOOLHAAS désigne les

<sup>159</sup> GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : Du bureau au logement, la seconde vie des bâtiments. Diffusé le 11.05.2015, France Culture.

<sup>160</sup> *Ibid.*

immeubles de bureau comme des immeubles sans qualité, leur redonner une **qualité** s'inscrit au cœur de cette démarche. D'autant plus que les bâtiments sont **mutables** : on peut les réutiliser pour d'autres vocations dès lors qu'au delà de la façade, l'**enveloppe extérieure** du bâtiment, la structure de l'édifice est en bon état. Ce fait est significatif pour de nombreux bâtiments industriels dont la qualité de construction est tangible. Des notions telles que la *haute qualité d'usage* sont amenées, s'appuyant sur des exemples concrets tels que la réversibilité d'une terrasse en pièce à part entière<sup>161</sup>.

Au delà de cet aspect et pour des bâtiments remarquables, leur survie passe par une nouvelle occupation, une nouvelle programmation. C'est aussi la question de l'identité qui est amenée : « sur un site, il y a la mémoire des artisans, des ouvriers et des maçons, il faut prolonger leur travail » assure François BOREL. Et même si cette mémoire peut être douloureuse dans le cas de sites manufacturiers ou miniers, elle représente un pan de notre histoire qu'il faut apprendre à sauvegarder, au risque de tomber dans la folklorisation d'un patrimoine figé qui d'apparence fait consensus.

Des sites comme la *Tate Modern* à Londres ont su ouvrir un nouveau diagnostic : ancienne centrale électrique, c'est aujourd'hui un musée d'art contemporain prestigieux. À Grenoble, le *Magasin*, Centre National d'Art Contemporain au cœur du site *Bouchayer-Viallet*, nous raconte une histoire singulière : ancienne halle des ateliers de Gustave EIFFEL construite à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris, elle a été déplacée pour héberger une industrie de fournitures pour centrales hydroélectriques jusque dans les années 1980, période où le lieu est reconverti en centre d'art. On ne rappelle pas le succès des lofts, emblème de l'image que l'on promeut de la *classe créative* théorisée par Richard FLORIDA. L'ancienne *Fonderie* à Mulhouse, aujourd'hui Faculté des sciences économiques, sociales et juridiques ou la *Collection Lambert* à Avignon, ancienne prison réinvestie, montrent le succès de ce type d'opération et son effet **territorialisant**. Mais la reconversion n'est pas qu'affaire de musées et d'enseignement supérieur, il faut savoir percevoir les attentes et susciter les usages amenés à se développer. C'est ainsi que fruit d'une demande émanant des entreprises de bureaux installés dans les étages supérieurs d'une tour, faute de quoi ils menaçaient de partir, le théâtre installé au

---

<sup>161</sup> MICHELIN, Nicolas. *Op. cit.*

ped du *Michigan Building* à Detroit fait désormais office d'espace de stationnement<sup>162</sup>.

Au delà de ces aspects d'évolutivité ou plus techniquement de réhabilitation, la reconversion recèle des questions de sens car « la transformation d'un bâtiment, c'est aussi un acte de **création** »<sup>163</sup>.

## La ville malléable et ses matériaux : pour une approche circulaire

Influencée par les approches en terme d'écologie territoriale et de **design symbiotique**<sup>164</sup>, l'idée de dynamique circulaire transparait au travers du concept de ville malléable. Ce faisant, nous nous intéressons ici aux **cycles de matériaux** qui nourrissent la fabrique urbaine. La ville adaptable, **transformable**, c'est en effet celle qui réussit à intégrer les cycles de réutilisation et de **réemploi** dans sa stratégie. Penser en amont la façon dont pourront être réutilisés et réinsérés les matériaux et les composants dans des projets futurs constitue un enjeu de taille. L'application de cette approche en terme de **déconstruction-reconstruction** urbaine trouve sa pertinence au regard de la **ville adaptable**.

---

<sup>162</sup> Voir à ce titre les photos réalisées autour dans ce lieu sur <<http://www.photomonde.fr/michigan-building-un-parking-dans-un-ancien-theatre-detroit-etats-unis/>>

<sup>163</sup> Voir les expositions Métamorphoses au *Pavillon de l'Arsenal* à Paris et Un bâtiment, combien de vie ? La transformation comme acte de création au *Palais Chaillot/Cité de l'Architecture & du Patrimoine* à Paris jusqu'au 28.09.2015

<sup>164</sup> MENU, Baptiste. Design symbiotique. *Azimuts* n°35. 2010.

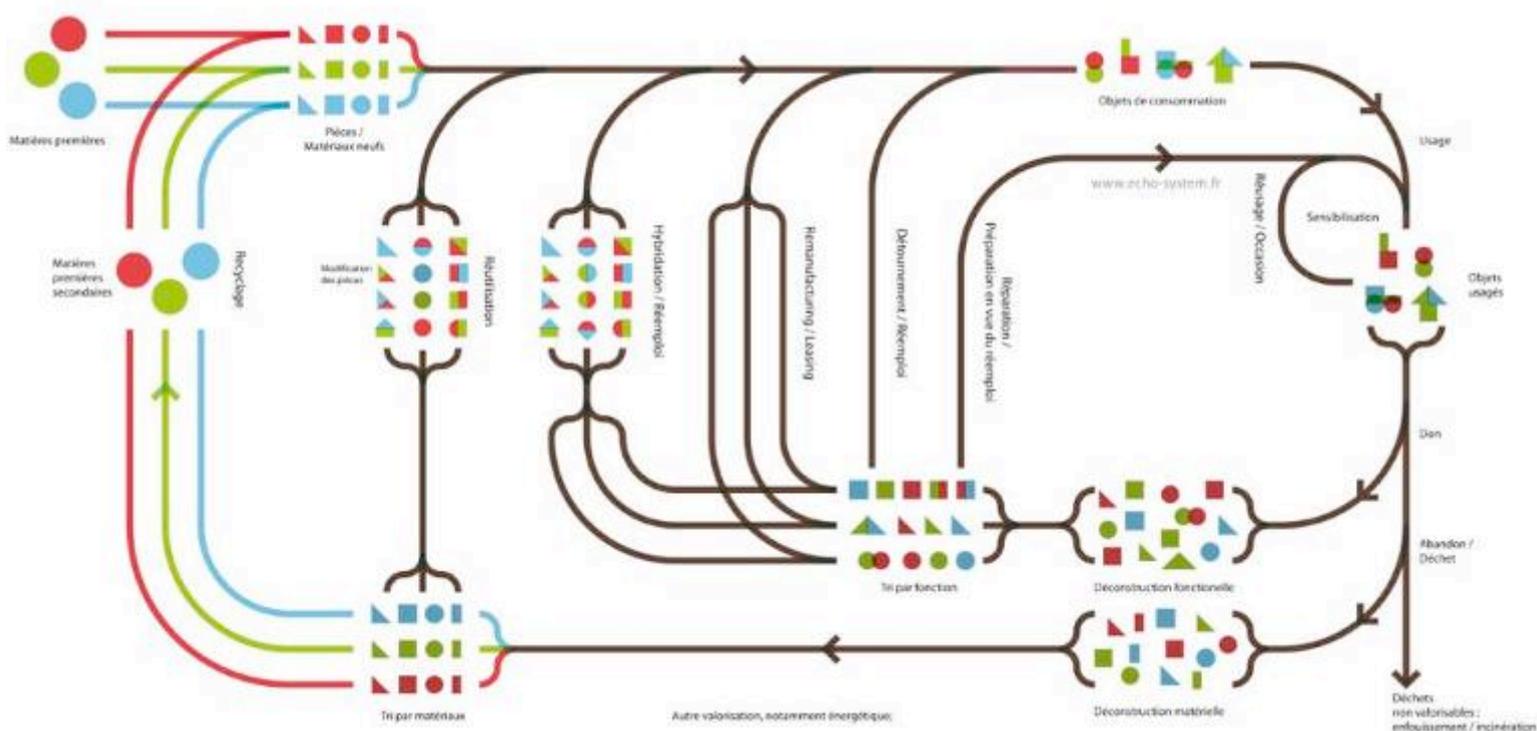


Figure 24 : Les cycles d'usage de la matière, © Baptiste MENU

## Co design dans et des espaces publics

*Témoign d'un « ré-emparement » contemporain invoquant le « faire », le « fragile » ; l'espace public redevient « commun » au travers de matrices expérimentales, expérientielles et d'usage qui sollicitent les imaginaires. Face au « dur » et au statique, des dispositifs participatifs inventent des interfaces de création qui refont centralité. De façon ludique et pédagogique, les habitants deviennent urbanistes et questionnent de nouveaux modes de faire la ville.*

### Mobilier urbain, jeux et diy : pour une réactivation cocreative de l'espace public ?

Ces dernières années ont vu l'émergence d'actions dans l'espace public portées par des acteurs de la société civile (associations, collectifs) qui revendiquent de nouvelles modalités pour la fabrique urbaine et la possibilité d'interventions participatives.

Le *City Repair Project*<sup>165</sup> (Portland) revendique par exemple un **hacktivisme** citoyen où rassemblement et *faire ensemble* sont les mots d'ordre. À l'occasion de cette rencontre, habitants et usagers redessinent collectivement l'espace public dans la convivialité. Le résultat, très coloré, consiste en de grandes fresques peintes au sol. Cette mise en couleur attire de plus l'attention et engendre un ralentissement des automobilistes, interpelés, concourant ainsi à des rues plus apaisées et attentives aux différents modes et pratiques sociales s'y déployant. Ce type d'action s'inscrit dans le mouvement du **community building** où des citoyens, généralement des habitants d'un quartier se retrouvent autour d'activités créatives visant à améliorer leurs espaces communs.



Figure 25 : action créative collective sur une intersection, Portland, ©The City Repair Project

Designer et *hacker* investissent l'interface espace public, amenant les questions de qualité, d'usage et de temporalités dans des lieux alors réinterrogés.

Au delà de l'activation par les prismes de l'agrément ou du temporel, c'est une véritable invitation au jeu que certains praticiens apportent dans les villes, du côté de la commande publique certes mais aussi de façon plus audacieuse et spontanée.

---

<sup>165</sup> Voir leur site web sur lequel on trouve différents initiatives de réappropriation des intersections ou de renaturation des espaces : < <http://www.cityrepair.org/>>

À l'occasion de la *biennale du design de Saint-Étienne*, l'association *Open Sources* relève le défi de la construction avec la production d'un module d'escalade spécialement pensé pour être démontable et déplaçable aisément. De sensibilité libriste, Baptiste MENU, designer, témoigne : « les plans de montage sont en accès libre ». Ce projet revêt en outre un caractère inclusif : le prochain lieu d'installation du mur d'escalade sera dans un quartier d'habitat défavorisé.

Qu'on ne s'y trompe pas : même si ces initiatives **bottom-up** bousculent les modes de faire traditionnels, la commande publique de mobilier urbain pour les villes développées relève majoritairement de productions standardisées et *standardisantes* pour l'image, choisies *sur catalogue*. Marc AUREL, designer des nouveaux arrêts de bus de Paris, s'en défend néanmoins : avec une « recherche de porosité avec l'environnement (...), l'approche contextuelle cherche à traduire de nouveaux scénarios d'usage »<sup>166</sup>. Cette clé d'entrée laisserait donc présager la disponibilité d'un espace plus *augmenté* en permettant aux usages multiples de s'y épanouir.

En outre, nous n'oublions pas le potentiel de **malléabilité des individus** illustré par leur capacité à palier au manque de mobilier d'assise en s'installant à même le sol. C'est à ce titre que nous gagnerons à nous inspirer des *Suds* qui, dans une harmonieuse simplicité n'hésitent pas à s'inscrire dans un espace public alors partagé. En Inde, la rue peut offrir à notre regard des appropriations originales avec des activités marchandes dans la journée – petites échoppes, espaces « salons de thé » spontanés –, des dessous de lampadaires investis par les enfants pour y faire leurs devoirs en soirée et, plus tard, des myriades de personnes qui y installent leur couche pour y passer la nuit.

---

<sup>166</sup> AUREL, Marc et PINCIN, Fabrice. Le design de mobilier urbain : une mise en forme et en action de l'innovation dans la ville. In : ESPINASSE, Catherine et LÉ MOUËL, Eloi (dir.). *Lieux et liens (Tome 1) Des lieux qui créent des espaces*. Paris : L'Harmattan, 2012, p. 315-320.



Figure 26 : scène de rue en Inde, Pune, 2010, Cda

## Urbanisme participatif et réflexivité urbaine

Collectifs pluridisciplinaires et à l'organisation horizontale, des groupes aujourd'hui fameux comme *Etc* ou *Bruit du frigo* interrogent de nouvelles modalités de la fabrique de la cité dans lesquels ils placent au centre de leur démarche la participation des publics, l'esthétique, le *faire*, les usages et le récréatif.

Investissant les champs de l'urbanisme temporaire et de la citoyenneté temporaire, l'association *Cartons pleins* de Saint-Étienne investi en 2015 un local dans le quartier Jacquard avec l'objectif affiché d'une « activation citoyenne des rez-de-chaussée vacants pour des rues vivantes »<sup>167</sup> et dans le cadre de la programmation de la *Biennale internationale de design de Saint-Étienne*. Lieu d'interface pour les habitants, chalandes et prospects, le *B.E.A.U.* (Bureau éphémère d'activation urbaine) - acronyme qui se joue du thème de la biennale *Les sens du beau* - constitue un espace d'échange ouvert dans lequel on réfléchit autour d'un projet de quartier. Concertation, co-construction et bricolages y ont lieu sur fond de production graphique et photographique. La « sollicitation des savoirs profanes des riverains »<sup>168</sup> est effective. L'approche collaborative et conviviale se lit au travers des événements organisés :

<sup>167</sup> La Gazette B.E.A.U.

<sup>168</sup> DEROUBAIX, José-Frédéric, EVETTE, Thérèse et DÉRUMIGNY, Cécile. La redistribution des savoirs experts dans la construction des politiques urbaines. In : DE CONINCK, Frédéric et DEROUBAIX, José-Frédéric (dir.). *Ville éphémère ville durable, Nouveaux usages nouveaux pouvoirs*. Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2008, p. 85-88.

workshops, *mindmapping*, concerts, déambulation, apéritif. Replaçant l'habitant au centre, cet espace d'expression de la démocratie micro-locale fait figure de laboratoire réflexif sur le quartier.

L'association *The City Repair Project* organise à Portland des actions qui font événement. L'emploi du terme *repair* est révélateur d'un certain rapport que l'on entretient à l'urbanisme : comme si, symboliquement et par le **Do it ourselves**, les individus venaient combler les lacunes d'un aménagement spatial déconnecté des réalités **micro-locales** et des imaginaires<sup>169</sup>.

## Urbanisme temporaire : quand le chantier fait projet

Factuellement, l'espace et le temps du chantier constituent des horizons fermés et associés aux nuisances<sup>170</sup>. La délicate question de l'acceptabilité sociale des travaux interroge aujourd'hui des **nouveaux modes de faire** se dérouler le chantier en proposant des **matrices** expérientielles et réflexives sur la ville.

L'investissement du site du chantier peut receler des formes d'urbanisme temporaire avec la réalisation d'espaces publics ou partagés comme à Saint-Étienne. Interrogeant les processus à l'œuvre, l'épaisseur du site et ses interactions avec son environnement, la chantier peut même devenir un lieu qui fait **culture** et qui laisse sa trace à l'image du *Marbre d'ici* réalisé à partir de déblais dans le cadre du projet Trans305.

Lionel CHABOT propose une typologie en quatre entrées de réinvestissement des espaces en chantiers alors vus comme des « friches temporelles issues de la planification urbaine »<sup>171</sup>. Ces aménagements temporaires ont vocation d'accompagnement du projet urbain et d'expérimentation participative et ludique autour de la fabrique de la ville. Ainsi, les *aménagements papillons* prévoient l'installation d'un espace public synchrone avec les **attentes** des publics, les *aménagements fourmis* proposent l'expérimentation et le prototypage pour « vérifier, entre autres, la capacité d'accueil spatial et fonctionnel du site », les *aménagements cigales* mettent en avant le réinvestissement du site par le prisme des arts et enfin les *aménagements*

---

<sup>169</sup> Voir leur site et leurs actions sur <<http://www.cityrepair.org/>>

<sup>170</sup> BALLIF, Florine. Chantiers ouverts aux publics. *Métropolitiques (en ligne)*. 2015, p. 1-4. Disponible sur : <<http://www.metropolitiques.eu/Chantiers-ouverts-au-public.html> (Consulté le 01/03/2015)>

<sup>171</sup> CHABOT, Lionel. Friches temporelles et aménagements urbains temporaires. *Urbia*, 2014, n° 16, p. 67-84.

*caméléons* interrogent la réversibilité avec un recours prononcé aux dispositifs légers, transformables et déplaçables.



Figure 27 : embellissement de l'installation du chantier dans la rue passante Saint-Jacques à Grenoble, *street artist* : Nikodem ; *aménagement cygale* au sens de Lionel CHABOT ? Cda

Nicolas SOULLIER présente quant à lui un élargissement de l'idée de chantier bien au delà de la parenthèse temporelle dont nous avons coutume de parler. S'appuyant sur le cas du quartier Vauban de Freiburg, ces *deuxièmes chantiers* constituent une ouverture laissée à la libre **interprétation** des habitants dans l'espace public et se positionnant à contre courant d'une rigidité programmatique que nous connaissons dans les projets d'aménagement. Ces *deuxièmes chantiers* prévoient des marges d'évolutivité au devenir des rues et des espaces publics en permettant une libre appropriation par le jeu ou l'installation de mobilier privé à l'image d'un four à pizza collectif et une souplesse dans la végétalisation par les habitants avec des initiatives telles que le parrainage d'arbres<sup>172</sup>. Cette approche met en premier plan les notions de spontanéité, d'**imprévu** et de **processus itératif**.

L'auteur architecte expose un autre médium de réflexivité urbaine et de questionnement du processus constructif déployé lors d'opérations d'aménagement du quartier *Rieselfeld* à Brême alias le *KIOSK*. Acronyme de *Kontakt, Information, Organisation, Selbsthilfe* (traductible par *se prendre en*

<sup>172</sup> SOULLIER, Nicolas. Des processus fertiles. *Op. cit.*

*charge en s'associant à d'autres personnes) et Kultur, ce lieu fait office de bureau d'accueil et d'information, vend des produits de dépannage, accueille les personnes pour la pause du déjeuner, édite un journal, programme des expositions... Vu comme une grande maison de quartier et ayant pour devise « moins d'administration, plus d'activité », ce lieu est révélateur du désir qu'on les gens de se fédérer par eux-mêmes pour une prise de pouvoir sur leurs espaces de vie, rejoignant les idées d'empowerment ou d'aktiv werden (devenir actif).*

La mise en visibilité créative et artistique semble constituer une entrée de base pour l'agrément des rues.

## Pratiques sociales

*Lieu d'expression de la mixité, des diversités et de l'altérité, l'espace de la cité est aussi celui des « bricolages » et des adaptations. Culture(s), usages et pratiques s'y déploient sur fond de hasard et de rencontre. Ces utilisations de l'espace corroborent les hypothèses de temporalités et d'intensités multiples du spatial. Nos observations se font par les prismes du jeu, de l'agrément, du sport et des pratiques alimentaires.*



Figure 28 : pétanque au parc *Jardin de ville, Cda*

## Sport, jeux et agrément : des logiques d'activation

Au delà de certaines zones monofonctionnelles comme Europole, parcourir Grenoble à pied et en vélo donne à voir une multitude de pratiques qui s'emparent de l'espace public : « la rue remplit un rôle social inestimable et mêle les **pratiques** en combinant les **générations** »<sup>173</sup>. « La ville de loisirs peut-être en même temps la ville de travail » selon Bernard TOULIER, historien de l'architecture.<sup>174</sup> Les **enfants** dans toute leur curieuse spontanéité montrent des formes de territorialisation de l'espace par le jeu. Utilisant les façades pour jouer au ballon, le gravier et les branches pour s'imager des univers, les recoins pour se cacher, l'eau pour s'éclabousser ; ils nous font voir d'autres façons de pratiquer la ville en y invitant leurs imaginaires. Ces matérialisations paraissent originales en cela que les enfants sollicitent certes les zones de **jeux** dédiés mais surtout des espaces dans lesquels leur place n'a souvent pas été réfléchi. « Le jeu est un espace important de réinvention du monde. »<sup>175</sup>

La belle saison témoigne de pratiques pour le moins insolite. **Bricolant** avec les aménités de l'espace, enfants et familles profitent de l'eau dans la ville pour de franches baignades. C'est le cas par exemple au bassin de la Villeneuve qui se transforme en véritable *plage* : transats, jeux, pique nique s'y déploient largement. Cette **appropriation** spontanée est tolérée : la baignade étant interdite, les responsabilités sont déchargées.

---

<sup>173</sup> PAQUOT, Thierry. Les enfants dans la ville. *Rue de l'avenir (en ligne)*. 2005. Disponible sur : < <http://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2013/06/Paquot-Enfant-et-ville.pdf>>

<sup>174</sup> GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Vivre sur l'eau*. Diffusé le 22.06.2015 à 15h, France Culture.

<sup>175</sup> HERBERT, Fanny. Communication à la Biennale internationale de design de Saint-Étienne dans le cadre du colloque « Animer l'espace public : pour une esthétique de l'éphémère ? » : *Trois manières d'agir et de penser les arts du quotidien*. 20.03.2015.



Figure 29 : parc de la Villeneuve, Cda

Le parc Paul Mistral accueille lui de nombreux sportifs amateurs et en groupe. De multiples pratiques physiques s’y croisent. C’est également le **point de rendez-vous** pour des randonnées roller hebdomadaire : tous les vendredis soirs, un large groupe part pour une dans les rues. Des volontaires s’occupent de bloquer les rues lors du passage, libérant ainsi toute l’étendue de la voirie au profit de ce groupe en mouvement. Plus généralement, les parcs accueillent des publics variés qui y viennent pour l’**agrément**, la contemplation, la rencontre, la pause. C’est un réel endroit de mixité.

D’autres manifestations sur le mode de l’**itinérance** se déroulent dans les rues à l’instar de la *zombie walk*, parade annuelle qui convoque le spectaculaire le temps d’une après-midi. À propos de la voirie, le designer Fabien COMBES présente un projet de sport sur l’éthique du *fun* qui prend pour cadre les pentes de la Croix rousse à Lyon. Arguant qu’avec la crise, les gens n’ont plus les moyens de partir en vacances, il propose d’inviter des activités de vacances en ville et d’en utiliser les rues<sup>176</sup>.

---

<sup>176</sup> voir la revue *Azimuts* n°35 des étudiants du post diplôme de design de Saint-Étienne



Figure 30 : *zombie walk* à Grenoble, Cda



Figure 31 : *Bendcycle*, 2010, © Fabien COMBES

Enfin, l'**hybridation** entre sport et chantier est intéressante au regard de la pratique du **street workout**. Cette nouvelle discipline urbaine consiste à faire des acrobaties à partir de bars. Les pratiquants grenoblois qui se réunissent une ou deux fois par semaine se retrouvent régulièrement au pied d'échafaudages qu'ils mettent à profit pour leur activité. Au niveau du chantier, c'est alors une forme d'investissement séquentiel qui est faite : les ouvriers travaillent le jour puis les *streetworkouters* s'en emparent le soir venu.

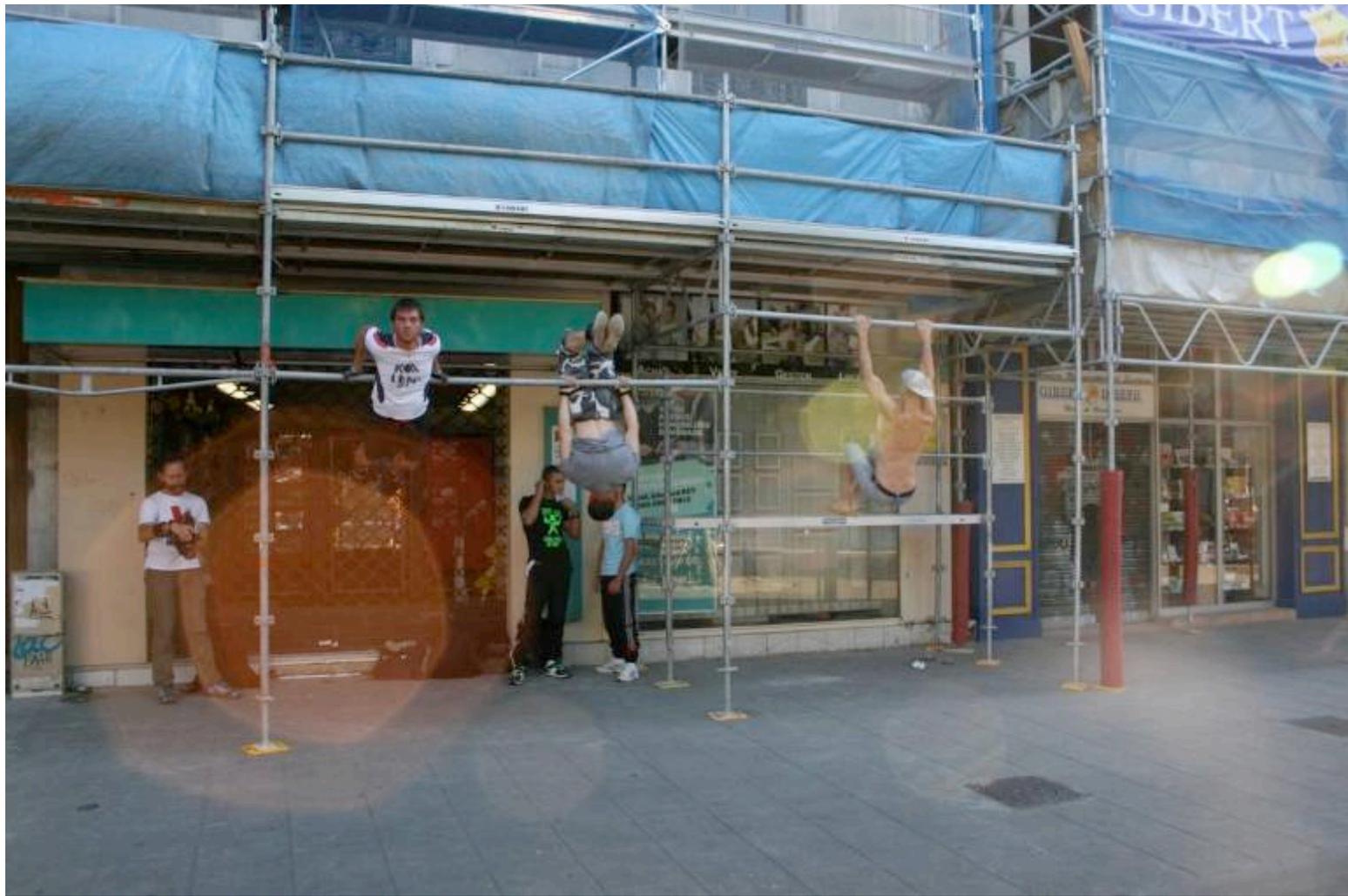


Figure 32 : Streetworkouters, Grenoble, Cda

Le bassin grenoblois - riche de ses plus de 50 000 étudiants - est aussi largement témoin d'appropriation d'espaces sur les modes de la **fête** et de la transgression. Au delà des débits de boisson, les parcs du centre ville élargie publics fourmillent d'animation pendant une bonne partie de l'année. Ces activités participent à l'essor de la **night time economy** dans lesquels on peut s'approvisionner à Grenoble toute la nuit. Le secteur Cours Berriat – Bouchayer Viallet est aussi témoin de flux de noctambules qui se rendent dans les établissements festifs nocturnes : le *Drakt Art*, l'*Ampérage* et la *Belle Électrique* qui organisent des soirées jusqu'à 6 heures du matin toutes les semaines. À l'intérieur de ses salles, les corps et les perceptions se délient avec la propension des personnes à la consommation de drogues récréatives. Lors de l'été, la forte diminution de la population est clairement palpable. Ces rassemblements où l'ivresse favorise le mélange des classes sociales se déroulent principalement les weekends où lors d'événements extraordinaires : fête de la musique, fête nationale, *Saint Patrick*, etc.

## Cultures alimentaires et cuisine urbaine



Figure 33 : chariots garnis en Inde, Pune, 2010, Cda

Quel voyageur ne s'est jamais ému devant des scènes de cuisine de rue, où des femmes préparent des mets, selon une gestuelle simple et précise, expérimentée et spontanée avec une esthétique globale qui transparait au travers du savoir-faire, de l'interaction et de goûts singuliers, sur une toile de fonds d'ambiances agitées, colorées, bruyantes ou désertes ?<sup>177</sup>

Nous abordons ici deux types d'**interactions fondamentales** pour l'Homme. Celle provoquée par l'acte de s'alimenter, cet **échange** entre une matière tangible « qui nous incorpore »<sup>178</sup> et notre constitution organique ; et celle qu'offre l'espace public, « celui de la diversité sociale, de la coprésence et de la rencontre »<sup>179</sup>. En cela nous considérons que ce triptyque individu – nourriture – *civitas* est fort de **sens**.

---

<sup>177</sup> KRUGER, Alain. On ne parle pas la bouche pleine : Tour du monde de la cuisine de rue. Diffusé le 05.01.2014 à 12:00, France Culture

<sup>178</sup> voir en annexe l'entretien auprès de Cyril VANDENBEUSCH, artiste et auteur de l'installation mobile *La Bijoutière*

<sup>179</sup> intervention de Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, Atelier citoyen, *L'espace public en question : quelle place pour la culture ?* Grenoble, 01.04.2014.

La préparation culinaire revêt une dimension culturelle très marquée au même titre que l'investissement et l'épreuve des espaces publics. De nombreux peuples développent des pratiques sociales liées à l'alimentation dans la rue. Seul, en groupe, en mouvement, l'individu qui prend son repas dehors s'engage à prendre part à la vie marchande, *politique* ou symbolique de la cité.

La cuisine de rue montre aussi des formes d'adaptation des commerçants, producteurs, cuisiniers et clients, programmés ou spontanés qui s'emparent de lieux passants, stratégiques, originaux ou tout simplement disponible. Par leurs caractères mobiles, ces échoppes intéressent notre sujet de la ville malléable en cela qu'elles participent à redessiner les espaces selon des temporalités quotidiennes que sont celles sociales et physiologiques, participant ainsi à la montée en **intensité** de certains lieux à certaines heures. Nous faisons ici allusion aux *bijoutières*, « ces **petits stands** du 18<sup>e</sup> siècle que les servants des nobles utilisaient pour vendre les restes des repas qu'ils accommodaient »<sup>180</sup>, aux « salons de thé » improvisés à même le sol comme j'ai pu en voir en Inde ou au Népal, aux dégustations sur le pouce dans les marchés ou dans les cafés avoisinants, aux vendeurs de *chouchous* ou encore aux *foodtrucks*<sup>181</sup>.



Figure 34 : les *food trucks* à l'assaut du centre ville lausannois, 2015, Cda

Se nourrir dans la rue révèle assurément un aspect culturel. Ce mode d'alimentation n'a pas le même succès ni les mêmes modalités selon que l'on soit grenoblois, indien ou londonien.

---

<sup>180</sup> Voir en annexe – page 150 - l'échange recueilli auprès de Cyril VANDENBEUSCH, artiste et auteur de l'installation mobile *La Bijoutière*

<sup>181</sup> Grenoble n'est pas en reste quant à la vague *food truck* : le *Black Rhino* investit régulièrement les événements, les marchés et autres places publiques avec des hamburgers qui se veulent de qualité

Le repas est aussi voisin de la fête. Fête des voisins, *disco soupe*<sup>182</sup> - à Grenoble le *Lieu dit Le 38* organise un événement de ce type tous les weekends lors du marché dans le quartier Saint Bruno -, *chorba* de quartier en plein air dans le quartier Mistral le 10 août et autres pique-nique montrent la simplicité dans laquelle les personnes aiment se retrouver dans pour *faire groupe, faire société*. Moment privilégié, le repas peut aussi revêtir un caractère social avec une attention portée aux personnes démunies. À ce titre, des repas de solidarité sont organisés au cours de la période des fêtes de fin d'année et constituent l'occasion pour les personnes fragiles de se retrouver collectivement. Un chapiteau accueille alors l'événement à Grenoble tandis qu'à Mulhouse, c'est l'intérieur de la **gare** centrale qui se transforme en lieu festif le temps d'une soirée pour tous.

À cet égard, porter notre regard sur la coutume du **pique-nique** mérite le détour. Bien loin de l'imaginaire folklorisant, cette pratique « ancienne, populaire et universelle »<sup>183</sup> représente historiquement « l'occasion tolérée de comportements et pratiques habituellement réprochés par les autorités : musique, mixité »<sup>184</sup>. Le pique nique révèle aussi des modes de « **territorialisation** d'espaces publics ou privés fondés sur le plaisir à partager en commun »<sup>185</sup>. À Grenoble, les jeunes gens, les familles, les étudiants et leurs professeurs s'emparent franchement des espaces publics, les parcs en premier lieu pour s'adonner à ce moment trivial. Le toit de l'*Institut Dolomieu* est également investi pour des barbecues. Souligner le succès du *Jardin de la Caserne de Bonne* vis à vis de cette pratique a cela d'intéressant que cette zone a été programmée pour un usage... ornemental<sup>186</sup>.

L'hospitalité des beaux jours, voire la canicule fait naître des territorialisations nocturnes qui illustrent l'hospitalité de certains lieux

Pendant le mois de ramadan, de nombreux restaurants ethniques pratiquent des horaires atypiques où, pendant les heures tardives, la fréquentation bat son plein. C'est notamment le cas du quartier métissé Notre-Dame à Grenoble. Les

---

<sup>182</sup> la *disco soupe* est une pratique consistant à récupérer des invendus pour les accommoder et partager ensemble un repas dans l'espace public. La, gratuité, la sensibilisation au gaspillage alimentaire, la convivialité et le *slow food* composent la philosophie dont se revendique le mouvement. voir le site internet : < <http://discosoupe.org/>>

<sup>183</sup> DEWAILLY, Jean-Michel. BARTHE-DEMOIZY, Francine (dir.), Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire. *Géocarrefour (en ligne)*. Vol. 83/1 | 2008, mis en ligne le 21 août 2008. Disponible sur : <[http:// geocarrefour.revues.org/4352](http://geocarrefour.revues.org/4352)>

<sup>184</sup> *Ibid.*

<sup>185</sup> DEWAILLY, Jean-Michel. BARTHE-DEMOIZY, Francine (dir.), *Op. cit.*

<sup>186</sup> Table ronde : *Étude sociologique de Bonne*. Biennale de l'habitat durable, Grenoble, 10.04.2015.

espaces publics voient également se déployer des groupes de personnes qui profitent de la fraîcheur et des astres pour se sustenter ensemble, partager un narguilé, en réagénant les bancs au besoin et avec des échanges de ballons en filigrane<sup>187</sup>.

Les saisons de productions nourricières nous intéressent également vu l'essor des jardins partagés dans l'agglomération et au regard du concept de **ville circulaire**. Bien qu'embryonnaires en importance comparés aux volumes des autres circuits, ceux-ci démontrent néanmoins la mobilité des mentalités concernant *l'agriculture urbaine* avec par ailleurs les arguments de la subsistance affichés<sup>188</sup>. Cette tendance corrobore l'essor et l'intérêt portés aux produits locaux et devient vecteur de sociabilités nouvelles<sup>189</sup>, instrument pédagogique<sup>190</sup> et prétexte festif comme lors de soirées dînatoires « couscous partagé » à base des produits du *Jardin de l'amitié* dans le quartier Jouhaux Teisseire. À l'entrée du parc *Pompidou* côté rue Léo Lagrange, une autre dynamique jardinière a été portée en 2014 sur le domaine public, entre la piste cyclable et la voirie. Émanant d'une initiative collective, spontanée et informelle, ce jardin en libre accès réunissait alors des jardiniers amateurs autour de la revalorisation de cette terre. Lors d'un goûter ouvert à tous, plusieurs habitants ont fait part de leur vif engouement vis à vis de cette initiative venue embellir les lieux et les idées. Ce type d'initiative semble apporter une piste de solution au désenchantement dont les habitants ont fait état, invoquant de nombreux *deals* et un manque de coveillance.

Plus visibles mais non moins conviviales, les terrasses des bars, cafés et restaurants participent largement à l'animation urbaine. Le régime temporel journalier ou vespéral dépend de l'établissement. Bien qu'hospitaliers, ces espaces donnent aussi à voir un revers qui est celui de la quasi absence de mobilier d'assise gratuit dans ces espaces très chaland à l'instar de la place Grenette.

---

<sup>187</sup> il est ici fait allusion à la place Victor Hugo sur laquelle l'occupation était considérable pendant les mois de juin et juillet 2015

<sup>188</sup> Les rencontres que nous avons effectuées auprès d'usagers des jardins partagés – le *Jardin de l'amitié* plus spécialement - à l'occasion de notre enquête sur la *perception de la biodiversité dans la ville de Grenoble* (master ITER, IGA/UJF, Service des espaces verts) relataient un dépassement des cadres de l'agriculture de loisirs avec une réelle préoccupation économique sur cette activité

<sup>189</sup> Lors de cette même étude, des usagers avouaient tisser des liens avec des voisins avec qui ils n'avaient naguère jamais échangés

<sup>190</sup> Les élèves de l'école primaire *Léon Jouhaux* sont invités au *Jardin de l'amitié* lors de temps pratiques et de sensibilisation



Figure 35 : cuisine de rue à la Villeneuve, Cda

## Approches culturelles et esthétiques

*Dans cette partie, on s'interroge sur la place de la « culture » et des arts comme vecteurs de territorialités. Opérant un dialogue avec l'espace, ils révèlent leur capacité de transfiguration du réel. Ces artistes « off » autant que ces grands événements urbains nourrissent des créations in situ et engagent la réflexion sur la place de la culture et de l'esthétique dans la fabrique urbaine. De l'instantané chronotopique au cyclique en passant par le permanent, ils font l'épreuve du temps et participent à la mise en rythme de l'urbain.*

### Les arts dans la ville et l'épreuve du temps

La question de l'éphémère intéresse les *street-artists*. À Mulhouse, l'association *LE M.U.R* pour *Modulable Urbain Réactif* organise la mise en art d'un mur et avec une fréquence de recouvrement mensuelle. L'*image* produite pour un temps défini s'inscrit dans la nature immanente de cette démarche. Lieu d'exposition hors les murs, il introduit l'idée d'une rythmicité pour qui s'y intéresse, encourageant donc chalandes et amateurs d'arts à fréquenter le lieu

régulièrement. L'*image* produite pour un temps défini s'inscrit dans la nature immanente de cette démarche. Chacun des vernissages constitue l'occasion d'un investissement anormal du lieu qui est d'ordinaire dévolu aux flux de piétons.

Intrinsèquement, le land art implique la variable temporelle avec la mise en œuvre de matériaux organiques. La mise en abstraction opérée par le spectateur appelle alors des réflexions autour des **temps de la friche**, de l'érosion, **géologiques**, saisonniers, et de leur **évolution**. Les sculptures d'art contemporain, nombreuses dans l'espace public à Grenoble – la ville fait partie des plus dotées dans ce domaine –, sont à ce titre sujettes aux altérations qu'impliquent les forces naturelles.

Enfin, l'**instantané** de la performance artistique fige le corps dans un espace alors radicalement réinterprété pour un temps donné et invitant le champ de l'imaginaire à s'abandonner à cet espace-temps singulier. Les rues constituent de plus le théâtre d'expressions artistiques à l'instar des musiciens que l'on peut apercevoir au gré de déambulations citadines. Fonctionnant « *au chapeau* », ces derniers donnent une épaisseur sensible aux lieux et concourent à la création d'ambiances urbaines éphémères.



Figure 36 : musique et agrément, place Sainte-Claire, Cda

Arts numériques, illuminations et ville proposent aussi des interfaces de mise en relation entre corps et espace public, redessinant les contours des espaces que nous connaissons à la façon de l'expérience sensible et interactive proposée par Miguel CHEVALIER dont j'ai pu apercevoir des travaux à l'Espace d'art contemporain *André Malraux* de Colmar durant l'été 2012.



Figure 37 : *Magic carpets*, Miguel Chevalier ©

## La figure de la ville événementielle : du rassemblement à la planification

Face à l'éclatement des temps sociaux et au « rêve d'une ville qui satisfasse la quotidienneté et les **fantasmes** »<sup>191</sup>, l'événement urbain constitue l'opportunité d'une resynchronisation des personnes et de leurs **imaginaires**<sup>192</sup>. Cette **synchronisation** peut alors se définir comme « la production d'une cohésion sociale et de la perception collective d'une contemporanéité »<sup>193</sup>. Potentielle **reconnexion** aux saisons ou à nos cultures populaires et religieuses – « les fêtes anciennes réfèrent à des sociétés agro-pastorales et célèbrent commencement et fin des cycles de travaux agricoles »<sup>194</sup> -, l'événement peut devenir un véritable marqueur temporel lorsqu'il est cyclique, apposer une « **signature temporelle** »<sup>195</sup> aux lieux. Le temps long pris comme élément structurant du social doit admettre la puissance et l'**efficacité symbolique** de la

---

<sup>191</sup> RAGON, Michel. Le rêve des futurologues. In : *L'homme et les villes*. France : Albin Michel, 1998, p. 204-214.

<sup>192</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Face aux nouveaux régimes temporels métropolitains, les pistes du chrono-urbanisme pour une ville malléable. *Les cahiers du développement durable*, UNIL/Université de Lausanne, 14p.

<sup>193</sup> CHAUDOIR, Philippe. La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif. *Geocarrefour* vol. 82 n°3, 03/2007, p. 107-110.

<sup>194</sup> CROZAT, Dominique et FOURNIER, Sébastien. De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux. *Annales de géographie*. 2005/3 (n° 643), p. 307-328. DOI 10.3917/ag.643.0307

<sup>195</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie. *op. cit.*

manifestation.<sup>196</sup> En cela, l'événement et les traces physiques et idéelles qu'il appose dans les lieux sont potentiellement vecteurs de territorialités nouvelles et ils participent au modelage de l'**esprit des lieux**.

Ces **chronotopes**, éventuellement extraordinaires - la vague événementielle s'inscrit aussi dans la concurrence inter-urbaine et consacre l'**entertainment** vu comme « un modèle combinant des loisirs re-médiatisés par l'événement permanent, consumériste et avec d'éventuelles reconstructions hyper-réelles »<sup>197</sup> - ne doivent néanmoins pas occulter l'activité des **artistes off**. Ceux-ci « véhiculent des représentations singulières de création et de transgression, permettant d'animer certains quartiers et d'en changer l'image » selon Philippe CHAUDOIR. Les *Zones Artistiques Temporaires (ZAT)* montpelliéraines, dont l'appellation fait comme écho aux *Temporary Autonomous Zone* ou *TAZ* d'Hakim BEY<sup>198</sup> ou le *Festival Quartiers Libres* pour Grenoble - investissant respectivement à Montpellier des quartiers tels que celui de la Mosson, zone excentrée et rassemblant les maux que connaissent de nombreux quartiers d'habitat à loyer modéré ou se déroulant à Grenoble dans les quartiers Villeneuve, Mistral et Teisseire, a priori plutôt identifiés comme des zones à difficultés - semblent suivre cette logique d'animation de quartiers dans lesquels de coutume on n'a pas spontanément l'idée de s'aventurer. En changeant leur visage pour un temps donné, c'est un **sense of place** nouveau qui transparaît de ces lieux à l'occasion des ces événements qui cherchent à faire culture. Le *sens of place* est vu comme le processus où chaque personne participe à la construction temporaire idéale de l'espace en y apportant ses propres sensibilités, expériences et imaginaire.<sup>199</sup>

---

<sup>196</sup> CHAUDOIR, Philippe. *Op. cit.*

<sup>197</sup> *Ibid.*

<sup>198</sup> BEY, Hakim. *TAZ : Zone autonome temporaire*. Paris : Éditions de l'Éclat, 1997, 90p.

<sup>199</sup> ROBERSON, G. and WILKIE, R. Sense of Place. In : WARF, B. *Encyclopedia of Geography*. Éditions London and Thousand Oaks, 2010, p. 2532-4.



Figure 38 : Grenoble Street art fest, Cda

Au delà du rassemblement, l'événement représente un terreau fertile pour l'**expérimentation** d'avec sa nature réversible. *Paris Plages*, c'est une expertise qui se constitue et s'institutionnalise au fil des éditions : la *Délégation générale à l'évènementiel et au protocole* se charge de l'organisation de cette manifestation estivale. Le développement de ces savoirs faire technico-logistiques permet une montée en performance avec la réutilisation du matériel et une meilleure maîtrise des coûts. « La **ville éphémère** devient alors une ville stockable »<sup>200</sup>.

Des réalisations comme la ville éphémère expérimentale portée par l'association *Bellastock* montre de plus que ces temps sont susceptibles d'émaner des sphères personnelles et collectives, selon une approche bottom to up et en s'affranchissant de la publicisation à outrance que connaissent les grands événements urbains sujets au **marketing territorial**. Le processus, l'acte

<sup>200</sup> PRADEL, Benjamin. L'urbanisme temporaire : du court au moyen terme. Une échelle d'action urbaine intermédiaire. In : DE CONINCK, Frédéric et DEROUBAIX, José-Frédéric (dir.). *Ville éphémère ville durable, Nouveaux usages nouveaux pouvoirs*. Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2008, p. 247-260.

de construire cette hétérotopie qui sera habitée le temps du festival fait alors culture. En tant que laboratoire expérimental et expérientiel pour l'individu comme pour le collectif, ce cas fait manifestement figure de tiers espace<sup>201</sup>.

À Grenoble et à l'occasion de la *Nocturne des étudiants* du 25.03.2015, le collectif *La FUIITE* propose une installation éphémère intitulée *Vers le musée et l'au delà* ayant l'allure d'un tunnel. Invitation à l'expérience sensible, ce projet présente une interface de transition entre le monde du dehors, de la ville et l'objet musée, postulant qu'une préparation par le psychologique et les sens est nécessaire à une appréhension plus intègre et détachée des œuvres d'art. Cette initiative montre une fois encore comment l'on peut redessiner les lieux par le temporaire, l'artistique et le sensible.

Enfin, la première édition de la *Fête des Tuiles* tenue à Grenoble à la presque date anniversaire de la Journée des Tuiles constitue un exemple atypique de synchronisation festive des habitants dans leur caractère divers. Se déroulant sur un axe structurant grenoblois – les cours Jean Jaurès et Libération – dans lequel transparaît d'habitude la variété des usages dans la mobilité et plus généralement la diversité de la société que l'on peut lire avec la présence d'échoppes hétéroclites – commerces ethniques, sandwicheries, magasins franchisés, bars – cafés –, cette fête revêt un caractère résolument inclusif et réflexif sur la place des citoyens dans la vie de la cité. Jouant sur le thème de l'attachement aux valeurs républicaines articulé à l'identité multiculturelle de la ville, cette fête a permis à de nombreux commerces et associations de présenter leurs activités avec des stands, concourant ainsi à l'animation générale. Moment fort de l'événement, le défilé de chars réalisés par les **Maisons des Jeunes et de la Culture** et des associations de l'agglomération et rythmé par la *batucada* locale a constitué le point d'orgue de cette journée. Le soir venu, c'est sous les rails de train, au lieu-dit de l'Estacade qu'un concert de musiques électroniques a ambiancé la soirée. Cet endroit déjà évoqué avec l'accueil d'un marché alimentaire et d'un parking a une fois de plus montré son potentiel malléable dans l'accueil d'activités différentes. Ce fait nous amène à reconsidérer la place souvent décriée des espaces libres et de stationnement au regard de l'impératif de compacité urbaine : et si ceux-ci, par la **simplicité** dont ils font preuve et permettant l'accueil d'installations et d'événements temporaires seraient finalement vecteur d'intensité urbaine grâce à la mise en malléabilité qu'ils permettent ? La *Fête des Tuiles* a en tout cas su montrer qu'il était possible de

---

<sup>201</sup> BAZIN, Hugues. Tiers espaces Les espaces du commun en contre-espaces. *Biblio-RA, Centre de documentation électronique pour la recherche-action (en ligne)*. 2012. Disponible sur : <<http://biblio.recherche-action.fr/document.php?id=616>>

réinvestir, de réenchanter voir d'**augmenter** par le conte, la **récréation** ou l'agrément des lieux d'habitude fermés. Lors de cette journée, l'espace pouvait sembler se dessiner collectivement, pas à pas à la façon d'un cadavre exquis

## La mise en lumière : une transfiguration temporaire de l'espace public ?

S'inscrivant dans un contexte de « ville en continu 24h/24 »<sup>202</sup> où « l'on habite la nuit »<sup>203</sup>, « le lien entre l'éclairage et l'appropriation nocturne des villes »<sup>204</sup> est réel. Le recours à la lumière permet de **métamorphoser** façades, sites et espaces publics. Sollicitant la **capacité d'évocation**, de transfiguration du banal, l'approche par la lumière offre d'apporter une diversité d'**expériences** s'appuyant sur l'investissement de différentes échelles du paysage : le lointain, la structure urbaine, l'infrastructure, le parcours et le détail<sup>205</sup>. La nuit, « on découvre une image mentale très différente de celle de jour »<sup>206</sup>. Interrogeant le rôle de l'éclairage dans l'initiation des **projets urbains**, François DELARUE définit le rôle du concepteur lumière comme celui de « **révéler la polymorphie** de la ville, de lier les lieux et les hommes, de favoriser la libre utilisation du temps et de servir la sécurité sans détruire la perméabilité urbaine »<sup>207</sup>. Et Laurent FACHARD d'ajouter, inspiré par l'univers du **théâtre** et appelant la notion de scénographie, que la lumière a le pouvoir « d'offrir de la ville une **appréhension plurielle** des lieux et des événements qui s'y déroulent »<sup>208</sup>. L'éclairage urbain est voisin de la question de la sécurité et des problèmes liés au **genre** dans l'espace public. En ce sens, il est force de proposition pour apporter des pistes de réponse à ces questions<sup>209</sup>.

---

<sup>202</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Redistribution des cartes dans la ville malléable. *Op. cit.*

<sup>203</sup> NARBONI, Roger. *Les éclairages des villes, Vers un urbanisme nocturne*. Infolio, 2012, p. 1-68.

<sup>204</sup> *Ibid.*

<sup>205</sup> DE GRAVELAINE, Frédérique. Eclairer l'urbain et le suburbain. In : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière*. Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 24-33.

<sup>206</sup> NARBONI, Roger. *Les éclairages des villes, Vers un urbanisme nocturne*. *Op. cit.*

<sup>207</sup> DELARUE, François. La conception lumière au service des projets urbains. In : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière*. Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 6-7.

<sup>208</sup> FACHARD, Laurent. Scénographie au service de la ville. In : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière*. Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 54-63.

<sup>209</sup> DELORME, Florian. Cultures monde : *Jusqu'au bout de la nuit (4/4) - Les lumières de la ville*. Diffusé le 30.05.2013 à 11h, France Culture.

## Les espaces de l'entre-deux : apports des tiers lieux et tiers espaces

*De nouvelles interfaces apparaissent aujourd'hui sous les appellations de « tiers lieux » ou de « tiers espace ». S'inscrivant dans un contexte où le travail hors entreprise est amené à se déployer, elles témoignent d'une recherche de reconnexion au collectif. Ces idéaux autour du commun et de la collaboration poursuivent des logiques différentes selon que ces lieux soient à vocation marchande ou non. Ces espaces hybrides qui font figure de laboratoires relèvent-ils d'une tendance structurelle ou d'un effet de mode ? Considérant leur développement, ils posent en tout cas des questions de délocalisation – relocalisations spatiales avec un potentiel effet d'entraînement. C'est principalement au travers de la question des flux – et de leur éventuelle réduction – qu'ils intéressent notre sujet.*

### Le tiers lieu d'activité en principes

Le travail sur la compacité urbaine et les mobilités va de pair avec la réflexion sur les tiers lieux. « Avec les outils numériques, on s'approprie les lieux pour en faire des espaces de travail »<sup>210</sup>. Concept **polysémique** dans ses matérialisations, ces *télécentre, centre d'affaires, espace de **coworking**, hackerspace, makerspace, fablab, atelier ouvert, café wifi, medialab, hall de gare* réinventent aujourd'hui les manières de travailler en y amenant la dimension **collaborative** et la logique de mutualisation. Ces lieux sont reconnus pour leur valeur d'usages : travailler, rencontrer, créer en commun, innover. Vu comme « un lieu partagé et mutualisé du travail »<sup>211</sup>, le tiers lieu d'activité offre des ressources type bureautique et des services, suit des logiques d'animation, accueille des personnes physiques ou morales au sein d'un lieu potentiellement connecté et/ou intégré dans un tissu d'activité. Cette approche des tiers lieux s'intéresse spécialement au milieu de l'entreprise - entrepreneurs, travailleurs nomades, salariés - alors que d'autres modalités de concrétisation de ce phénomène sont à l'œuvre suivant des logiques non-marchande et plus *libriste*.

---

<sup>210</sup> VINCENT GESLIN, Stéphanie, sociologue. Plateau TV : *Les nouveaux usages dans la mobilité*. Biennale de l'habitat durable, Grenoble, 10.04.2015.

<sup>211</sup> Alliance Université Entreprise de Grenoble. Restitution d'atelier : *Les tiers lieux d'activité*. Grenoble, 02.04.2015.

## Le tiers lieu : fait culturel et sociétal ?

Cette seconde acception du terme de tiers lieux se nourrit d'un esprit communautaire avec pour base le *crowd* et élevant le *faire* au rang de « pratique productive qui trouve en elle-même sa propre fin »<sup>212</sup>. Elle définit l'**éthique** du *hacker* comme « la volonté de créer et de partager en se défaisant des contraintes imposées par la marché et le droit de propriété »<sup>213</sup>. Dans ces espaces, « ce n'est plus l'immobilier qui prime, c'est la communauté et les services qu'elle apporte : **sociabilisation**, entraide, formation »<sup>214</sup>. Ces tiers lieux que nous qualifierons d'*idéologiques* activent et réactivent des espaces en leur conférant une vocation innovante et d'ouverture. Ils participent à l'affirmation de l'économie collaborative. Ils tissent des liens avec les sciences, les arts et les techniques. Ils remplissent une mission d'utilité générale en s'intéressant notamment aux bien communs. Ils constituent des laboratoires et ils participent à l'émergence d'une intelligence collective. Ils consacrent l'expertise d'usage des spécialistes et non-spécialistes. Éventuellement thématiques comme le *Laboratoire Ouvert Grenoblois (LOG)* axé sur le numérique – c'est ce qui caractérise les **hackerspace** –, ils revendiquent un alter modèle pourtant poreux de l'univers des *start up* et autres *pure player* et ils constituent des écoles de capacitation digitales. Ils intègrent dans leurs modèles l'éthique du *libre* et jouent du *low tech* autant que *high tech*.

## Tiers lieux ou l'amorce de reconfigurations spatio-temporelles ?

Ces démarches émanant des **entreprises**, des collectivités territoriales, des associations ou des établissements publics de coopération intercommunale intéressent la problématique de la ville malléable : elles proposent à la fois une optimisation du foncier et des équipements professionnels quand on sait que 50% des postes informatiques travaillent partiellement et une baisse des temps de déplacement et donc de la fatigue et de la pollution. Augmentation de la **productivité** et de la motivation, relation de confiance qui s'instaure, meilleure organisation du temps de travail avec une reconnexion aux rythmes biologiques

---

<sup>212</sup> LALLEMENT, Michel. Le paradigme du faire. In : *L'âge du faire, Hacking, travail, anarchie*. Paris : Éditions du seuil, 2015, p. 22-23.

<sup>213</sup> LALLEMENT, Michel. Du hacker au hackerspaces. In : *L'âge du faire, Hacking, travail, anarchie*. Paris : Éditions du seuil, 2015.

<sup>214</sup> DE MAZENOT, Xavier. Les tiers lieux, Vers un bouleversement du cadre de travail ? *zevillage* (en ligne). Disponible sur : <<http://zevillage.net/wp-content/uploads/2014/01/CFDTCadres-Tiers-lieux.pdf>>

de chacun<sup>215</sup> entraînent dans les faits une amélioration du bien-être et du chiffre d'affaires et s'inscrivent dans un développement plus durable, rappelle Karine POULIQUEN, créatrice de *Coll'in* à Grenoble. En terme d'aménagement, ce cercle vertueux qui s'instaure, cette stratégie *win-win* doit se réfléchir de concert avec les projets d'implantation d'infrastructures de transports en commun, de **hubs** et de **réseaux** à haut débit.

En outre, la tendance est au développement pour les salariés du **travail hors entreprise**, dans les espaces du « tiers » - domicile, lieux sociaux, tiers lieux -. Le *gap* culturel qui veut que le salarié travaille dans son organisation est en voie de dépassement : les entreprises constatent une hausse de la productivité des personnes qui *mixent* travail en bureau et dans des tiers lieux. À terme et si cette orientation se prolonge, les entreprises devraient selon toute logique nécessiter moins d'espaces de travail « classiques ». Dans ce cas, quel sera le nouveau *mix* spatial dans le temps de travail du salarié ? Sur quelles délocalisations – relocalisations faut-il prospectiver ? S'installera-t-il dans des espaces de *coworking* situés dans des *hubs* ? Préférera-t-il son domicile ? La lourde tendance de baisse du nombre de cafés s'inverserait-elle ? La pertinence de partir des usages et des détournements pour observer d'éventuelles réintensification de lieux – bistrot, banc public couvert par le *wifilib*... - semble réelle. L'idée de tiers lieu dans les pratiques individuelles qu'elle induit vient s'ajouter aux effets des tiers lieux physiques. En somme, c'est aussi l'individu qui montre sa **plasticité** en multipliant ses lieux de travail.

Certains acteurs de cette sphère à l'instar de Benjamin CARLU OU Baptiste MENU envisagent même une **relocalisation** des activités industrielles futures du fait de la commodité des *business model* que sont susceptibles de présenter ces *laboratoires*<sup>216</sup>. Les arguments moteurs sont la **réactivité** et la rapidité de production et de prototypage par rapport à des fournisseurs classiques lointains et dans un environnement en évolution rapide, ainsi que la pertinence économique du modèle. De quoi redorer le blason de la « recherche et développement » et transformer le tissu productif jusque dans les villes ? C'est en tout cas le pari du tiers lieu parisien *Usine IO*. L'*écosystème grenoblois* aurait aussi à gagner à s'inspirer de ses recherches avec les entreprises à haute valeur ajoutée qu'elle accueille pour lesquelles la rapidité de mise sur le marché est primordiale.

---

<sup>215</sup> MARTIN, Nicolas. Ce qui nous arrive demain : *Chacun son rythme*. Diffusé le 18.05.2015, France Culture.

<sup>216</sup> GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Fab Lab, hackerspace : une nouvelle façon de travailler ?* Diffusé le lundi 9 février 2015 à 15h, France Culture.

## Les espaces du *tiers*, quelle appréhension et quels apports ?

Cette réflexion autour du *tiers*, avec sa dimension spatiale qui en fait appelle la dimension temporelle, nous invite à porter notre regard sur d'autres formes de signaux faibles, encore hors de la classification par le *mainstream* qui peut caractériser des phénomènes émergents parmi ceux étudiés plus haut. Avec un triptyque - contre-espace, tiers paysage et tiers lieu -, Hugues BAZIN propose des pistes de définition de ce *tiers*, espace du milieu ou de l'entre-deux dont la catégorisation est délicate. Investissant de nouvelles façons d'habiter les lieux, ces espaces construisent leur sens collectif dans les processus dont ils sont témoins. Les idées de **laboratoire social** et d'**hétérotopie** sont prégnantes dans ces zones où **expérimentation** et **expérience** sociale individuelle et collective se manifestent<sup>217</sup>. Plus concrètement, on parle ici de ces « contrespaces de la société post-industrielle qui se logent dans les interstices »<sup>218</sup> - dessous des ponts, abords des autoroutes -, mais aussi des mouvements de lutte type *Zone À Défendre*, des locaux d'accueil tel *La chimère citoyenne* à Grenoble et bien sûr des expérimentations comme le *Bureau Éphémère d'Activation Urbaine* stéphanois du collectif *Cartons Plein* ou les programmes de recherche-action de *La 27<sup>ème</sup> Région*. Edward SOJA ajoute que le *tiers espace* se définit par le sens que nous lui donnons. Ce sens se construit alors dans un processus expérientiel.<sup>219</sup>

---

<sup>217</sup> BAZIN, Hugues. Les figures du tiers espace : contre-espace, tiers paysage, tiers lieu. *Biblio-RA, Centre de documentation électronique pour la recherche-action (en ligne)*. 2013. Disponible sur : <<http://biblio.recherche-action.fr/document.php?id=636>>

<sup>218</sup> BAZIN, Hugues. Tiers espaces Les espaces du commun en contre-espaces. *Biblio-RA, Centre de documentation électronique pour la recherche-action (en ligne)*. 2012. Disponible sur : <<http://biblio.recherche-action.fr/document.php?id=616>>

<sup>219</sup> voir l'ouvrage d'Edward SOJA « Thirdspace : Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places » paru en 1996 et fortement influencé par Henri LEFEBVRE et Michel FOUCAULT



Figure 39 : le 38, squat qui fait office de tiers lieu à Grenoble ; voir entretien en annexe pour plus d'informations, Cda

Une autre acception de ce concept peut se faire par opposition à l'urbain et au rural : il s'agit alors du **périurbain**. Ces territoires mouvants - ils sont « constamment redéfinis par les mobilités quotidiennes et les trajectoires résidentielles »<sup>220</sup> - participent à la pulsation de la ville centre. Ils constituent alors des éléments clés des rythmes qui l'animent. Mener des politiques temporelles, c'est aussi considérer la ville dans exogénéité en réussissant à tisser des liens – réglementaires, sociaux, mobilités, tiers lieu... - avec ces espaces périurbains, d'interface ; et donc réfléchir aux questions des **limites** et **frontières**.

<sup>220</sup> VANIER, Martin. Métropolisation et tiers espace, quelle innovation territoriale ?. ANTHEAUME, Benoît, GIRAUT, Frédéric et MAHARAJ, Brij. *Rencontres scientifiques franco-Sud-Africaines de l'innovation territoriale (en ligne)*. Grenoble – Avignon, janvier 2012. 5p. Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00766942/document>>

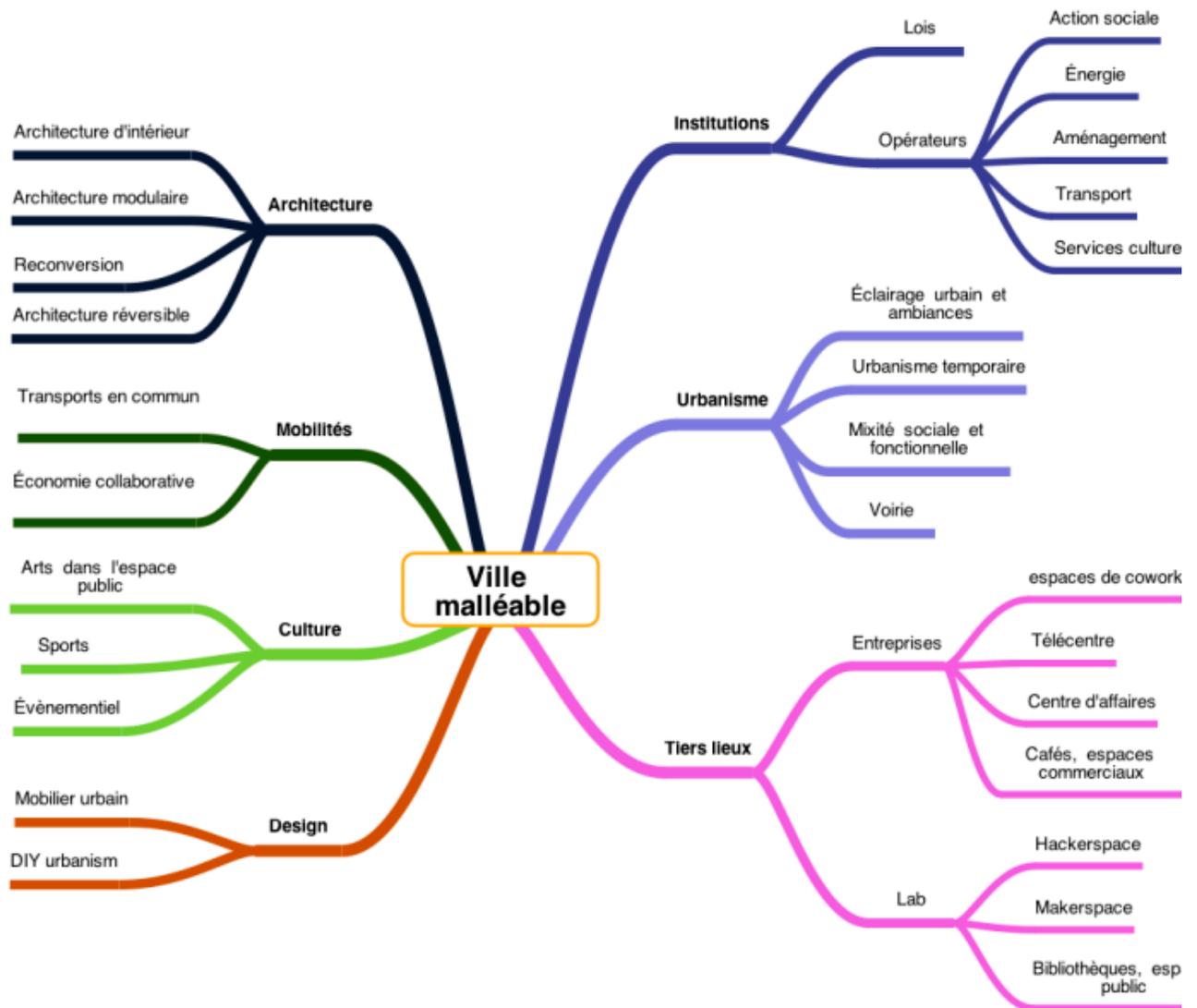
## 4. Localisations, illustrations, aide à la décision : représentations

*Dans cette partie sont représentés des essais de typologie du « fait malléable » à Grenoble. Des cartographies temporelles de la fréquentation du tramway donnent à voir des lieux tour à tour attracteurs et expulseurs selon les horaires de la journée. Des spots d'activités – emploi, commerces, fête, habitat, vide – ressortent de cette analyse. L'intérêt de cette série de cartes - ou chrono-cartes - est de matérialiser un outil d'aide à la décision pouvant être sollicité par l'institution publique ou, bien sûr par le privé. Les cartes ont vocation à être présentées de façon dynamique, projetées sur écran. Enfin, une infographie relate les variations d'intensité du site de Sainte-Claire les halles selon une logique de rythmanalyse.*

Nous avons vu précédemment comment peuvent se matérialiser des usages, acteurs et réalisations qui ont trait au concept de ville malléable. La *mind map* présentée dans la page suivante dresse un inventaire synthétique des pratiques et des organisations dans l'espace qui appellent la dimension temps pour entrer en résonance.

La matrice de la page 98 ne représente pas formellement les variables **multiscales** temporelles et spatiales qui animent ces dynamiques car il est bien question ici de jeux d'échelles : de l'événement au **temps long** et du **micro-local** à l'agglomération, voir au delà. **Représentations, numérique et culture** dans sa polysémie concourent de plus à l'*augmentation* de ce graph : ils constituent des **paramètres transcendants** du *fait malléable*.

En outre, la hiérarchisation en branches pour des raisons de lisibilité omet de mettre au jour les liens entre différentes variables de premier et de second plan. Ceux-ci existent néanmoins bel et bien : la ville malléable s'appuie sur la transversalité et la mutualisation et opère des hybridations tant fonctionnelles qu'originales. Imaginons pour illustrer ce dernier point un chantier réinvesti au moyen d'un événement dont l'objectif est la récréation autant que la consultation des publics, arborant des formes d'architectures légères et bénéficiant d'une navette temporaire dédiée. Ce cas hybride implique donc les dimensions urbanistique, événementielle, culturelle et architecturale.



Force est de constater qu'avec les hybridations à l'œuvre, il convient de trouver de nouveaux modèles typologiques dans un dépassement de nos catégories habituelles. L'enjeu de la représentation suivante est de matérialiser ce qui fait lien et commun entre les acteurs, pratiques et échelles spatio-temporelles.

# TEMPS

- événement
- nuit
- semaines
- mois
- saisons

# TIERS

- transgression
- crowd
- numérique
- mutualisation

# USAGES

- récréation
- sport
- contemplation

# ESPACE

- habitat
- lieu
- rue
- quartier
- ville
- réseaux

# MOUVEMENT

- mobilités
- flux
- matières
- chantier

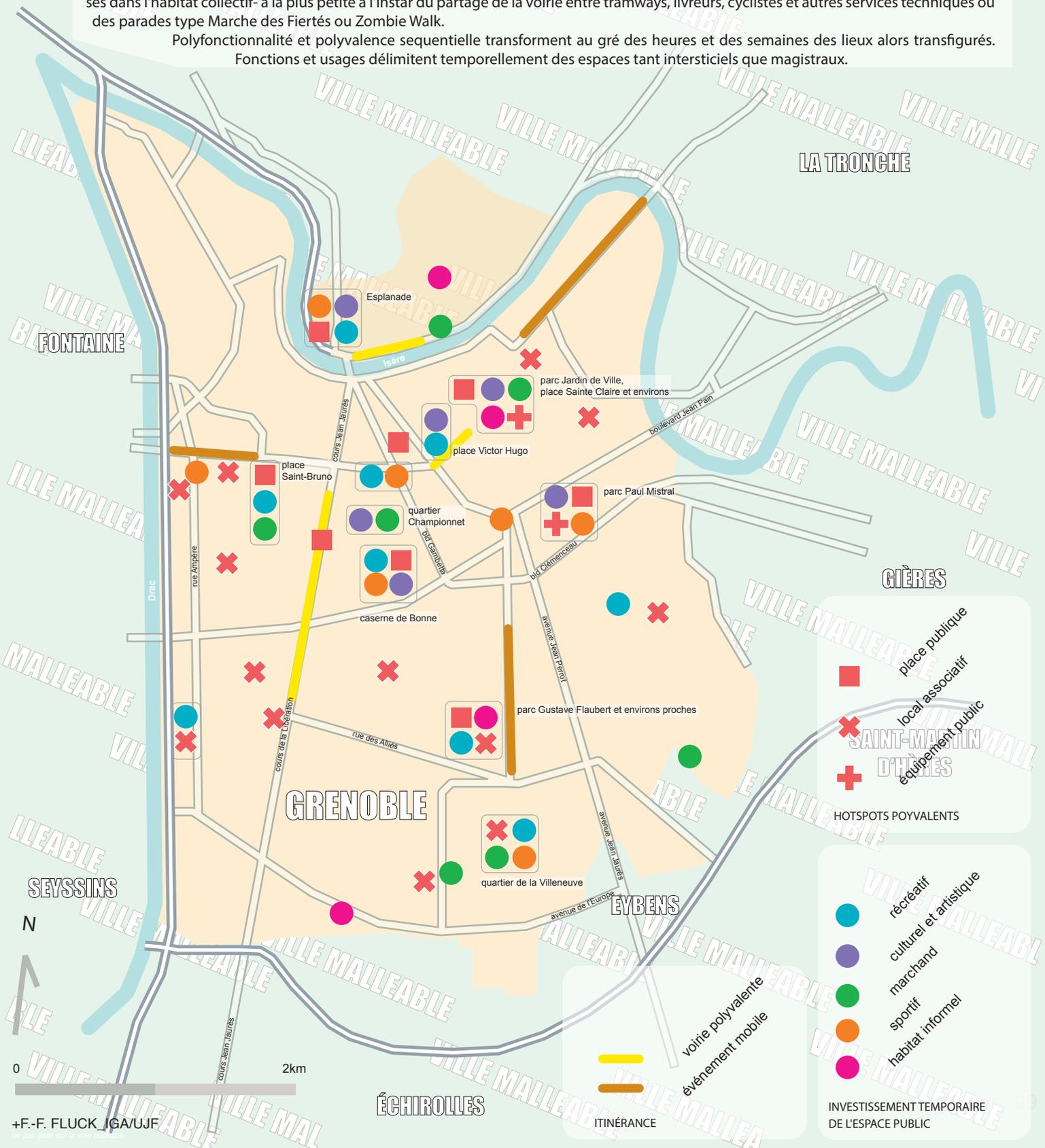
**La ville malléable :  
proposition de clés  
d'entrée**

# LES TRACES DE LA VILLE MALLÉABLE À GRENOBLE : PROPOSITION D'INVENTAIRE

Sur le territoire de Grenoble apparaît un maillage varié d'empreintes de pratiques qui relèvent de la malléabilité temporelle. Elles révèlent à la fois des centralités établies et une inscription plus fine à l'échelle des quartiers. Cette variété se révèle aux niveaux des matérialisations spatiales : en dur ou par les usages, des échelles de temps sollicitées : du pérenne pour les Maisons des jeunes et de la culture à l'activation éphémère, matinale ou saisonnière selon des logiques festives et culturelles - grandes foires et événements urbains estivaux, ateliers artistiques, arts de rues -, marchandes -marchés quotidiens, hotspots de vie nocturne, brocantes, vente informelle-, sportives -parkour, randonnées urbaine à roller, skateboard, entraînements-, conviviales -repas, baignades et autres appropriations de l'espace public- et sans oublier le temps de la nuit où dans certains lieux, la rue devient l'hôte des plus démunis.

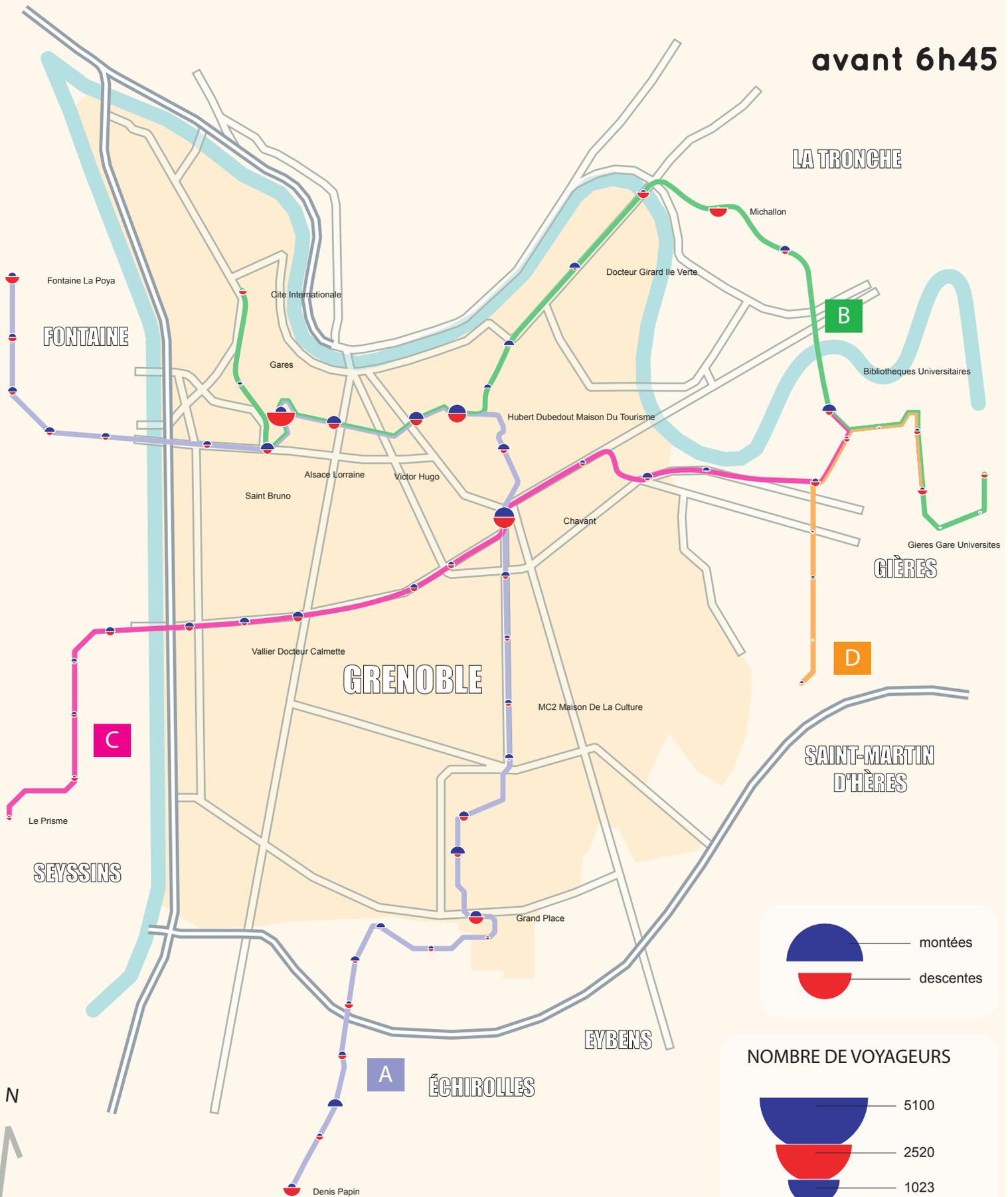
Les spatialités convoquées montrent des dynamiques qui s'expriment de l'échelle la plus grande -espace public micro-local, pièces mutualisés dans l'habitat collectif- à la plus petite à l'instar du partage de la voirie entre tramways, livreurs, cyclistes et autres services techniques ou des parades type Marche des Fiertés ou Zombie Walk.

Polyfonctionnalité et polyvalence séquentielle transforment au gré des heures et des semaines des lieux alors transfigurés. Fonctions et usages délimitent temporellement des espaces tant intersticiels que magistraux.



# INTENSITÉ DES FLUX DE VOYAGEURS DANS LES TRAMWAYS AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

avant 6h45

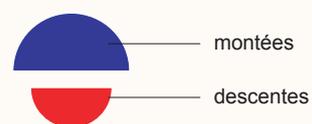
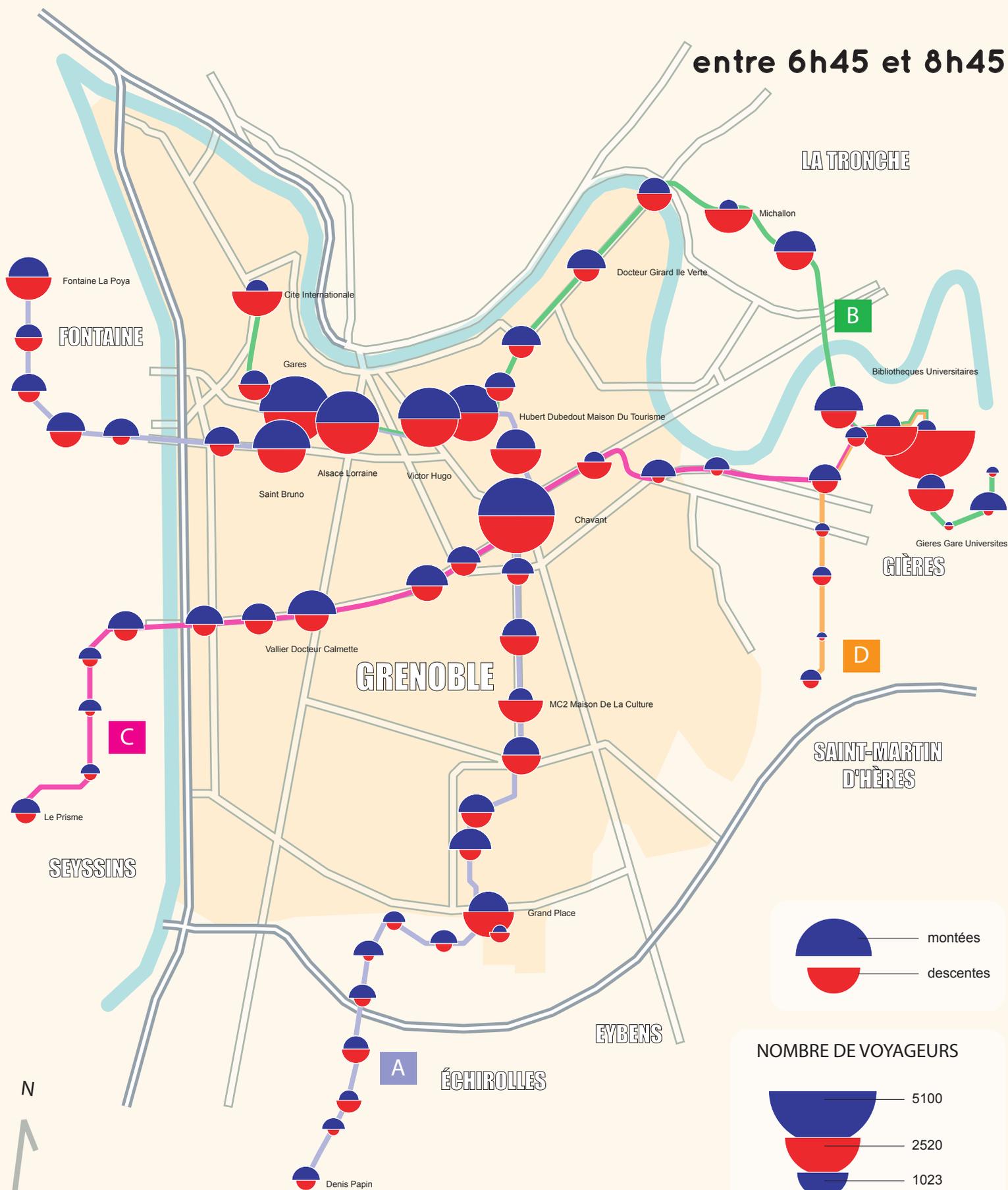


N

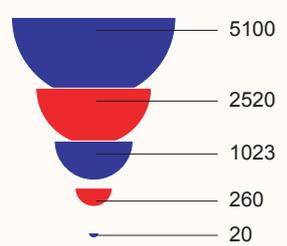


# INTENSITÉ DES FLUX DE VOYAGEURS DANS LES TRAMWAYS AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

entre 6h45 et 8h45

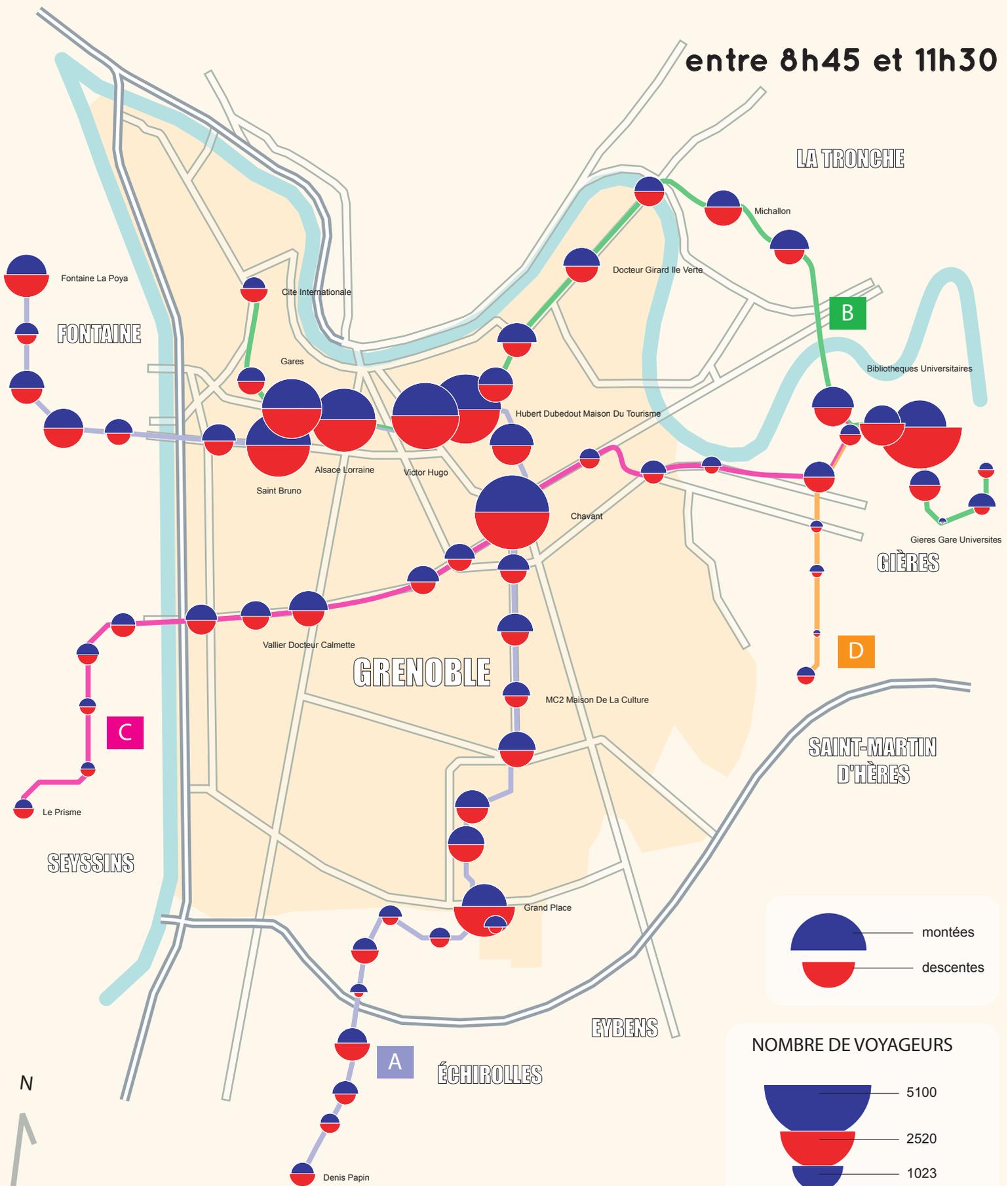


## NOMBRE DE VOYAGEURS



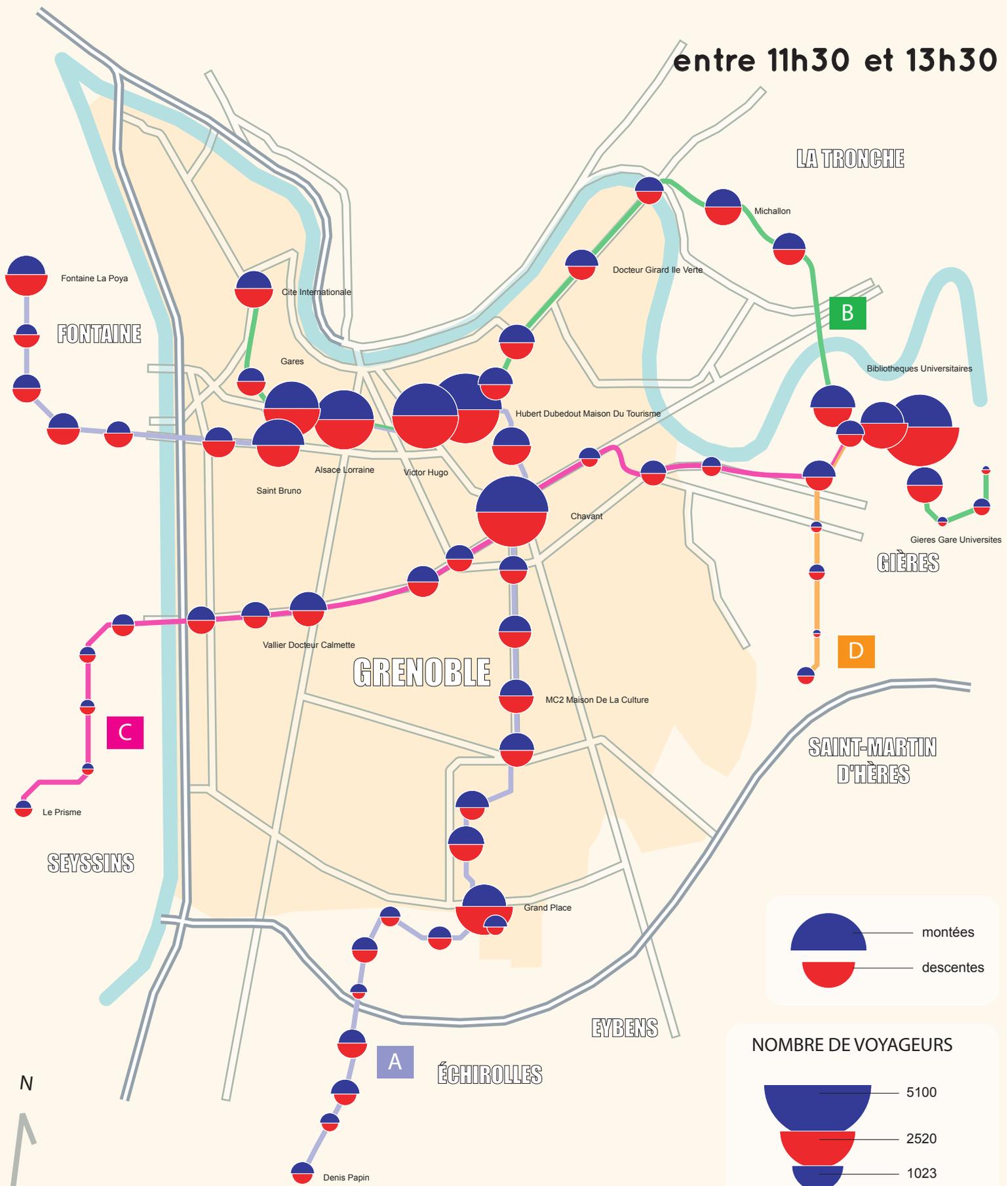
# INTENSITÉ DES FLUX DE VOYAGEURS DANS LES TRAMWAYS AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

entre 8h45 et 11h30



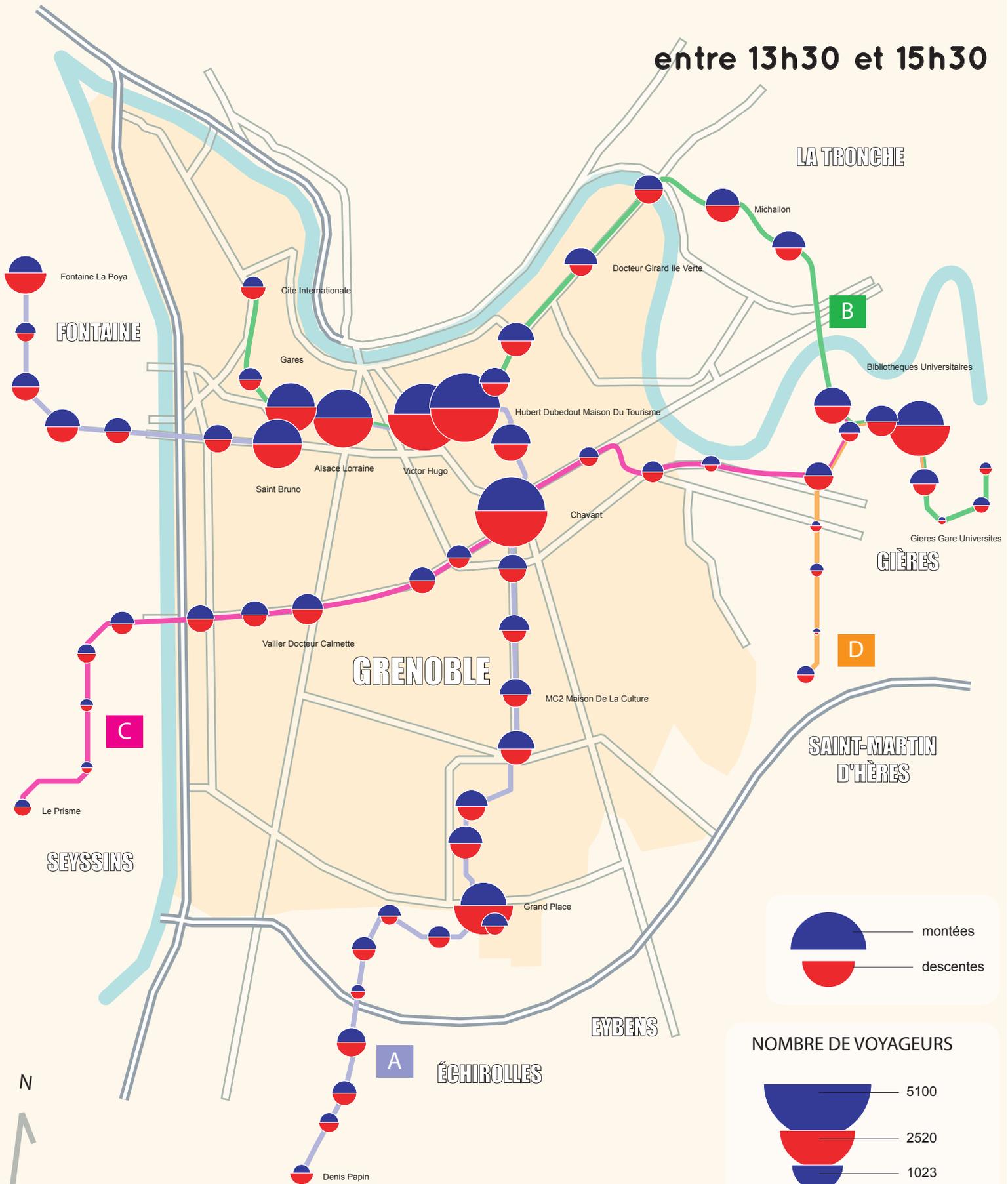
# INTENSITÉ DES FLUX DE VOYAGEURS DANS LES TRAMWAYS AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

entre 11h30 et 13h30



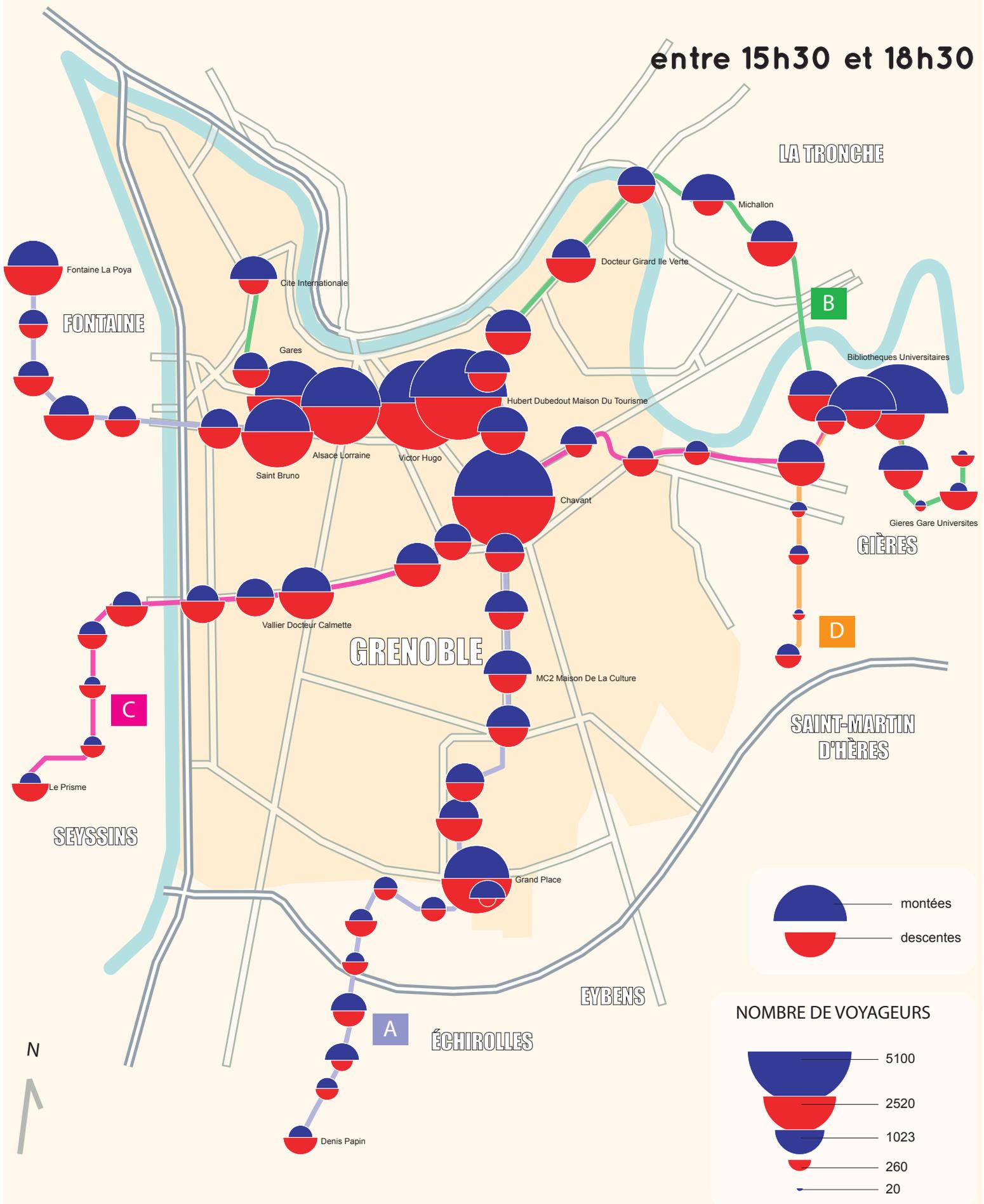
# INTENSITÉ DES FLUX DE VOYAGEURS DANS LES TRAMWAYS AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

entre 13h30 et 15h30



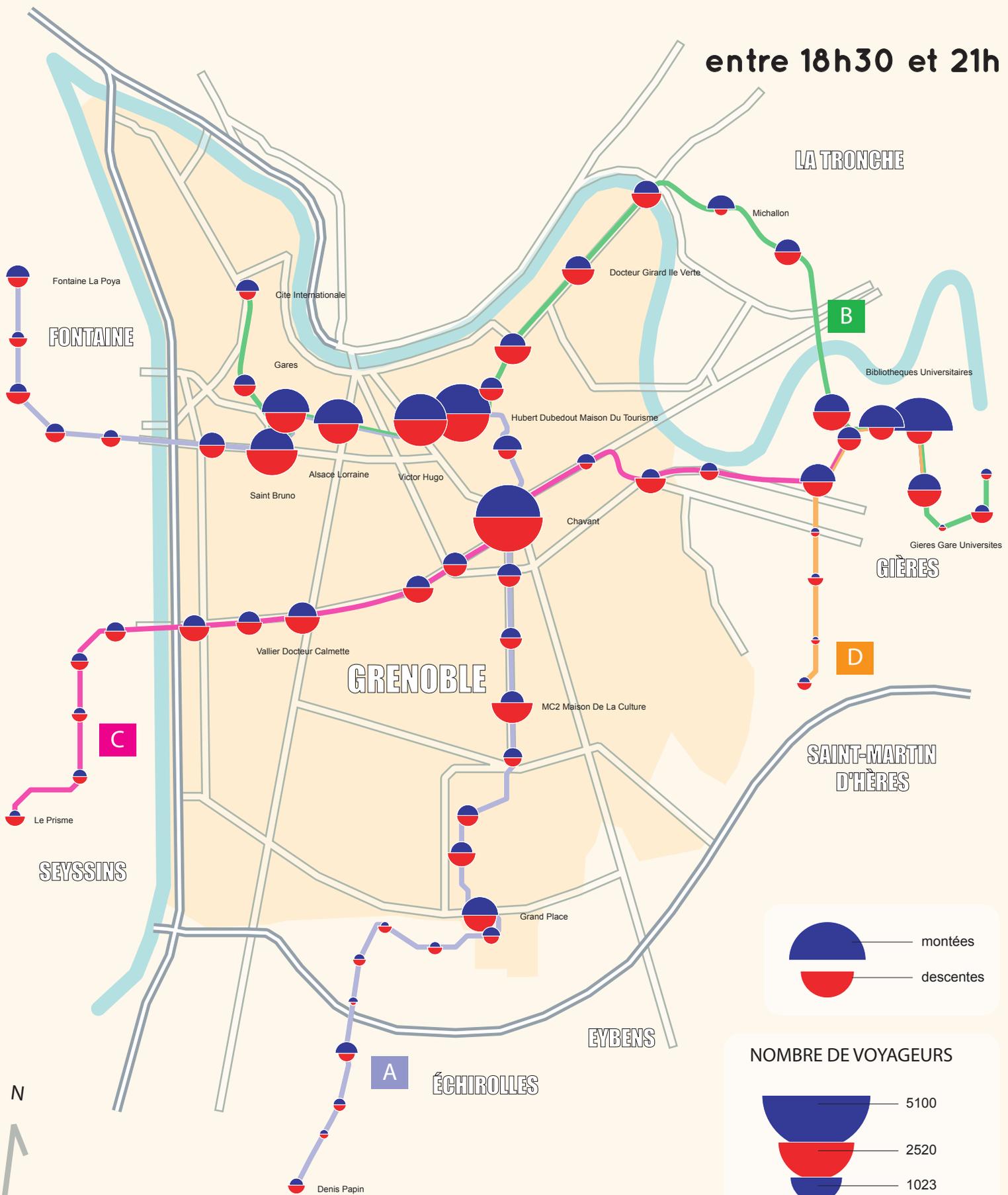
# INTENSITÉ DES FLUX DE VOYAGEURS DANS LES TRAMWAYS AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

entre 15h30 et 18h30



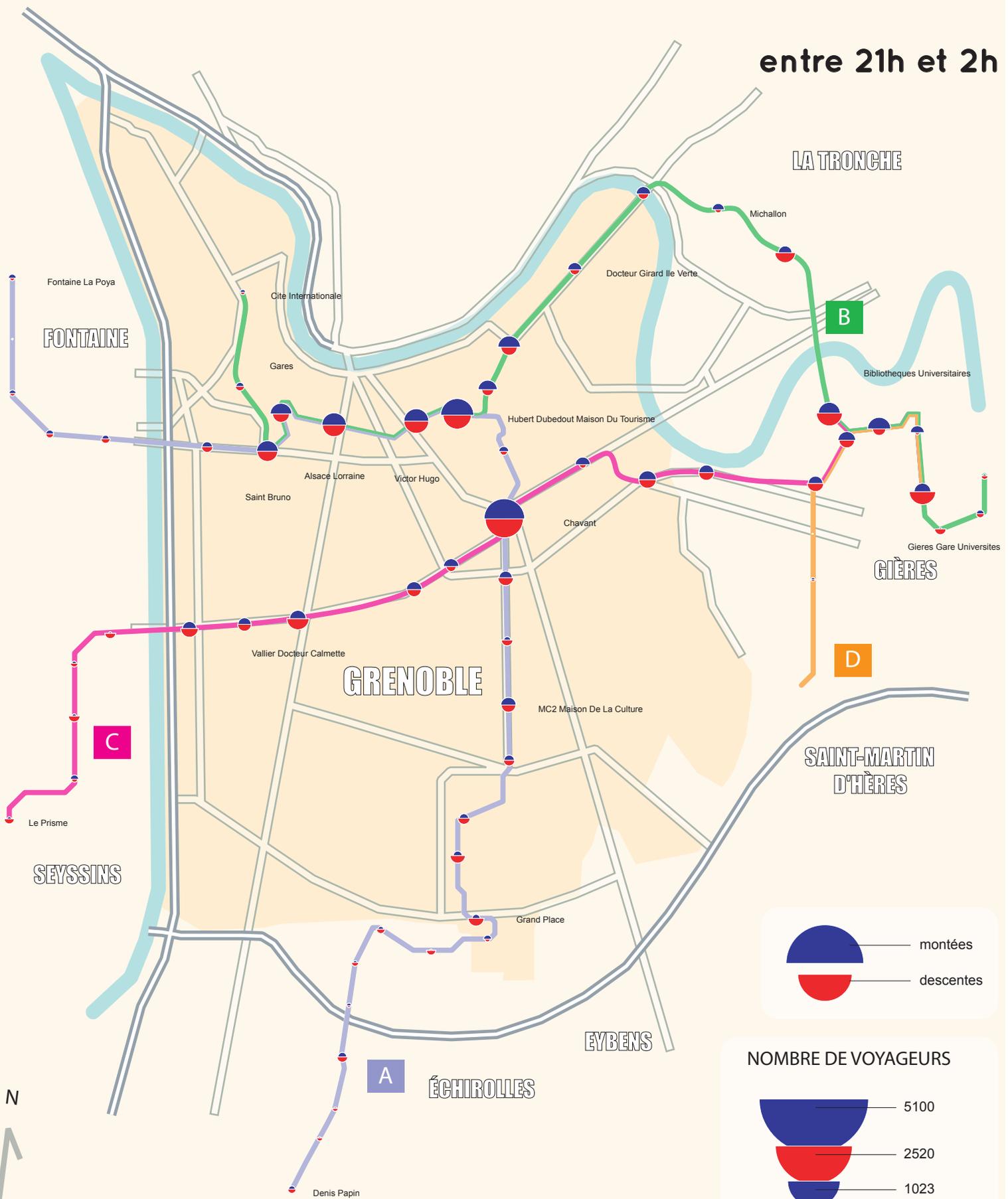
# INTENSITÉ DES FLUX DE VOYAGEURS DANS LES TRAMWAYS AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

entre 18h30 et 21h



# INTENSITÉ DES FLUX DE VOYAGEURS DANS LES TRAMWAYS AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

entre 21h et 2h



# Timeline du site de Sainte-Claire Les Halles Grenoble, Printemps 2015



18h : la fonction de stationnement a réinvesti l'espace. Les terrasses elles-aussi ont colonisé la place avec leurs flots de chalands détendus à la fin de la journée. Les auvents qui servaient aux stands de marché permettent maintenant aux clients d'être à l'abri.



22h30 : l'ambiance bat son plein dans la rue Auguste Gaché (n° 6). Les noctambules plebiscitent ce hotspot de vie nocturne. Les établissements festifs et les trottoirs seront investis pour les trois à quatre prochaines heures !



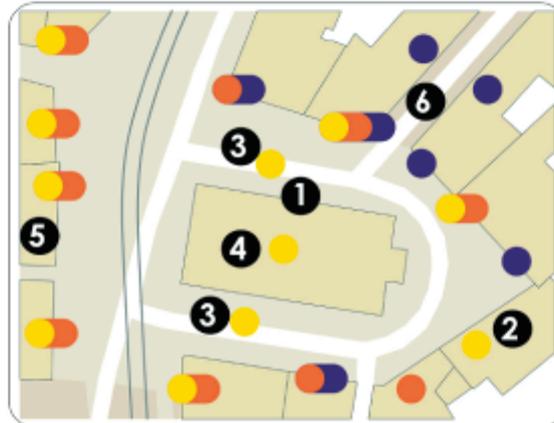
5h du matin. Le site de Sainte-Claire Les Halles sommeille encore. Les utilisateurs des places de stationnement (lieu n° 1) prennent soin d'enlever leur auto en prévision du marché. Certains matins, on croise les services techniques à l'instar de ceux qui assurent le curage des rails de tramway.



6h30 : changement d'ambiance. Les commerçants s'affairent à monter leurs étals. Ils récupèrent leurs produits dans d'imposantes chambres froides (n° 2). Les éboueurs effectuent leur bruyante tournée quasi-quotidienne.



8h : le marché (n° 3) et les Halles Sainte-Claire (n° 4) sont prêts pour accueillir les premiers clients sur fond de fin d'installation. L'animation est palpable dans ces deux lieux mais aussi dans les cafés avoisinants (n°5) où de nombreux citoyens boivent un café en se retrouvant ou en compagnie du journal.



## Horaires d'activité

- matin
- après-midi
- soirée

## Diagramme d'intensité



14h : impression de vide alors que le marché a plié bagage il y a déjà une demi-heure. Quelques glâneurs ont pu profiter de ce court interstice temporel entre la fin du marché et le nettoyage par les services municipaux pour récupérer les invendus. Les Halles sont aussi quasi-désertes. Le balais des nettoyeurs est bruyant avec ses camions autolaveurs.



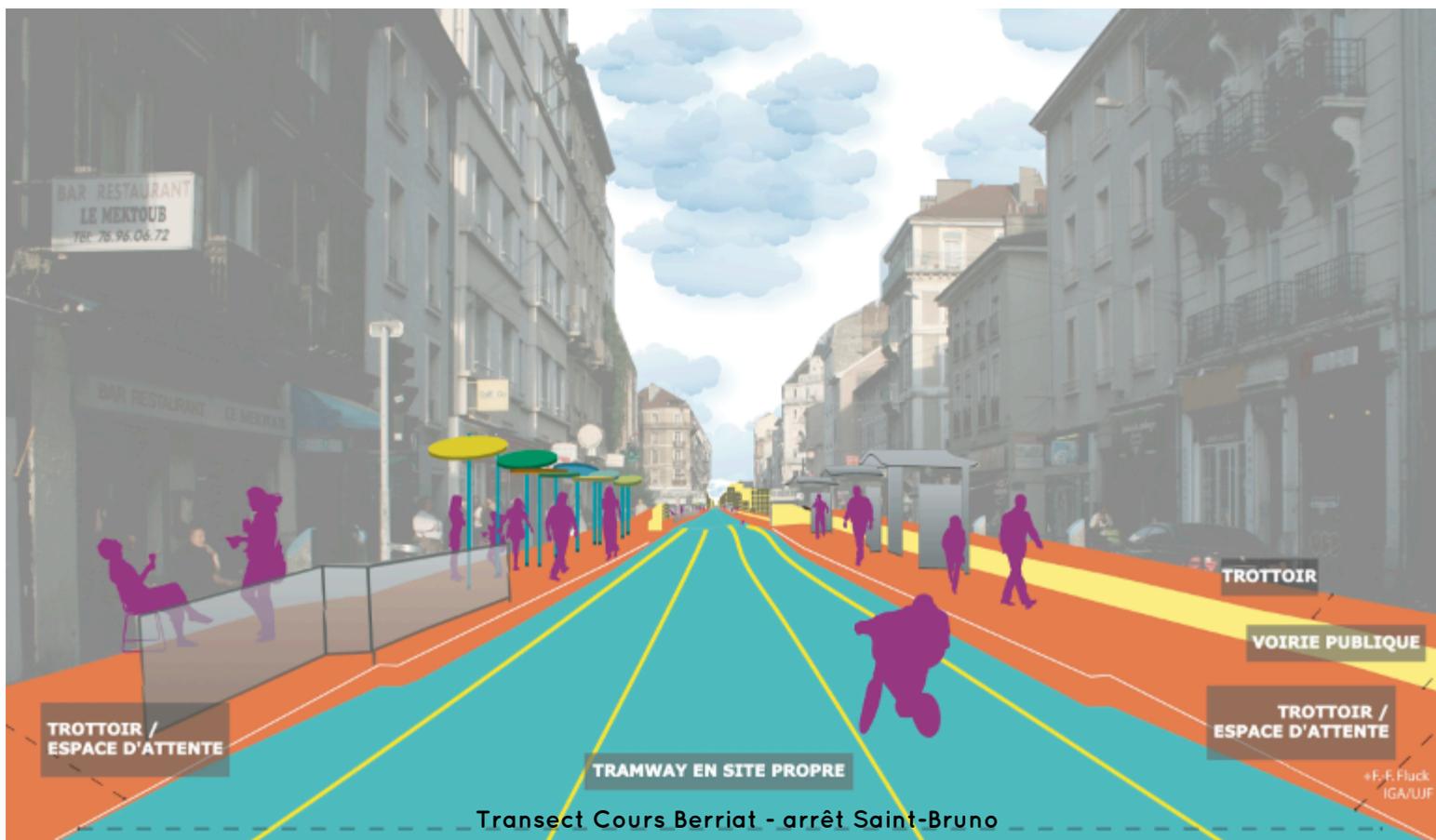
10h : la marché bat son plein. Badauds et clients sont nombreux. Le food truck Black Rhino se prépare pour l'affluence méridienne à venir. La fréquentation des cafés a légèrement baissé, témoignant des horaires de travail dans lesquels nous sommes pris.



## 5. La mutabilité : quels opérateurs

### Mobilité

*Entreprises privées, Autorités organisatrices de transport et acteurs de la sharing economy proposent des solutions de mobilité aux personnes. Elles concernent le cadre normatif général de l'incitation modale, les adaptations techniques et temporalisées locales aux problèmes induits en terme de transport et la mutualisation du bien ou de l'espace de l'automobile. Les développements du numérique favoriseraient une plus juste organisation des mobilités tandis que les espaces de transits sont augmentés et constituent de nouvelles centralités.*



## Entreprises et autorités organisatrices de transport

Des entreprises telles que la SNCF pratiquent le **yield management** qui consiste à proposer des tarifs différenciés selon la **variable temporelle**, encourageant ou décourageant de fait l'utilisation d'un service par cette entrée.

Les **hubs** intermodaux, type *Gares & Connections* jouent quant à eux sur l'intensification avec une approche **servicielle** : il s'agit alors d'augmenter les potentialités d'usages des gares au moyen d'interfaces récréatives, socioculturelles, *pratiques* et même professionnelles. Ce répertoire peut s'illustrer avec les exemples suivants : espace ludique dédié type jeux pour enfants ou piano en libre-service, exposition temporaire, service de crèche et espaces de travail connectés.

Ce sont aussi les services en charge de l'utilisation de la voirie qui mènent des **politiques incitatives** ou dissuasives à l'utilisation de la voiture. Les *zones à trafic limité* romaines corroborent ce propos. Néanmoins, notre approche par le temps nous fait nous intéresser plus spécialement aux dispositifs relevant des **politiques temporelles**, notamment l'incitation au **covoiturage**, les développements du télétravail et des horaires flexibles<sup>221</sup>.

En s'intéressant et en cherchant à développer l'**intensité urbaine**, nous nous intéressons aussi aux **mobilités actives** en cela qu'elles nous permettent de prendre part plus facilement à la vie citadine. Faire un arrêt imprévu à vélo dans la ville tumultueuse, c'est plus délicat en voiture !<sup>222</sup> Des règles **incitatives** émanant de l'échelon national encouragent certains modes, à l'instar de la circulaire du *Journal officiel* datant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 et consacrant la pratique cycliste en ville. Celle-ci sanctionne de 135 euro le stationnement sur piste cyclable, permet aux cyclistes de circuler à sens inverse et de passer les feux rouges. Ces reconfigurations ont des portées potentiellement larges.

## Numérique et économie du partage et collaborative

Les nouveaux acteurs de l'**économie collaborative**, *pure players* de l'univers des **applis** reconfigurent nos rapport aux biens, aux **temps** et à l'espace avec pour postulat que l'usage importe d'avantage que la possession.

---

<sup>221</sup> DANG VU, Hélène. La zone à trafic limité pour le centre de Rome : de l'accessibilité à la récréation. In : DE CONINCK, Frédéric et DEROUBAIX, José-Frédéric (dir.). *Ville éphémère ville durable, Nouveaux usages nouveaux pouvoirs*. Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2008, p. 233-245.

<sup>222</sup> SOULIER, Nicolas. Pistes d'action, quelques éléments. In : *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'action*. Paris : Ulmer, 2012, p. 228-256.

Parmi eux, **BlaBlaCar** et *Uber* qui mettent en relation des personnes souhaitant se déplacer. En se substituant à l'offre marchande classique des taxis, *Uber* propose une interface reliant un particulier, le chauffeur à un passager. La souplesse du système et l'utilisation de données **géolocalisées** concourent à la réussite et au développement de cette appli. Elle vient de plus **reconfigurer** les places et rôles des professionnels comme des particuliers : en fonction de l'offre et de la demande et selon le moment, des particulier peuvent se transformer en taximan improvisé. Obéissant en théorie aux règles de l'économie non-marchande, les pratiques nous montrent que les frontières s'entremêlent et de fait nous appelle à la vigilance quant à la classification de ce qui relève du commercial ou non. On préfère l'appellation d'économie **peer to peer** (pair à pair) lorsque l'économie revêt une dimension plus idéologique (et intègre ?) nous rappelle Vincent RICORDEAU co-fondateur et président directeur général de *Kisskiss Bankbank*<sup>223</sup>. Un néologisme a d'ailleurs fait son apparition pour qualifier ses logiques où l'économie collaborative prend le **relai** (et le marché) des acteurs traditionnels, c'est « *l'uberisation* ». Rejoignant les politiques temporelles et les préceptes de la ville malléable, la question de la mise en commun, de la **mutualisation** et de l'accès au moyen d'une interface partagée est fondamentale. C'est ce que souligne Anne-Laure WAGNER, porte-parole de *BlaBlaCar* : « l'enjeux est de rendre les plates-formes interopérables, que l'on puisse passer d'*Uber* à *BlaBlaCar* à *Condisurf* »<sup>224</sup>. Aujourd'hui, les NATU – pour *Netflix*, *Airbnb*, *Tesla* et *Uber* – deviennent plus prometteurs que les *Big Four* ou GAFAs – *Google*, *Apple*, *Facebook* et *Amazon* - ; signe du règne naissant et déjà confirmé de l'interchangeable et de l'adaptable « à la demande » et en temps réel<sup>225</sup>.

## Bâti et espaces publics

*L'enveloppe interne du bâti permet plus ou moins facilement la coexistence d'activités différentes. De fait, l'ouverture d'un lieu, son « capital polyvalence » relève davantage du volontarisme que déploient ou non ses responsables. Des initiatives méritent cependant de s'y intéresser, par le modeste en général ou à grand renfort de moyens. Il n'empêche que l'essor de l'économie digitale collaborative, signal faible il y peu, reconfigure intégralement*

---

<sup>223</sup> GARDETTE, Hervé. Du grain à moudre : *L'économie collaborative n'est-elle qu'un sous-produit du capitalisme ?*. Diffusé le 18.06.2015 à 19h, France Culture.

<sup>224</sup> *Ibid.*

<sup>225</sup> MARTEL, Frédéric. L'alphabet numérique : *Gafa*. Diffusé le 25.10.2015, France Culture.

les organisations et les jeux d'acteurs établis. La physionomie des espaces publics et surtout le cadre normatif influencent considérablement l'ouverture dont font part ou non les lieux.

## Équipements publics

La réflexion autour de la **mutualisation** n'est pas nouvelle dans la gestion de l'offre urbaine comme en témoigne les appellations de **salles polyvalente** ou d'**équipement multifonctionnel**. De fait, des **calendriers d'usages** aident à définir quelles pratiques peuvent se produire dans tel équipement selon l'horaire. Les actions menées en terme de politiques temporelles fournissent d'intéressants exemples à ce sujet. Logiques de **guichet unique** ou de **multiserviciel** participent de plus à une intensification de l'utilisation du tissu existant. La gestion de ces initiatives relève alors d'un concours d'acteurs, à la fois gestionnaires des lieux et responsables des services sport et culture ainsi que partenaires associatifs.

L'investissement de l'équipement par le prisme de l'**événement** révèle également des formes de réinterprétation des lieux à l'image de *La nuit des jeux* dans l'ancienne patinoire olympique du parc Paul Mistral à Grenoble.

## Espaces publics

Des espaces dégagés comme celui de l'Esplanade de Grenoble revêtent **différents visages** selon les saisons en proposant une **alternance** dans leur utilisation. Ainsi, ce lieu peut se présenter à la fois comme un **parking** ou comme un lieu de fêtes avec la Foire des Rameaux ou le concert d'inauguration de la ligne E du tramway. Le dialogue a en tout cas été ouvert avec les habitants et usagers lors d'ateliers de réflexion sur les usages, fonctions et l'évolution souhaitée du secteur. Ce type d'espace dégagé favoriserait la polyvalence et la polyfonctionnalité du site. Le paysagiste Michel CORAJOUR présente à ce titre la **simplicité** des lieux comme gage d'intégration des usages<sup>226</sup>.

L'architecte et le programmiste réfléchissent également dans leur projet des modalités d'activation temporelle. Dans le quartier de Bonne par exemple, une grande dalle constitutive de l'espace public est activée saisonnièrement par sa mise en eau, générant ainsi jeux d'enfants et agrément. Moins visibles mais

---

<sup>226</sup> GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Vélo, skate, piétons, voiture...à la recherche de son espace vital*. Diffusé le lundi 17 novembre 2014 à 15h, France Culture.

fondamentales, les prises de branchements électriques en extérieur constituent une condition sine qua non à l'accueil d'événements.

## Le bâti ou lorsque l'associatif mutualise l'espace

Des sphères **associatives** émanent des exemples de mise à profit **collective** et différenciée selon le temps et les usages d'un lieu. C'est le cas à Cap Berriat, **pépinière** d'associations ou à la Bifurque qui accueille les pratiques de *glisse urbaine* ainsi que des événements sur le mode de la fête. Les maisons de quartier accueillent également des publics **hétéroclites** au travers d'activités et d'occupations variées. Enfin, les salles paroissiales représentent des espaces ouverts dédiés à l'accueil de publics divers, que l'on peut louer.

## Économie collaborative

Avec l'économie collaborative ou *sharing economy*, la **mutualisation** de l'usage de biens est recherchée. Il s'agit de faire se rencontrer possesseurs et usagers dans une logique à priori de partage et éventuellement intéressée.

Le site web **Airbnb** propose une alternative s'inscrivant entre le collaboratif et le marchand aux traditionnelles nuitées d'hôtel. Avec cette interface, on loue un bien immobilier pour une durée définie de particulier à particulier. Le succès de cette plateforme a engendré d'autres entreprises pour les moins originales. Parmi elles, *BnbSitter* se positionne en tant que service de conciergerie pour les biens loués par *Airbnb* : nettoyage, remise des clés, check out. Encore plus poussé, *Can I Stay with You While I Rent My Place on Airbnb* organise le couchage de personnes louant leur domicile sur *Airbnb* chez d'autres personnes et sur le mode de la **gratuité**.

**Couchsurfing** met en relation des personnes s'hébergeant mutuellement au travers d'un réseau international. Cette fois-ci, l'argent n'a pas sa place dans le respect de la **philosophie** originelle de l'économie du partage.

Prêter ou louer ainsi sa résidence concoure en principe à redensifier la ville. Les *creux temporels* sont réduits par une optimisation de l'utilisation du bien.

## Tiers lieux et tiers espaces, nouveaux instruments de compacité urbaine ?

La question des tiers lieux interpelle spécialement collectivités et entreprises au regard de la baisse du congestionnement automobile et du temps gagné qu'induit ce type de lieu. Dans les territoires ruraux, des télécentres offrent une plateforme de travail connectée répondant pertinemment à la problématique de l'urbanisation diffuse, à l'instar de *Telespace Vercors* à Villard-de-Lans.

Dans Grenoble, le bâtiment *Totem* de *Digital Grenoble* s'apprête à être inauguré au niveau du *hub* Chavant. La localisation de cet espace de coworking de 1700 mètres carrés s'explique par sa centralité au regard des autres zones d'activité numériques : Giant, Innovallée, Campus, Bouchayer-Viallet. La réflexion sur l'implantation de tiers lieux doit se faire de pair avec celle du maillage des transports. Un des intérêts de ce type d'espace est leur amplitude horaire large voire continue.

## 6. Limites, blocages à lever et autres clés d'entrée

### Les difficultés à envisager la ville

#### malléable : éclaircissements et limites

*Porter des actions publiques sur la dimension temporelle n'est pas chose aisée. La complexité de la question du temps nécessite des jeux d'acteurs innovants et transversaux tandis que les cultures professionnelles et les référentiels s'avèrent encore relativement cloisonnés. En outre, les idéaux de mutualisation ou l'idée du « tout malléable » ne sont pas forcément souhaitables et mettent à mal notre enracinement à l'idée de propriété privée. Dans un système de démocratie du sommeil, comment intégrer les habitants temporaires au processus décisionnels ? Le poids des normes, le principe de précaution et la question financière représentent également de sérieux freins au portage de projets plus souples. Enfin, la tentation du repli sur soi constitue un risque réel à prendre en compte.*

#### Considérations autour du fait politique

Autour du « fait politique », on entend ici autant les réalités du fonctionnement des institutions publiques que la façon dont les idées sont amenées selon une **conception habermassienne**.

L'éternel paradoxe entre l'**urgence**, la vision éventuellement court termiste que sous-tend la durée du mandat et le temps **stratégique** que nécessite la fabrique urbaine met à mal le portage d'un vrai **projet de territoire évolutif** et s'inscrivant dans le temps long. Dans certains cas, la stricte volonté de « bâtisseur » du politique, si elle n'accorde pas le temps nécessaire à la **consultation** des partis intéressés dans leur pluralité, met en péril la réussite des projets dans le long terme, à l'image de nombreux équipements communaux – salle polyvalente, piscines – trop peu mutualisés ou en décalage avec les attentes. Les **alternances politiques** peuvent aussi avoir des effets contre-productifs malgré l'expérience et les matériaux produits accumulés.

Aujourd'hui, pourtant, les citoyens semblent réinvités dans les **débats publics** et particulièrement à Grenoble : *atelier citoyen sur le Plan de Déplacements Urbains, Chantier des Cultures, atelier sur les usages et le devenir de l'Esplanade...* L'engouement sur de nouveaux vocables autour du *co - co-décision, co-construction* – et leur profusion<sup>227</sup> semblent plaider pour une meilleure prise en compte des intérêts des citoyens et usagers dans la diversité des profils qu'ils revêtent. Quelle est alors la réalité entre l'annonce et les actions entreprises ? Les résultats semblent à la fois prometteurs et mitigés.

Les **normes** sont en outre fortement susceptibles de venir freiner le développement d'un projet dont la particularité requiert des règles de gestion plus souple et adaptative. Sans tomber dans le laisser-aller, une gestion du parcellaire à grain fin, au cas par cas doit pouvoir s'envisager<sup>228</sup>. La rigidité du cadre réglementaire se manifeste par exemple par l'obligation de construire un nombre défini de places de stationnement pour une construction, comme l'habitat groupé participatif déjà évoqué de Saint-Bruno dans lequel les habitants-usagers-citoyens<sup>229</sup> n'ont pas pu densifier selon leur souhait face à l'exigence d'une place de parking par appartement. De surcroît, le **principe de précaution**, prégnant dans nos sociétés décourage de nombreux usages et pratiques. Cet axiome est brandi pour limiter les accidents humains vis-à-vis desquels l'acceptabilité sociétale est très faible. Les questions de **sécurité** et de **responsabilité** sont invoquées, engendrant un panel de règlements contraignants.

Enfin, peut-on présupposer une certaine peur des institutionnels de perdre le contrôle, de se faire **hacker** quant on sait qu'installer du mobilier léger dans l'espace public est aujourd'hui en majorité interdit ? En témoigne la **frilosité** quant à l'idée de désordre, de *deuxième chantier* évolutif présentée par Nicolas SOULIER. Nous n'oublions pas que « les espaces se dessinent par l'action comme des lieux porteurs d'idéologies »<sup>230</sup>. Quelles perspectives accepte-on alors de voir se dessiner ou pas dans l'espace public ?

---

<sup>227</sup> PAJOT, Guillaume. Co-construction, co-évaluation, co-ceci, co-cela... (en ligne). *Libération*. 26.10.2014. Disponible sur : < [http://www.libération.fr/evenements-libe/2014/10/26/co-construction-co-evaluation-co-ceci-co-cela\\_1129819](http://www.libération.fr/evenements-libe/2014/10/26/co-construction-co-evaluation-co-ceci-co-cela_1129819)>

<sup>228</sup> SOULIER, Nicolas. Des processus fertiles. *Op. cit.*

<sup>229</sup> BASSAND, Michel. Un acteur complexe : les habitants-usagers-citoyens (H.U.C.), In : *Cités, villes métropoles. Le changement irréversible de la ville*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, p. 132-143.

<sup>230</sup> LEFEBVRE, Henri. Philosophie de la ville et idéologie urbanistique. In : *Le droit à la ville*. Paris : Economica-Anthropos, 1968, p.35-42.

## Cultures professionnelles, compétences et gouvernance

Dans une échelle de temps tactique voir stratégique telle que celle qu'implique le portage de projets d'équipements, la **marge d'adaptabilité** s'avère trop souvent restreinte avec un prestataire qui livre un produit clé en main en réponse à une commande précise. La réalisation d'aménagement **monofonctionnel** est significative de l'idée selon laquelle un projet se concrétise quant à un besoin défini, spécifique à un moment donné. Cette considération nous rappelle la difficulté de l'exercice de prospective avec la délicate question de l'anticipation des évolutions des usages et pratiques dans l'espace public et le bâti. On définit la *prospective* comme l'art de se défaire des représentations que l'on charrie.

En outre, bien que la **transversalité** se révèle prégnante dans les recommandations, on déplore toujours son déficit entre les services gestionnaires et les acteurs de la fabrique autant que de la pratique urbaine. L'opposition entre l'expertise spécialiste et l'**expertise d'usage**, citoyenne et quotidienne est elle aussi à dépasser. Les compétences et le champ d'action des parties en présence laissent apparaître une certaine complexité des jeux d'acteurs qui ne concourt pas à la simplicité dans la conduite de projets, d'autant plus dans un contexte de refonte territoriale. De surcroît, la difficulté à construire des **référentiels communs** est réelle avec de potentielles contradictions des référentiels selon le type d'acteur, sa logique et son fonctionnement propre<sup>231</sup>. Ces mêmes praticiens présentent de plus des lacunes vis-à-vis de la problématique temporelle à laquelle ils ne sont pas formés. Le poids des habitudes et des représentations semble délicat à faire évoluer aisément. Prenons un autre exemple : nous vivons dans une société *hypermobile*. Des théoriciens tels que Julien DAMON plaident pour la **démobilité**. Les arguments sont louables et intéressent notre sujet. Cependant, est-ce **souhaitable, audible**, enviable de prime à bord de suivre cette voie ? Ce cas d'exemple nous sert à illustrer la difficulté que l'on peut éprouver quand à l'idée de **changement**, d'autant plus si ceux-ci remettent en question des **fondements** enracinés de nos modes de vie.

---

<sup>231</sup> ZILIANI-VALLET, Laure. La rue au carrefour des contradictions. Regards croisés entre Buenos Aires et Paris. In : DE CONINCK, Frédéric et DEROUBAIX, José-Frédéric (dir.). *Ville éphémère ville durable, Nouveaux usages nouveaux pouvoirs*. Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2008, p. 59-81.

Les initiatives sollicitant le **soft** avec le léger, le démontable, le temporaire se confrontent aux approches plus **classiques** – où la culture du *hard* et de la hiérarchie sont prégnants - avec lesquelles elles doivent apprendre à composer pour une réinvention des *modes de faire*. La pratique aménagiste révèle de plus des fondements colonialistes qui ont imprégné l’imaginaire disciplinaire. À l’inverse, le concept de ville malléable – a priori louable - appelle en certains points les injonctions de l’optimisation et de la rationalisation. Ces vocables intrinsèquement empreints de modernisme peuvent rebuter certains acteurs qui les envisageraient dans un cadre trop restrictif.

Enfin, la question de la **réactivité** et de l’**adaptabilité** peut se poser de façon comparée pour les entités publiques et privées. Le paradoxe est le suivant : les **entreprises** développent des solutions flexibles comme par exemple le retrait de colis postaux en point relai. En revanche, il est très délicat de récupérer un recommandé dès lors que l’on a des horaires de travail « normaux ». Elles travaillent en flux tendus, avec zéro stock. Pourquoi les collectivités publiques ne font-elles pas de même ?<sup>232</sup> Est-ce une question de moyens ? de stimulation par la concurrence ? Le marché représente-t-il un écueil ou une solution ?

## **Smart city et business model**

La question des **technologies** en appui à l’**adaptabilité des réseaux** – les *smart grids* – suppose d’inviter des **acteurs privés** dans le jeu de la **gouvernance** urbaine. Ces entreprises expertes qui développent des *solutions* à très haut niveau de technicité ont de ce fait un *pouvoir de négociation* renforcé. Elles savent proposer des **montages** financiers et opérationnels attrayants qui laissent entrevoir des possibilités de développement à court ou moyen terme. L’opérateur assume aussi le risque technique et financier. Nous parlons ici des **délégations de service public** ou des partenariats public privé. La possibilité de voir se réaliser des projets d’infrastructures massifs à un horizon temporel tactique est alors tentante pour l’ élu, en terme d’affichage politique par exemple. Les risques de ces modes de contractualisation peuvent naître de la confrontation des intérêts publics et privés. Les entreprises se soucient-elles forcément de l’**intérêt général**, du commun ?<sup>233</sup> Ce sont ces mêmes groupes – *Vinci, JC Decault, Veolia, Bouygues* –, spécialisés dans la gestion des urbains,

---

<sup>232</sup> ASCHER François. Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme. *Op. cit.*

<sup>233</sup> regarder le film indépendant franco-allemand *Water makes money* de Leslie FRANK et de Herdolor LORENZ, qui apporte un regard éclairé sur la réalité du fonctionnement de la gestion de l’eau selon les modes public/privé ; sorti en 2010

qui possèdent de vastes ramifications et qui de fait contrôlent des systèmes fonctionnels très étendus : transports, chauffage, hôpitaux, restauration scolaire, propreté, **médias**... La crainte de perdre le contrôle est justifiée. Cette mainmise pose de réelles questions sur la propriété et l'indépendance des communes et de leurs citoyens. Entre l'**utopie** et la futurologie, des modèles de villes nouvelles privées ou quasi privées naissent aujourd'hui dans le monde comme Masdar à Abou Dabi ou le futur centre ville de Gwanggyo en Corée du sud. La question des technologies de pointe concerne de plus les **nanotechnologies** dont les applications en appui à la ville intelligente existent et se développent. L'incertitude en terme de santé publique autour de ces technologies *scientistes* est très élevée et de nombreuses voix s'élèvent pour la dénoncer.<sup>234</sup>

Les réseaux intelligents sont prometteurs et dessinent peut-être l'avenir des *villes intelligentes*. Néanmoins, des précautions doivent être prises autour de ces contrats : l'opacité et la corruption ont maintes fois été révélées aux publics dans le domaine de la gestion des services urbains,<sup>235</sup> à l'image du secteur de l'eau à Grenoble sous le mandat CARRIGNON. Les éléments contractuels jouent régulièrement en défaveur du délégataire qui peut par exemple « être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service »<sup>236</sup>. Avec la ville numérique, le risque de dessaisissement de la part du *public* est réel.<sup>237</sup> Doit-on craindre « le passage du gouvernement urbain à la gouvernance urbaine ? »<sup>238</sup> Ces développements technologiques posent aussi la question de la durabilité d'un système qui s'appuie lourdement sur des **métaux** lointains et coûteux, qui s'inscrit dans un contexte d'**incertitude** géopolitique. Rappelons à ce propos que l'**épuiement des réserves** nous guette : 2030 pour l'or, 2026 pour l'étain et 2017 pour le diamant<sup>239</sup>.

---

<sup>234</sup> Voir à ce sujet l'ouvrage du philosophe et journaliste Roger LENGLET « Nanotoxiques : une enquête » paru chez Actes Sud en 2014

<sup>235</sup> GARDETTE, Hervé. Du grain à moudre : *Les partenariats public/privé : le retour de bâton ?* Diffusé le 28.03.2013 à 19h, France Culture.

<sup>236</sup> JOANNÈS, Jean-Marc. L'avenir des délégations de service public en questions. In : *La gazette des communes (en ligne)*. 12.12.2013. Disponible sur : <<http://www.lagazettedescommunes.com/211591/lavenir-des-delegations-de-service-public-en-questions/>>

<sup>237</sup> CHAVEAU, Agnès. Soft power : le magazine des internets : *La ville numérique*. Diffusé le dimanche 9 novembre 2014 à 19h, France Culture.

<sup>238</sup> LE GALES, Patrick. Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. In : *Revue française de science politique*, 45e année, n°1, 1995. p. 57-95.

<sup>239</sup> RAISSON, Virginie. 2033, Atlas des Futurs du Monde. Laffont, 2010, 204 p.

## Physionomie de l'espace public, inquiétudes et fixité du patrimoine : la tentation du repli

Face à des processus de **marchandisation** et de **sécurisation** des espaces publics, ces espaces communs apparaissent de plus en plus **verrouillés**<sup>240</sup>. Des **usages détournés** de l'environnement urbain placent alors les *traceurs* - les amateurs de parkour - et autres skateurs en témoins de premier ordre de ce phénomène. Dans le pire des cas, cette *limitation* des possibles dans l'espace public se manifeste par la mise en place d'aménagements sécuritaires à l'instar du mobilier *anti-slide* et des bancs « anti-sdf »<sup>241</sup>.

L'**altérité**, composante fondamentale de l'**urbanité** et de la vie en **société** est aujourd'hui mise à mal dans un contexte où l'évolution incertaine du monde immisce ses externalités jusque dans nos villes. Bouleversement environnemental, **conflits** pernicieux<sup>242</sup>, **terrorisme**<sup>243</sup>, **réfugiés** politiques et climatiques ; autant d'éléments qui rentrent en rétroaction maligne et qui constituent un terreau fertile pour le repli sécuritaire, l'*entre soi* et la fuite de toutes sortes de *rugosités*. « Les résidences protégées correspondent à un placement apprécié et rentable. »<sup>244</sup> La proposition touristique de l'opérateur *Center Parcs* qui souhaite s'implanter à Roybon est à titre métaphorique assez représentative de cette vision. Au sein de l'*Aquamondo*, énorme bulle richement pourvue en activités de loisirs et en commerces, c'est la promesse sécuritaire qui est sous tendue : « vos enfants peuvent chercher le pain en toute quiétude », dans un « environnement » bien apprivoisé, loin des *aspérités* du « dehors ».<sup>245</sup>

---

<sup>240</sup> BAZIN, Hugues. Tiers espaces Les espaces du commun en contre-espaces. *Biblio-RA, Centre de documentation électronique pour la recherche-action (en ligne)*. 2012. Disponible sur : <<http://biblio.recherche-action.fr/document.php?id=616>>

<sup>241</sup> Regarder à ce propos l'album « Les Anti-sites : Archivage d'excroissances urbaines anti-SDF (photos : ELFORT, Arnaud et SCHALLER, Guillaume) » de *Survival group*. Disponible sur : <<https://www.flickr.com/photos/7211263@N02/albums/72157602377494963>>

<sup>242</sup> NIVELLE-CARDINALE, Sophie et HUVER, Etienne. *Disparus, la guerre invisible en Syrie* (France, 2015)

<sup>243</sup> FRITEL, Jérôme et VILLENEUVE, Stéphane. *Daech – naissance d'un état terroriste* (France, 2015).

<sup>244</sup> PAQUOT, Thierry. *Les enfants dans la ville. Op. cit.*

<sup>245</sup> STÉGASSY, Ruth. *Terre à terre : ... et des jeux (2)*. Diffusé le 04.07.2013, France Culture. Avec Rémy COULET, Président de l'Association Saint Hilaire Durable, Henri MORA, du Collectif de Roybon et Raphaël DESCHAMPS, de l'association contre le projet de Center Parcs dans le Jura.

Le caractère **historique** du bâti et de zones plus ou moins étendues peut conduire à l'écueil de la **patrimonialisation** statique à outrance<sup>246</sup>. Lorsque cette **muséification** revêt un caractère trop radicalement immuable, que l'on préserve trop jalousement ses biens ; n'est-ce pas l'incapacité de réinvention qui transparaît comme en témoignent les normes restrictives que connaissent les bâtiments inscrits ou classés aux *Monuments historiques* ? Dépassant le strict cadre touristique, l'activité qui œuvre à la préservation de ce tissu n'est-elle pas celle qui développe une expertise plus large, connectée à son environnement, à l'instar de celle exercée en terme de rénovation et reconnue internationalement menée par la ville de Florence ?

## L'expression des citoyennetés au regard des cadres normatifs

L'expression des **citoyennetés temporaires** et de passage se heurte à la citoyenneté que l'on peut appeler « du sommeil » en cela que seule cette dernière manifestation de l'habiter est qualifiée institutionnellement pour s'exprimer sur le visage souhaité de l'espace public. Citoyenneté temporaire et ouverture élargie de certains lieux laissent entrevoir une mise à mal de notre **système de valeurs** et de nos représentations autour de la **propriété privée**, des **frontières** et des **règles** qui en régissent l'accès. Rappelons aussi que le système foncier français fondé sur le Code Napoléon bâtit la propriété privée comme un « droit inviolable et sacré »<sup>247</sup>. Ce sont ici les questions de la *géographicité plurielle* des individus et de la *polygamie des lieux* qui sont amenées avec une inadéquation du cadre réglementaire concernant l'habiter des lieux alors qu'on sait que ce sont les pratiques qui construisent les lieux, celles des résidents d'une part mais particulièrement celles des résidents temporaires d'autre part<sup>248</sup>. Le potager urbain évoqué plus tôt dans le développement et situé à l'entrée du parc *Pompidou* a par exemple connu des dégradations. Les (rares) opposants à cette initiative sont identifiés et invoquent un non respect des règles sur l'espace public... Les *zadistes* proposent des modes de réinvestissements des lieux originaux en opposition aux *Grand Projets Inutiles Imposés*. Plus que les sympathisants du courant écologiste

---

<sup>246</sup> GARDETTE, Hervé. Du grain à moudre : *Le développement des villes passe-t-il par leur muséification ?* Diffusé le 27.03.2014 à 19h, France Culture.

<sup>247</sup> RENARD, Vincent. Les terrains, la propriété et la question foncière. In : PAQUOT, Thierry (dir.). *Repenser l'urbanisme*. France : Éditions Infolio, 2013.

<sup>248</sup> STOCK, Mathis. L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. *Op. cit.*

« classique », ceux-ci par l'acte d'*habiter* requalifient véritablement le site et proposent de fait un *alter projet*.

Et quand bien même on donne la parole aux publics, comment organiser une réelle dynamique citoyenne qui dépasse l'**essoufflement** que connaissent de nombreuses initiatives portées *par le bas* ? J'ai par pris part à une esquisse de projet autour du réinvestissement de l'*Institut Dolomieu* par les prismes de l'agriculture urbaine et de l'éducation populaire. Le vif enthousiasme des débuts n'a en fait pas duré. Ayant questionné Antoine BACK - l' élu du secteur compétent -, j'ai reçu comme réponses le poids des normes et de la propriété : problèmes liés au **Plan Local d'Urbanisme**, à l'**accès**, à la connexion aux **réseaux**, au **propriétaire** privé et enfin la question des coûts de réinvestissement du lieu et de dépollution.

## Des réponses existent : pistes de déblocage

*L'appropriation de la problématique spatiotemporelle nécessite une sérieuse collaboration entre les décisionnaires, les opérateurs et les élus. Une « culture » nouvelle est à promouvoir au sein de laboratoires innovants et décloisonnants. Il nous incombe de penser le temps sur de l'espace avant, pendant et après selon une logique itérative et de processus. La sollicitation des échelles spatiotemporelles doit se faire en considérant toutes leur variété, leur discontinuités, leur finesse, leur singularité. Les solutions convoqueront le « soft » comme le « hard », le low tech et le High tech, selon une logique d'accompagnement.*

## Réinvestir l'horizon temporel : le temps en tant que commun

Notre sujet place l'objet *ville malléable* en tant que clé d'interprétation et d'action fondamentale pour porter un projet de territoire s'appuyant sur la dimension spatiotemporelle. Certaines collectivités locales se sont emparées de cette composante au travers d'applications organisationnelles, sociales, environnementales par le biais des **politiques temporelles**. Celles-ci consistent en des politiques publiques **transversales** qui visent à organiser de la façon la plus efficace et au plus près des populations l'articulation de l'offre de services et d'équipements en vue de dégager des gains temporels et économiques. Elles visent une « prise en considération des rythmes de la ville et de ses territoires environnants afin de les mettre en concordance avec les emplois du temps du citoyen »<sup>249</sup>.

---

<sup>249</sup> VOLVEY, Anne (dir.). Bureaux des temps : gérer le temps des villes et de ses usagers. In : *Echelles et temporalités*. France : Édition Atlande, p.111-114.

🔒 Prise en compte des temps dans l'aménagement du territoire à l'échelle régionale

⊕ Une nouvelle intelligence territoriale

🔒 Réorganisation-horaire des agents d'entretien de la Ville  
⊕ Amélioration de la qualité de vie

🔒 Maison des Services Publics et Points d'Information Médiation Multi Services  
⊕ Simplification des démarches administratives, gain de temps d'attente et de déplacement

🔒 Hyperpointe Métro : lissage des heures de pointe  
⊕ Décongestion du métro

🔒 Concerts-sandwich gratuits le midi  
⊕ Accessibilité de la culture et pause déjeuner plus attractive

🔒 Accorderie  
⊕ Echanges de services qui ont pour seule valeur le temps

🔒 Page web Que faire entre midi et deux  
⊕ La pause méridienne devient un temps choisi

🔒 Ouverture des espaces Jeunesse le samedi  
⊕ Elargissement de l'offre d'accueil et de loisir des jeunes, et des temps d'animation des quartiers

🔒 Guichet unique de rentrée scolaire  
⊕ Démarches d'inscriptions simplifiées, temps gagné  
⊕ Mise en œuvre d'une politique publique de la vie nocturne  
⊕ Amélioration de la qualité de vie nocturne

🔒 Extension de l'offre de garde périscolaire lors de la pause déjeuner  
⊕ Déjeuner en famille le midi

🔒 Développement des centres de coworking et du télétravail  
⊕ Diminution des déplacements pendulaires  
🔒 Services innovants sur les pôles d'interconnexion  
🔒 Les déplacements et l'attente ne sont plus des temps subis

🔒 Développement de services diversifiés dans des zones monofonctionnelles  
⊕ Amélioration de la multifonctionnalité et de la compacité urbaine  
🔒 Elargissement et coordination des horaires des équipements sportifs  
⊕ Equipements plus accessibles au grand public



# LES POLITIQUES TEMPORELLES EN FRANCE : QUELQUES EXEMPLES D'ACTIIONS

🔒 initiative menée à l'échelle de la ville : selon l'ampleur de cette politique  
🔒 l'agglomération  
🔒 la région  
⊕ retombées positives

Pragmatiquement, elles consistent à organiser une **continuité** de l'offre de services – en réarticulant des horaires des services publics, en mettant en place des guichets uniques -, à lutter contre l'exclusion socio spatiale – en réorganisant l'accessibilité à des biens et services et en promouvant le modèle de la ville dense et la mixité – à opérer une intensification de l'existant, de l'usage du bâti – en agissant sur les temps communs et en mutualisant l'utilisation de l'immobilier -. Elles font le pari que le temps constitue un outil **pertinent** pour des territoires plus économes, hospitaliers, apaisés et accueillants et elles se positionnent à contre-courant d'un *urbanisme de voirie*, gourmand en énergie et en capitaux. Cette opposition est celle du *hard* contre le *soft*. Ses matérialisations concrètes résident dans les **bureaux des temps**, *agences des temps*, *maison des temps* qui s'appuient sur la création d'un ou plusieurs postes. Le personnel en charge des politiques temporelles aura un rôle de médiateur entre les acteurs organisateurs et opérateurs de la vie collective : *autorités organisatrices de transports*, gestionnaires des temps scolaires, entreprises, urbanistes, responsables des services publics, etc. La proposition de considérer « le temps comme clé d'écriture de nos villes »<sup>250</sup> suggère non pas d'aménager le temps pour gagner de l'espace, mais « d'aménager le temps pour gagner de l'espace »<sup>251</sup>. Attention toutefois à « ne pas céder à la tentation du « tout temps », de ne pas créer à une nouvelle catégorie à côté de l'espace, mais de percevoir le temps comme une **dimension transversale** qui donne, ou non, du sens et de la **cohérence** au quotidien »<sup>252</sup>.

En architecture et en urbanisme, il s'agira d'intégrer au mieux dès la phase projectuelle amont les réflexions sur le **devenir du site et du bâti**, leur évolutivité, la façon dont ils pourront s'adapter à des usages et fonctions nouveaux. Garder une marge d'**adaptabilité** au sein de l'enveloppe construite constitue un facteur clé pour une meilleure anticipation et une résilience améliorée. Cette adaptabilité peut s'opérer à différents échelles temporelles : espace plane pour favoriser l'accueil d'activités variées selon des logiques quotidiennes, activation d'espaces (toits, cours...) par le prisme des **saisons**, enveloppe fixe et intérieur modulable pour des requalifications futures... La polyvalence des espaces publics doit être réfléchi avec **intelligence** : des acteurs différents s'y déploient, avec leurs usages propres et selon des

---

<sup>250</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Quel temps est-il ? Éloge du chrono-urbanisme. *Op. cit.*

<sup>251</sup> *Ibid.*

<sup>252</sup> BOULIN, Jean-Yves, DOMMERGUES, Pierre et GODARD, Francis. *Quels espaces-temps de la vie quotidienne à l'horizon 2020 ?* DATAR : Études et prospective, Territoires 2020 n°3. 05.2001, 10p.

temporalités variées. L'**ergonomie**, la **qualité** doivent être constitutifs des cahiers des charges pour plus d'ouverture et de **cohabitation**.

Davantage de **compacité** et de **connexité** nous font gagner du temps. Il est dans ce cas indiqué de mener des opérations de **ralentissement** dans les rues pour une meilleure **harmonie** des usages et pratiques. « Plus une rue est fréquentée, plus la vitesse des automobiles s'en trouve réduite et plus la sécurité « spontanée » se renforce »<sup>253</sup>. Les initiatives de ralentissement – *zone 30*, *zones de rencontre* – entraînent le développement des mobilités actives et un partage modal de la rue plus diversifié. Plus poussé, le **code de la rue** descend la vitesse à 20 km/h et favorise davantage la traversée des piétons<sup>254</sup>.

Face aux conflits temporels, « entre la ville qui dort, la ville qui travaille et la ville qui s'amuse »<sup>255</sup>, il nous appartient de construire collectivement des **chartes** d'usages et de pratiques, définissant ce qu'on peut faire et quand, en trouvant des espaces dédiés ou partagés, dans le respect des attentes et envies de chacun. La médiation plus que la punition est à privilégier à l'instar des *Pierrots de la Nuit* à Paris dont les principales armes sont la courtoisie et la suggestion.

Enfin, pour ne pas céder à la tyrannie de la **peur** et de l'enfermement, il est primordial de retrouver des **temps communs** pour *faire société*. L'approche culturelle par les **événements** propose des pistes de réponses chronotopique pour se rassembler.

---

<sup>253</sup> PAQUOT, Thierry. Les enfants dans la ville. *Op. cit.*

<sup>254</sup> SOULIER, Nicolas. Pistes d'action, quelques éléments. *Op.cit.*

<sup>255</sup> GWIAZDZINSKI, Luc. Habiter la nuit urbaine. *Esprit* n°410, 2014, p.46-55.

## Vers de nouvelles interfaces



Figure 40 : atelier ouvert organisé par la ville sur les devenirs du secteur de l'Esplanade, Cda

La médiation par le temps doit s'appuyer sur des interfaces ouvertes, identifiées et accessibles. Une **culture de la collaboration** doit se mettre en place pour engager un **dialogue transversal** entre les acteurs publics, privés et citoyens. Des métiers **transactoriels** et **transectoriels** sont à inventer, des complicités à tisser. Il importe que ces temps partagés développent une continuité afin de faire émerger de véritables actions collectives.

Des champs inhabituels dans le montage de projets doivent être invités à la table des négociations comme le **design**, la **médiation artistique**, l'**innovation frugale**, la **philosophie** pour favoriser la créativité et l'émergence de questionnements plus complexes. Des retours d'expériences – *RETEX* – doivent être effectuées. À ce titre, des expérimentations sont menées au sein de *labs* qui font figure d'espace *tiers*. Ces laboratoires de créativité viennent en appui au **design des politiques publiques**. Parmi eux, le *Mindlab* au Danemark, *Silk* au Royaume-Unis ou *Public Policy Lab* à Washington<sup>256</sup>. La ville de Grenoble, riche de ses entreprises de haute technologie a tout à gagner à s'inspirer des nombreux *laboratoires d'innovation et de recherche et développement* présents sur le territoire.

---

<sup>256</sup> POIROT, Jean-Christophe. Entretien avec Stéphane VINCENT : Le design au service des politiques publiques (**en ligne**). *La lettre du cadre territorial*. 04.2014. Disponible sur : <<http://www.lettreducadre.fr/8626/le-design-au-service-des-politiques-publiques/>>

LES PARTIES-PRENANTES A LA REFLEXION :  
QUEL DEVENIR POUR L'INSTITUT DOLOMIEU ?  
TOUR DE TABLE



Figure 41 : réunion organisée spontanément sur une commune dans un local associatif

Des lieux d'interface comme les tiers lieux ou les tiers espaces sont prometteurs pour la consultation et la participation des acteurs. L'intégration des citoyens dans les processus décisionnels est fondamentale. On parle à ce propos de l'**écocitoyenneté** dont les trois piliers sont « la mixité, la responsabilité et la gouvernance »<sup>257</sup>. Les **friches temporelle**<sup>258</sup>, les interstices, l'espace du chantier, les *deuxième chantiers*<sup>259</sup> - en opposition au premier chantier, le bâti étant vu comme stérile - représentent des espaces temporels qu'il nous appartient d'investir collectivement pour dessiner la ville dans son évolutivité et

<sup>257</sup> RAISSON, Virginie. *Op. cit.*

<sup>258</sup> CHABOT, Lionel. Friches temporelles et aménagements urbains temporaires. *Urbia*, 2014, n° 16, p. 67-84.

<sup>259</sup> SOULIER, Nicolas. Des processus fertiles. *Op. cit.*

porter sur elle un regard **réflexif**. La notion de chantier s'entend à la fois comme un **processus** et comme un **projet**. Elle convoque la spontanéité, l'**improvisation** et se voit comme un atelier à l'air libre, un lieu de production et de stockage, un désordre constructif<sup>260</sup>. Ce type de matérialisation va dans le sens du développement personnel et de groupe suivant une logique d'*empowerment* et où l'action devient une finalité. Face au poids des règles et du principe de précaution qui vient contrarier ce genre de développement, une déresponsabilisation du secteur régalién doit pouvoir s'envisager. En parallèle une responsabilisation des publics doit s'instituer, collective, **cueillante** et **attentive**.

Enfin, la scénarisation et la **mise en récit** constituent une parade pour faire adhérer les parties prenantes et les faire se retrouver autour d'un même **cadre conceptuel et référentiel**. « Pour convaincre, l'innovateur doit avoir à faire avec des artifices et des récits pour déjouer les obstacles »<sup>261</sup>. Ou encore « pour dépasser les clivages, il faut amener de l'insolite ».

Le numérique constitue en outre un outil privilégié pour apporter une information en temps réel à la fois pour les usagers – *appli*, signalétique animée – et en appui à la prise de décision – big data, chrono cartographies –.

La **démocratie liquide** qui milite pour « la transparence, le partage des savoirs et la participation citoyenne » propose d'utiliser l'outil digital pour « proposer, amender, délibérer et voter »<sup>262</sup>. Des propositions en ce sens sont portées par les *partis pirates* en Europe qui ont fait de la question du digital leur fer de lance. Cette forme d'interface numérique est à réfléchir pour une meilleure prise en compte de l'expertise citoyenne et pour le développement d'un « urbanisme de l'expertise habitante »<sup>263</sup>.

Face aux craintes que peut soulever la mainmise de prestataires privés dans la gestion des services techniques urbains – réseaux intelligents –, il incombe aux collectivités de s'inscrire pleinement dans le processus d'action. Cette inscription permettrait que le public soit garant du respect des préceptes

---

<sup>260</sup> SOULIER, Nicolas. Des processus fertiles. *Op. cit.*

<sup>261</sup> ALLEMAND, Sylvain. Comment se créent des lieux innovants propices à des lieux insolites. In : ESPINASSE, Catherine et LE MOUËL, Eloi (dir.). *Lieux et liens (Tome 1) Des lieux qui créent des espaces*, Paris : L'Harmattan, 2012, p.287-301.

<sup>262</sup> RENAULT, Arthur. Démocratie liquide. In : CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation (en ligne)*. Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. Disponible sur : <<http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-liquide>>

<sup>263</sup> PAQUOT, Thierry, YOUNES, Chris et LUSSAULT, Michel. *Op. cit.*

de l'intérêt général et qu'il se constitue une expertise technique et réflexive sur ces nouvelles modalités de la fabrique urbaine. *Low tech* et *High tech* doivent dialoguer.



Figure 42 : le projet chilien *Cybersin*, qui visait à créer une économie nationale planifiée et s'appuyait sur la cybernétique

## 7. Conclusions : la ville malléable, un projet pour le territoire ? Et après ?

Au travers de ce mémoire, nous avons observé des usages et des pratiques dans l'urbain selon leurs inscriptions spatiales et temporelles. La *ville malléable* nous a offert un cadre d'interprétation conceptuel et réflexif pour penser les bénéfices que pourrait tirer un territoire s'il s'emparait de ce sujet.

L'approche par la *ville malléable* implique de considérer les échelles spatiales et temporelles dans toute leur pluralité. Les contextes prééminents, l'observation des usages, la prise en compte des jeux et des logiques d'acteurs, l'approche chronotopique, la considération des structures normatives et représentationnelles et l'intérêt apporté aux dynamiques contemporaines ont tenté d'apporter une vision la plus complète possible sur le sujet. Il en ressort des logiques d'imbrication systémiques qui invoquent le *solide* comme le *liquide*, la figure de l'individu quant au collectif et au *commun*, le *fragile* au même titre que l'*hypermoderne*.

Analyser l'urbain au travers de la *ville malléable* peut s'entendre comme une proposition innovante : c'est le pari d'une fabrique urbaine qui explore la problématique spatiotemporelle dans toute sa complexité et qui ose expérimenter des organisations novatrices. C'est l'opportunité de se réunir et de se fédérer sous un nouvel étendard pour plus d'accès, de mixité, d'inclusion et de résilience dans un monde incertain où cohabitent peurs et espoirs. C'est une invitation à la réinvention de nos modes d'*habiter* dans leurs diversités. Les clés sont là : les développements numériques de pointe au même titre que les usages les plus simples - ceux-là même qui imposent l'humilité - montrent des stratégies d'adaptation réactives et réflexives. Temps et espace renferment un « patrimoine génétique » qu'il nous appartient d'hybrider et d'organiser tout en le laissant nous surprendre.

L'approche par la ville malléable convoque de plus la porosité, le composite, le flou, le transdisciplinaire – preuve en est la difficulté que j'ai eu à me créer des cadres typologiques -. Des catégories nouvelles doivent offrir des cadres d'analyse et d'action dans la ville : le rythme, le mouvement, le processus, le chantier.

Considérant la ville malléable comme un système mouvant, traversé par des flux et aux interactions complexes, le parallèle organique prend sens : *coeur de la ville, pulsation urbaine*, flux de matière et d'énergie montrent l'épreuve à laquelle fait face ce milieu soumis à l'aléa climatique et à l'irréversible constante temporelle. Cette même entité, nourrie des déplacements des « micro-organismes » qui l'habitent nous présente sa réticularité et sa morphologie variables.

La *ville malléable* pourrait-elle alors préfigurer un urbanisme bio-inspiré dont les prémices se dessinent aujourd'hui ? Doit-on inviter les généticiens et les physiciens quantiques ; les mères et les enfants ; les réfugiés, les artistes dans la conception urbaine ?

Enfin, ce projet est-il finalement audible, souhaitable ? Dans quelles dimensions, quelles échelles et quelles applications ? Deviendra-t-on malléable jusque dans nos corps avec l'homme augmenté et le transhumanisme ? Désire-t-on d'une ville où tout est interchangeable et interopérable ? L'abolition du privé au profit du *commun* ouvrirait-elle la voie à la fin de l'individu ? Les réseaux intelligents augurent-ils le règne des algorithmes ? La *malléabilité* peut-elle consister en un projet uniquement économique ? Elle-t-elle forcément organisée ou peut-elle être subie ? Quelles règles mettre en place et selon quelles modalités afin de permettre l'accès à tous et respectueux aux aménités urbaines et aux gains temporels ? Finalement, le recours aux préceptes de la *ville malléable* n'arrivera-t-il pas de fait avec le changement climatique, ne laissant que pour seule option le pilotage par les conséquences ?

Le *commun*, la mutualisation et l'adaptabilité dépassent en fait le cadre de la ville malléable, c'est un projet de société tout simplement. À nous de choisir : souhaite-t-on des horizons uchroniques ou polychroniques. ?

Figure 43 : *Le Plateau*, « lieu de brassage des publics, des activités, des pratiques et des compétences », quartier Mistral, Cda



# Bibliographie critique

## Articles

ACCHIARDI, Walter et GLAIZOL, Sylvaine. Entretien avec Martin VANIER : L'avenir de la ville étalée ou le champ/chant des possibles. *La revue Urbanisme*, Questionner l'étalement urbain, 2013, hors-série n°46.

AMBROSINO, Charles, ANDRES, Lauren. Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace, Le cas du quartier Berriat à Grenoble. *Espaces et société*, 2008, no 3. Distribution électronique : Cairn pour ères.

ASCHER François. Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme. *Annales de la Recherche Urbaine*, 1997, n° 77, p. 113-121.

BAILLY, Antoine et VIALA, Laurent. Radical Geography. In : *Encyclopædia Universalis (en ligne)*. Disponible sur : <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/radical-geography/>>

BALLIF, Florine. Chantiers ouverts aux publics. *Métropolitiques (en ligne)*. 2015, p. 1-4. Disponible sur : <<http://www.metropolitiques.eu/Chantiers-ouverts-au-public.html> (Consulté le 01/03/2015)>

L'auteure s'intéresse au chantier et présente des pistes pour traiter autrement ces chronotopes. En cela qu'il constitue un des matériaux de base de la fabrique urbaine, généralement relégués, associés aux nuisances et surtout fermés, Florine BALLIF milite pour une mise en visibilité des ces lieux et pour le développement de modes d'habiter temporaires en tant que dynamique réflexive sur la ville et son évolution.

BARTHE-DEMOIZY, Francine (dir.) et DEWAILLY, Jean-Michel. Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire. *Géocarrefour (en ligne)*. Vol. 83/1 | 2008, mis en ligne le 21 août 2008. Disponible sur : <<http://geocarrefour.revues.org/4352>>

BAZIN, Hugues. Tiers espaces Les espaces du commun en contre-espaces. *Biblio-RA, Centre de documentation électronique pour la recherche-action (en ligne)*. 2012. Disponible sur : <<http://biblio.recherche-action.fr/document.php?id=616>>

BAZIN, Hugues. Les figures du tiers espace : contre-espace, tiers paysage, tiers lieu. *Biblio-RA, Centre de documentation électronique pour la recherche-action (en ligne)*. 2013. Disponible sur : <<http://biblio.recherche-action.fr/document.php?id=636>>

BONIN, Olivier et TOMASONI, Lorenza. Rendre la ville plus compacte : réflexion autour d'un scénario alternatif à l'augmentation des densités. *Appel à communications n°1 Métropoles et aménagements métropolitains : quelles dynamiques d'innovations ? (en ligne)*. 2012, 8p. Disponible sur : <[villes-environnement.fr/fr/papiers/download/tomasoni\\_bonin.pdf](http://villes-environnement.fr/fr/papiers/download/tomasoni_bonin.pdf)>

BOULIN, Jean-Yves, DOMMERGUES, Pierre et GODARD, Francis. *Quels espaces-temps de la vie quotidienne à l'horizon 2020 ?* DATAR : Études et prospective, Territoires 2020 n°3. 05.2001, 10p.

CHABOT, Lionel. Friches temporelles et aménagements urbains temporaires. *Urbia*, 2014, n° 16, p. 67-84.

Le chercheur propose ici une matrice d'aménagements urbains temporaires desquels il se fait le défenseur. Mettant en premier plan les notions de *projet-processus* et de *projet-objet*, il insiste à propos des projets d'aménagement sur l'importance de la dialectique opérationnelle-stratégique à penser. Ces *installations* revêtent des fonctions d'accompagnement, d'activation créative et invitent l'expérimentation et le prototypage comme modes de faire.

CHARDONNEL, Sonia. Torsten Hägerstrand. *Hypergéométrie (en ligne)*. 2012. Disponible sur : <<http://hypergeo.eu/spip.php?article540#>>

CHAUDOIR, Philippe. La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif. *Geocarrefour* vol. 82 n°3, 03/2007, p. 107-110.

CORAJOURD, Michel. À Propos du Parc de la Villeneuve de Grenoble **(en ligne)**. Texte écrit en 1980. Disponible sur : <<http://corajourd-michel.nerim.net/10-textes/01a-a-propos-du-parc-de-gr.htm>>

Dans cet article, le paysagiste et grand prix d'urbanisme de 2003 donne à voir une relecture critique de son travail effectué au parc de la Villeneuve. Témoin d'une époque où le *nouveauté* primait, Michel CORAJOURD regrette d'avoir dissimulé le système sémiotique du site au profit de l'architecture urbaine. «Ce que j'aime maintenant (...) ce n'est pas seulement l'espace comme configuration mais aussi l'énorme quantité de temps qu'exprime la succession des signes emboîtés les uns dans les autres ».

CROZAT, Dominique et FOURNIER, Sébastien. De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux. *Annales de géographie*.2005/3 (n° 643), p. 307-328. DOI 10.3917/ag.643.0307

DA CUNHA, Antonio, GWIAZDZINSKI, Luc, HERRMANN, Lou. Introduction, vers un urbanisme des temps. *Urbia*, 2014, n° 16, p. 10-17.

DE JARCY, Xavier et REMY, Vincent. Comment la France est devenue moche. *Telerama*. **(en ligne)**. 2010. Disponible sur : <<http://www.telerama.fr/monde/comment-la-france-est-devenue-moche,52457.php>>

DE MAZENOT, Xavier. Les tiers lieux, Vers un bouleversement du cadre de travail ? *zevillage (en ligne)*. Disponible sur : <<http://zevillage.net/wp-content/uploads/2014/01/CFDTCadres-Tiers-lieux.pdf>>

DONZE, Jacques. EDELBLUTTE, Simon, Paysages et territoires de l'industrie en Europe. Héritages et renouveaux », *Géocarrefour*.**(en ligne)**, Vol. 85/3 | 2010, mis en ligne le 23 juin 2010, consulté le 03 janvier 2014. Disponible sur : <<http://geocarrefour.revues.org/7756>>

DUPONT, Louis. De la géographicit  et de la m diance. *G ographie et cultures*, n 63, 2007, p.3-4

EDELBLUTTE, Simon et LEGRAND, Johann, « Patrimoine et culture industriels en milieu rural : quelles sp cificit s ? », *Revue G ographique de l'Est (en ligne)*, vol. 52 / 3-4 | 2012, mis en ligne le 02 juillet 2013, consult  le 16 janvier 2014. Disponible sur : <<http://rge.revues.org/3683>>. p. 1-4, p. 8-10, p. 18-19.

ELISSALDE, Bernard. Géographie, temps et changement spatial. In : *Espacegéographique*. Tome 29 n°3, 2000. p. 224-236.

ELISSALDE, Bernard. Postmodernisme. *Hypergéogéographie* (en ligne). 2014. Disponible sur : <<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article204#>>

FAUCHER, Daniel. L'assolement triennal en France. In: *Études rurales* N°1 (en ligne), 1961. p. 7-17. Disponible sur : <[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rural\\_0014-2182\\_1961\\_num\\_1\\_1\\_959](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rural_0014-2182_1961_num_1_1_959)>

FIOR, Liza. Espaces publics au prisme du temps. Theme européen 12, Adaptable city, La ville adaptable. p. 12-15.

GASNIER, Marina et LAMARD, Pierre. « Friches industrielles et réappropriation territoriale », *Historiens & Géographes* [En ligne], Vol. 405. Disponible sur : <<http://www.patrimoineindustriel-apic.com/bibliotheque/APHG%20-%20Historiens%20&%20Geographes/HG405-10-%20M%20gasnier%20P%20Lamard.pdf>>

FRANK, Frédéric. New York, la densité métropolitaine en question. *Faces* n°72, Infolio, été 2013.

FRÉROT, Olivier et GWIAZDZINSKI, Luc. Penser le fragile et l'incertain en vue d'une société vive (en ligne). *Libération*. 28.07.2015. Disponible sur : <[http://www.liberation.fr/societe/2015/07/28/penser-le-fragile-et-l-incertain-en-vue-d-une-societe-vive\\_1355271](http://www.liberation.fr/societe/2015/07/28/penser-le-fragile-et-l-incertain-en-vue-d-une-societe-vive_1355271)>

GASNIER, Arnaud. Mobilités et politiques spatio-temporelles Vers un chrono-urbanisme et une articulation cohérente des temps de la ville ? (en ligne). 2013. Disponible sur : <[halshs-00839918](http://halshs-00839918)>

GÉRADOT, Maie. Penser en rythmes, Pistes de réflexion pour la géographie ; (en ligne). 2007, 7p. Disponible sur : <<http://www.espacestems.net/articles/penser-en-rythmes/>> (Consulté le 16/03/2015)

Postulant que le rythme « organise et désorganise spatialement et temporairement un espace », l'auteure milite pour l'introduction du rythme dans la réflexion sur l'habiter géographique en cela qu'il offre d'appréhender différemment le fonctionnement des lieux avec une attention portée aux liens entre individu, habiter et espace.

GHORRA-GOBIN, Cynthia. Le New Urbanism et la soutenabilité (en ligne). *Métropolitiques*, 11.2014. Disponible sur : <<http://www.metropolitiques.eu/Le-New-Urbanism-et-la.html>>

GHORRA-GOBIN, Cynthia. Du suburbain au walkable urbanism. *La revue Urbanisme*, Campagnes urbaines, hiver 2013, hors-série n°47.

GWIAZDZINSKI, Luc. Néo-situationnisme artistique dans l'espace public. *Strada* Le magazine de la création hors les murs, 2014, Du possible disponible. Quand l'art déplace les lignes, p.28-31. Disponible sur : <[halshs-01113417](http://halshs-01113417)>

GWIAZDZINSKI, Luc. Quel temps est-il ? Éloge du chrono-urbanisme. *Vues sur la Ville*, 2013, p.2-3. <[halshs-00957112](http://halshs-00957112)>

GWIAZDZINSKI, Luc, Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie, Des facteurs de changement 2. Territoire 2040, n°6, *La Documentation française/Datar*, 2012, p.75-97.

GWIAZDZINSKI, Luc. Face aux nouveaux régimes temporels métropolitains, les pistes du chrono-urbanisme pour une ville malléable. *Les cahiers du développement durable*, UNIL/Université de Lausanne, 14p.

GWIAZDZINSKI, Luc. Utiliser la clé des temps. Vers la ville malléable. *Ecologik*, 2009, p.40-44. Disponible sur : <halshs-00957100>

GWIAZDZINSKI, Luc. Redistribution des cartes dans la ville malléable. *Espace populations sociétés*. 2007, p. 405-410.

Conceptualisant la ville malléable en tant que système flexible et mouvant dans l'espace et dans le temps, l'auteur formule des pistes d'actions et des principes tels que l'approche multiscale spatiotemporelle et invite à l'expérimentation de nouveaux dispositifs organisationnels. De façon plus générale, c'est une invitation à repenser la pratique urbanistique dans sa complexité qui nous est présentée.

HAËNTJENS, Jean. Villes visionnaires, En hommage à Michel Ragon, à l'initiative du FRAC Centre. *La revue urbanisme*, 2015, n°395.

HAËNTJENS, Jean. Les villes à l'avant garde. *Futuribles* n°392, 01.2013, p. 95-102.

HAËNTJENS, Jean. En hommage à Michel Ragon, à l'initiative du FRAC Centre. *La revue urbanisme*, 2015, n°395.

JOUBERT, Anne. Loger les sdf au delà de l'urgence : inventer des modes d'"habiter". *Après-demain, le logement*, 2015, n°33, p.34-36.

JORNET, Sebastià. Résilience d'un grand ensemble. Theme européen 12, Adaptable city, La ville adaptable. p. 20-23.

LAZZAROTTI, Olivier. Notion à la une : habiter. *Géoconfluences* : Ressources de géographie pour les enseignants (**en ligne**). Disponible sur : <<<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/habiter> >. (Consulté le 26/04/2015)

LÉGASSE, Périco. Pourquoi la France est devenue moche. *FigaroVox* (**en ligne**). 2014. Disponible sur <<http://www.lefigaro.fr/vox/culture/2014/07/14/31006-20140714ARTFIG00107-perico-legasse-pourquoi-la-france-est-devenue-moche.php>>

LEVY, Jacques. Mettre l'espace français en mouvement. *Hommes et liberté*. 12.2013.

LOLIVE, Jacques et BLANC, Nathalie. L'écologie et le public. In *Cosmopolitiques*, 2007, n°15 : esthétique et espace public, p. 9-17.

MATTHEY, Laurent, MAGER, Christophe, GAILLARD, David. La centralité de l'espace mobile – Genève et Berlin. *Faces* n°72, Infolio, été 2013.

MESTRES, Jean-Michel. La place de la république. *La revue urbanisme*, 2015, n°395, p. 2-2.

MOREL-BROCHET, Annabelle, « Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ? » Compte rendu de colloque (Angers, 23-24 septembre 2004), *Natures Sciences Sociétés*, 2005/3 Vol. 13, p. 332-334.

C'est au sens du confort et d'un état de satisfaction qu'est ici envisagé la notion de bien-être. La réflexion questionne alors les qualités qu'un espace doit proposer en vue de favoriser le bien-être. La nécessaire adaptation aux besoins et pratiques répondrait ainsi à une question de premier plan qui se prolonge sur la pertinence d'un espace public modulable.

MALAUD, David et MOURIER Quentin. Detroit : culture, agriculture et décroissance urbaine. *Faces* n°72, Infolio, été 2013, p3-11.

MALLET, Sandra. Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme. *EspacesTemps.net (en ligne)*, 2013. Disponible sur : <<http://www.espacestemp.net/articles/amenager-les-rythmes->>

MENU, Baptiste. Design symbiotique. *Azimuts* n°35. 2010.

MERENNE-SCHOUMAKER, Bernadette. La logique des villes. Espace géographique **(en ligne)**. Tome 12 n°4, 1983. p. 306-308. Disponible sur : <[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo\\_0046-2497\\_1983\\_num\\_12\\_4\\_3861](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1983_num_12_4_3861)>

MORELLI, Pierre. « Marc AUGÉ, Pour une anthropologie de la mobilité. », *Questions de communication (en ligne)*, 2010. Disponible sur : <[http:// questionsdecommunication.revues.org/256](http://questionsdecommunication.revues.org/256)>

Proposant une lecture synthétique de l'ouvrage éponyme de Marc AUGÉ, l'auteur souligne la contemporanéité de ce livre de référence avec le postulat d'une nouvelle forme de mobilité surmoderne rendue possible avec les NTIC et autres *nouveaux objets connectés*. Les reconfigurations urbanistiques et d'habiter prennent ainsi leur sens avec une reconfiguration des frontières entre centre et périphérie et entre périphéries elles-mêmes. Repenser la mobilité impliquerait en fait de remettre au premier plan la question du temps.

NELE ZAREH, Vesta. Espaces temporaires et adaptables. Theme européen 12, Adaptable city, La ville adaptable. p. 16-19.

PAQUOT, Thierry. Petit lexique de la centralité. *Faces* n°72, Infolio, été 2013.

PAQUOT, Thierry. Les enfants dans la ville. *Rue de l'avenir (en ligne)*. 2005. Disponible sur : <<http://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2013/06/Paquot-Enfant-et-ville.pdf>>

POTIÉ, Philippe. Lorsque la modernité décrypte la postmodernité. *Faces* n°72, Infolio, été 2013.

RENAULT, Arthur. Démocratie liquide. In : CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation (en ligne)*. Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. Disponible sur : <<http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-liquide>>

RIEUTORT, Laurent. Système agraire. *Hypergéô*. **(en ligne)**. Disponible sur : <<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article518#>>

STOCK, Mathis. L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. *Espaces temps net* **(en ligne)**. 7p. Disponible sur : <<http://www.espacestems.net/en/articles/lrsquohypothese-de-lrsquohabiter-poly-topique-pratiquer-les-lieux-geographiques-dans-les-societes-a-individus-mobiles-en/>>

Opérant une remise en cause de l'analyse géographique par l'entrée résidentielle, Mathis STOCK interroge le nomadisme des individus contemporains avec une approche par la pratique des lieux. Cette dernière aurait la capacité de transformer les espaces, générant un gradient de familiarité des lieux pour des personnes qui se transforment alors en habitants temporaires de sites multiples.

TRÉCOURT, Fabien. Penser la ville et son avenir. *Sciences humaines* n°258, 04/2014.

VANIER, Martin. Métropolisation et tiers espace, quelle innovation territoriale ?. ANTHEAUME, Benoît, GIRAUT, Frédéric et MAHARAJ, Brij. *Rencontres scientifiques franco-sud-africaines de l'innovation territoriale* **(en ligne)**. Grenoble – Avignon, janvier 2012. 5p. Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00766942/document>>

VIOLEAU, Jean-Louis. Les utopies de la dispersion urbaine. *La revue Urbanisme*, Questionner l'étalement urbain, 2013, hors-série n°46.

La ville adaptable. Theme european 12, Adaptable city, La ville adaptable. p. 4-7.

## Livres et chapitres

ALLEMAND, Sylvain. Comment se créent des lieux innovants propices à des lieux insolites. **In** : ESPINASSE, Catherine et LE MOUËL, Eloi (dir.). *Lieux et liens (Tome 1) Des lieux qui créent des espaces*, Paris : L'Harmattan, 2012, p.287-301.

ANDRÉ, Jean-Louis. Reconquérir l'espace. **In** : *Au cœur des villes*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1994, p. 152-156.

ANDRÉ, Jean-Louis. Des espaces pour se rencontrer. **In** : *Au cœur des villes*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1994, p. 163-165.

ANDRÉ, Jean-Louis. Zones piétonnes, zones à part ? **In** : *Au cœur des villes*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1994, p. 169-171.

ANDRÉ, Jean-Louis. Espace public, espace unique ? **In** : *Au cœur des villes*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1994, p. 171-174.

ASCHER, François. Métropolisation et métapoles. **In** : *Métapolis ou l'avenir de nos villes*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1995, p. 13-40.

ASCHER, François. Espace public, **In** : *Les nouveaux compromis urbains, Lexiques de la ville plurielle*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2008, p. 75-77.

ASCHER, François. Mixité fonctionnelle des espaces urbains, **In** : *Les nouveaux compromis urbains, Lexiques de la ville plurielle*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2008, p. 100-102.

AUREL, Marc et PINCIN, Fabrice. Le design de mobilier urbain : une mise en forme et en action de l'innovation dans la ville. **In** : ESPINASSE, Catherine et LE MOUËL, Eloi (dir.). *Lieux et liens (Tome 1) Des lieux qui créent des espaces*. Paris : L'Harmattan, 2012, p. 315-320.

BASSAND, Michel. Un acteur complexe : les habitants-usagers-citoyens (H.U.C.), **In** : *Cités, villes métropoles. Le changement irréversible de la ville*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, p. 132-143.

Au travers de l'enquête (qualitative et quantitative), outil de base pour les sociologues telles que Michel BASSAND, l'auteur souligne le déterminisme des variables âge, CSP et type d'habitat quant à la qualité et la fréquence de la vie sociale résidentielle dans les métropoles suisses et françaises.

BASSAND, Michel. Le contrat social, **In** : *Cités, villes métropoles. Le changement irréversible de la ville*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes. 2007, p. 161-163.

BASSAND, Michel. L'espace public, **In** : *Cités, villes métropoles. Le changement irréversible de la ville*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, p. 208-215.

BASSAND, Michel. Que faire aujourd'hui ? L'altermétropolisation ? **In** : *Cités, villes métropoles. Le changement irréversible de la ville*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, p. 220-225.

BEY, Hakim. *TAZ : Zone autonome temporaire*. Paris : Éditions de l'Éclat, 1997, 90p.

BOURDIN, Alain. Optimisation flexible, mutabilité et essaimage, **In** : *Du bon usage de la ville*. Paris : Éditions Descartes & Cie, 2009, p. 88-94.

CHALAS, Yves et SOUBEYRAN, Olivier. Incertitude, environnement et aménagement : quelle rupture ? **In** : CHALAS, Yves, GILBERT, C. et VINCK, D. (dir.) : *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*. Éditions des archives contemporaines, 2009, p. 135-157

CHALAS, Yves. La ville mobile, **In** : *Ville contemporaines*. Paris : Éditions Cercle d'Art, 2001. p. 10-45.

CHALAS, Yves. La ville polycentrique, **In** : *Ville contemporaines*. Paris : Éditions Cercle d'Art, 2001. p. 112-139.

CHALAS, Yves. La ville à temps continu, **In** : *Ville contemporaines*. Paris : Éditions Cercle d'Art, 2001.

DAMON, Julien et PAQUOT, Thierry. Espaces publics, **In** : *Les 100 mots de la ville*. Paris : Presses universitaires de France, 2014, p. 33-34.

DAMON, Julien et PAQUOT, Thierry. Mobilier urbain, **In** : *Les 100 mots de la ville*. Paris : Presses universitaires de France, 2014, p. 37-38.

DAMON, Julien et PAQUOT, Thierry. Habiter, **In** : *Les 100 mots de la ville*. Paris : Presses universitaires de France, 2014, p. 57-59.

DAMON, Julien et PAQUOT, Thierry. Smart city, **In** : *Les 100 mots de la ville*. Paris : Presses universitaires de France, 2014, p. 113-114.

DAMON, Julien et PAQUOT, Thierry. Ville lente, **In** : *Les 100 mots de la ville*. Paris : Presses universitaires de France, 2014, p. 120-121.

DANG VU, Hélène. La zone à trafic limité pour le centre de Rome : de l'accessibilité à la récréation. **In** : DE CONINCK, Frédéric et DEROUBAIX, José-Frédéric (dir.). *Ville éphémère ville durable, Nouveaux usages nouveaux pouvoirs*. Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2008, p. 233-245.

DE GRAVELAINE, Frédérique. Eclairer l'urbain et le suburbain. **In** : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière*. Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 24-33.

DELARUE, François. La conception lumière au service des projets urbains. **In** : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière*. Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 6-7.

DEROUBAIX, José-Frédéric, EVETTE, Thérèse et DÉRUMIGNY, Cécile. La redistribution des savoirs experts dans la construction des politiques urbaines. **In** : DE CONINCK, Frédéric et DEROUBAIX, José-Frédéric (dir.).

*Ville éphémère ville durable, Nouveaux usages nouveaux pouvoirs.* Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2008, p. 85-88.

EVENO, Claude. Éloge de la turpitude. **In** : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière.* Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 96-99.

FACHARD, Laurent. Scénographie au service de la ville. **In** : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière.* Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 54-63.

Éclairagiste, Laurent FACHARD questionne les apports de la scénographie à la réflexion urbaine. Considérant le pouvoir de transformation par la lumière et sa capacité à « offrir de la ville une appréhension plurielle », il appelle à une réflexion en ce sens en vue de transfigurer l'urbain, de façon physique et symbolique.

FIORI, Sandra. Rencontre avec le public du festival des Lumières. **In** : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière.* Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 88-89.

FORT-JACQUES, Théo. Habite, c'est mettre l'espace en commun. **In** : PAQUOT, Thierry, LUSSAULT, Michel et YOUNÈS, Chris (dir.). *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie.* Paris : Éditions La Découverte, 2007, p. 251-266.

GWIAZDZINSKI Luc. *Nuits d'Europe, Pour des villes accessibles et hospitalières,* Ministère des transports, UTBM Éditions, 2007, p.1-131.

GWIAZDZINSKI, Luc. De l'hypothèse de réversibilité à la ville malléable et augmentée Vers un néo-situationnisme. **In** : SHERRER F., VANIER Martin (Dir.). *Villes, territoires, réversibilités.* Éditions Hermann, 2013, p.205-219

GWIAZDZINSKI, Luc. De l'espérance geo-artistique à un nouveau design métropolitain. Hybridation des pratiques et esthétisation des espaces publics. Serge DUFOULON & Jacques LOLIVE. *Esthétiques des espaces publics,* L'Harmattan, 2014, p.149-183.

GWIAZDZINSKI, Luc et RABIN, Gilles. L'état des routes. **In** : *Si la route m'était contée.* Eyrolles, 2007, p. 7-52.

HADJSAÏD, Nourredine et SABONNADIÈRE, Jean-Claude. Définitions de « réseau intelligent » ou « SmartGrids ». **In** : *SmartGrids Les réseaux électriques intelligents.* France : Éditions Hermès - Lavoisier, 2012, p. 36-37. (Traité EGEM : Électronique – Génie Électrique – Microsystèmes)

HÉMON, Céline et LE VERT, François. Arts et services du quotidien : métamorphoser les espaces du transit. **In** : ESPINASSE, Catherine et LE MOUËL, Eloi (dir.). *Lieux et liens (Tome 1) Des lieux qui créent des espaces.* Paris : L'Harmattan, 2012, p.187-194.

KAMINOGAI, Yo. Le design appliqué aux espaces. **In** : ESPINASSE, Catherine et LE MOUËL, Eloi (dir.). *Lieux et liens (Tome 1) Des lieux qui créent des espaces.* Paris : L'Harmattan, 2012, p.145-162.

Design-manager de renom, Yo KAMINOGAI souligne la complémentarité du design quant à l'architecture et l'urbanisme dans la conception des espaces publics. Il évoque les différentes acceptations du vocable *design* - esthétique, processus, pratique - pour ensuite inventorier les domaines de valeur de la ressource espace – physique, sociale, économique, culturelle et urbaine - à solliciter en vue de concevoir des scénarii d'usages de qualité.

KERSALÉ, Yann. Art-ménagement du territoire. **In** : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière*. Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 64-70.

KOOLHAAS Rem. *Junkspace, repenser radicalement l'espace urbain*, France : Éditions Payot, collection Manuels Payot, 2011, 120p.

LALLEMENT, Michel. Du hacker au hackerspaces. **In** : *L'âge du faire, Hacking, travail, anarchie*. Paris : Éditions du seuil, 2015.

LALLEMENT, Michel. Le paradigme du faire. **In** : *L'âge du faire, Hacking, travail, anarchie*. Paris : Éditions du seuil, 2015, p. 22-23.

LALLEMENT, Michel. Hacker en camp, hacker les conférences. **In** : *L'âge du faire, Hacking, travail, anarchie*. Paris : Éditions du seuil, 2015, p. 63-66.

LEFEBVRE, Henri. Philosophie de la ville et idéologie urbanistique. **In** : *Le droit à la ville*. Paris : Economica-Anthropos, 1968, p.35-42.

LEFEBVRE, Henri. Continuités et discontinuités. **In** : *Le droit à la ville*. Paris : Economica-Anthropos, 1968, p.49-55.

LOUISET, Odette. Suite de la ville ? **In** : *Introduction à la ville*. France : Édition Armand Colin, 2011, p. 24-27.

MACLEAN, Alex. *Sur les toits de New-York*. France : éditions La Découverte, 2012, 184p.

MATRICON, Jean et ROUMETTE Juliette. Le temps des gares. **In** : *L'invention du temps*. France : édition Pocket.

MIGNON, Hervé. Un réseau de transport en évolution. **In** : *SmartGrids Les réseaux électriques intelligents*. France : Éditions Hermès - Lavoisier, 2012, p. 97-100. (Traité EGEM : Électronique – Génie Électrique – Microsystèmes)

MIGNON, Hervé. Conclusion. **In** : *SmartGrids Les réseaux électriques intelligents*. France : Éditions Hermès - Lavoisier, 2012, p. 100-102. (Traité EGEM : Électronique – Génie Électrique – Microsystèmes)

MOLINER, Charles et GAILLARD, Marie-Noël. Qualité de ville – qualité de vie. **In** : WILMOTTE, Jean-Michel. *Architecture intérieure des villes*. Paris : Éditions du moniteur, 1999, p. 30-31.

MONCOMBLE, François. Habiter les mobilités : l'axe forum des Halles / rue Montorgueil. **In** : PAQUOT, Thierry, LUSSAULT, Michel et YOUNÈS, Chris (dir.). *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*. Paris : Éditions La Découverte, 2007, p. 279-293.

NARBONI, Roger. *Les éclairages des villes, Vers un urbanisme nocturne*. Infolio, 2012, p. 1-68.

OFFNER, Jean-Michel. Les mobilités. **In** : PAQUOT, Thierry (dir.). *Repenser l'urbanisme*. France : Infolio éditions, 2013, p. 53-72.

NIVET, Soline. Mettre des équipements en commun. **In** : *Le Corbusier et l'immeuble-villas*. Wavre (Belgique) : Édition Mardaga, 2011, p. 56-57.

NIVET, Soline. Superposer et démultiplier les sols. **In** : *Le Corbusier et l'immeuble-villas*. Wavre (Belgique) : Édition Mardaga, 2011, p. 58-59.

PAQUOT, Thierry. Besoin et aspiration. **In** : *Désastres urbains, Les villes meurent aussi*. Paris : Éditions La Découverte, 2015, p. 38-41.

PAQUOT, Thierry. Tendre la nuit. **In** : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière*. Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 92-95.

PAQUOT, Thierry. Visite de la cité-jardin. **In** : *Terre urbaine – Cinq défis pour le devenir urbain de la planète*. Paris : Éditions La Découverte, 2006, p. 60-71.

PAQUOT, Thierry. Introduction, l'urbanisme est à repenser. **In** : PAQUOT, Thierry (dir.). *Repenser l'urbanisme*. France : Éditions Infolio, 2013, p. 11-38.

PÉCHEUR, Pascale. Vers une autre conception des parkings : créer des liens entre le « dessus » et le « dessous ». **In** : ESPINASSE, Catherine et LE MOUËL, Eloi (dir.). *Lieux et liens (Tome 1) Des lieux qui créent des espaces*. Paris : L'Harmattan, 2012, p.182-185.

PICCO, Renato. Avec maîtres d'ouvrage et clients, le dialogue. **In** : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville heureuse, Renzo Piano*. Éditions de la Villette, 2005, p. 50-52.

PRADEL, Benjamin. L'urbanisme temporaire : du court au moyen terme. Une échelle d'action urbaine intermédiaire. **In** : DE CONINCK, Frédéric et DEROUBAIX, José-Frédéric (dir.). *Ville éphémère ville durable, Nouveaux usages nouveaux pouvoirs*. Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2008, p. 247-260.

Manifeste pour l'éphémère, cette recherche démontre dans quelle mesure l'*urbanisme temporaire* apparaît pertinent dans l'accompagnement des projets urbains et la sollicitation des usages, faisant évoluer la discipline en termes organisationnelles et concourant à l'émergence d'une véritable ingénierie autour de la ville qui devient *stockable*.

Quelle place dans la fabrique urbaine ? **In** : MASBOUNGI, Ariella (dir.). *Penser la ville par la lumière*. Paris : Éditions de la Villette, 2003, p. 74-87.

PRIGOGINE, Ilya et STENGERS, Isabelle. Introduction **In** : *Entre le temps et l'éternité*. France : Édition Flammarion, 2009, p. 7-18.

RAGON, Michel. Le rêve des futurologues. **In** : *L'homme et les villes*. France : Albin Michel, 1998, p. 204-214.

RENARD, Vincent. Les terrains, la propriété et la question foncière. **In** : PAQUOT, Thierry (dir.). *Repenser l'urbanisme*. France : Éditions Infolio, 2013.

ROBERSON, G. and WILKIE, R. Sense of Place. **In** : WARF, B. *Encyclopedia of Geography*. Éditions London and Thousand Oaks, 2010, p. 2532-4.

SOULIER, Nicolas. Des processus fertiles. **In** : *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'action*. Paris : Ulmer, 2012, p. 73-111.

SOULIER, Nicolas. La vie de la rue – l'importance des frontages. **In** : *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'action*. Paris : Ulmer, 2012, p. 119-139.

SOULIER, Nicolas. Actions dans les frontages, un panorama. **In** : *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'action*. Paris : Ulmer, 2012, p. 140-215.

SOULIER, Nicolas. Pistes d'action, quelques éléments. **In** : *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'action*. Paris : Ulmer, 2012, p. 228-256.

Au travers de cet ouvrage, l'auteur dresse un panorama d'initiatives variées menées sur l'espace public et poursuivant la finalité de lui faire *retrouver* ses qualités intrinsèques. Le détour par l'international est riche d'apport et montre une dialectique dans laquelle les entreprises du *bottom up* peuvent conduire à une institutionnalisation de pratiques innovantes.

TACUSSEL, Patrick. Dérives psychogéographiques de la gauche lettriste et situationniste. **In** : BOURSEILLER, Christophe et PENOT-LACASSAGNE, Olivier (dir.). *Contres-cultures !* Paris : CNRS Éditions, 2013, p. 47-55.

VOLVEY, Anne (dir.). Bureaux des temps : gérer le temps des villes et de ses usagers. **In** : *Echelles et temporalités*. France : Édition Atlande, p.111-114.

VOLVEY, Anne (dir.). Le tram-train, facteur de décloisonnement des échelles ferroviaires et urbaines. **In** : *Echelles et temporalités*. France : Édition Atlande, p.159-159.

ZILIANI-VALLET, Laure. La rue au carrefour des contradictions. Regards croisés entre Buenos Aires et Paris. **In** : DE CONINCK, Frédéric et DEROUBAIX, José-Frédéric (dir.). *Ville éphémère ville durable, Nouveaux usages nouveaux pouvoirs*. Paris : Éditions L'œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano, 2008, p. 59-81.

Ici, c'est le processus d'aménagement dans ses dimensions multiscalaires et *pluri actoriel* qui est exploré. Sont pointés les décalages et les contradictions qui apparaissent entre objectifs et réalisations notamment du fait de la difficulté à construire un référentiel commun entre des parties prenantes aux fonctionnements distincts.

ZENEIDI, Djemila. L'archipel des squats, le réseau des utopies urbaines en Europe. **In** : BLETON-RUGET, Anne, COMMERÇON, Nicole et VANIER, Martin (dir.). *Réseaux en question : utopies, pratiques et prospective*. Mâcon : Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2010, p. 397-404.

Cerema. Interaction vélos / tramways dans les réseaux français, phases 1 et 2. Novembre 2014. 296p.

## Webographie

Ministère de l'égalité du territoire et du logement, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Cerema. *Une voirie pour tous (en ligne)*. Disponible sur : <<http://www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr/>>.

Réflexion autour des chartes d'usage pour un meilleur partage de l'espace public de la voirie.

Métropole du Grand Lyon. *Déplacements (en ligne)*. Disponible sur : <<http://www.grandlyon.com/metropole/deplacements.html>>.

Il s'agit d'une interface qui présente des nouveaux services et mediums pour des mobilités augmentées et plus confortables.

Bellastock architecture expérimentale **(en ligne)**. Disponible sur : <<http://www.bellastock.com/>>.

Ils construisent chaque année une ville éphémère des possibles avec une sensibilité affirmée pour le emploi et la réinterprétation fonctionnelle.

Association Open Sources. Prototypage et pratiques sportives **(en ligne)**. Disponible sur : <<http://www.echo-system.fr/scenographie/tous-champions/>>

Initié par des designers, *Opens Sources* mène des actions de prototypage notamment dans l'espace public et avec un volet inclusif affirmé.

Laboratoire Ouvert Grenoblois. *Accueil (en ligne)*. Disponible sur : <<https://www.logre.eu/index.html>>

Il s'agit du hackerspace grenoblois. Hacking, expérimentation DIY et *digital empowerment* sont les mots d'ordre de cette association.

The street Plans Collaborative. *Tactical urbanism(en ligne)*. Disponible sur : <<http://tacticalurbanismguide.com/#>>

Codesign Studio. Reinventing neighbourhoods **(en ligne)**. Disponible sur : <<http://codesignstudio.com.au/>>

*Codesign Studio* utilise la réactivation d'espace en tant que vecteur d'empowerment.

Better Cities and towns, Robert STEUTEVILLE. *The manual for tactical placemaking (en ligne)*. Disponible sur : <<http://bettercities.net/article/manual-tactical-placemaking-21492>>

Ici est dressé un panorama de la pratique du *tactical urbanism* avec une mise en contexte et des enjeux et pratiques.

<https://www.soonsoonsoon.com/>

Ce site effectue une veille sur les dernières innovations techniques et sociales.

<<http://nextcity.org/daily/entry/tactical-urbanism-urban-planning-design>>

## Émissions radiophoniques

BASCOUL, Ganaël. Le futur c'est maintenant : *Le bureau du futur*. Diffusé le 24.04.2015, à 18h30, Radio Nova.

CHAVEAU, Agnès. Soft power : le magazine des internets : *La ville numérique*. Diffusé le dimanche 9 novembre 2014 à 19h, France Culture.

*Soft Power* s'intéresse à la question du numérique et à la façon dont il bouleverse nos sociétés contemporaines.

DELORME, Florian. Cultures monde : *Jusqu'au bout de la nuit (4/4) - Les lumières de la ville*. Diffusé le 30.05.2013 à 11h, France Culture.

GACON, Julie. Sur la route : *Sur la route... des forains*. Diffusé le 26.06.2015 à 17h, France Culture.

GARDETTE, Hervé. Du grain à moudre : *Le développement des villes passe-t-il par leur muséification ?* Diffusé le 27.03.2014 à 19h, France Culture.

GARDETTE, Hervé. Du grain à moudre : *L'économie collaborative n'est-elle qu'un sous-produit du capitalisme ?* Diffusé le 18.06.2015 à 19h, France Culture.

GARDETTE, Hervé. Du grain à moudre : *Les partenariats public/privé : le retour de bâton ?* Diffusé le 28.03.2013 à 19h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *C'est quoi un tram à la française ?* Diffusé le lundi 1 septembre 2014 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *L'économie du partage va-t-elle changer nos vies ?* Diffusé le lundi 8 septembre 2014 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Construire sur les toits*. Diffusé le lundi 29 septembre 2014 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Squats et rue : être "zonard" est-il un mode de vie ?* Diffusé le lundi 10 novembre 2014 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Vélo, skate, piétons, voiture...à la recherche de son espace vital*. Diffusé le lundi 17 novembre 2014 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Grand Paris : réinventer les déplacements, changer la vie quotidienne*. Diffusé le lundi 8 décembre 2014 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Fab Lab, hackerspace : une nouvelle façon de travailler ?* Diffusé le lundi 9 février 2015 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Le TGV et la vie qui va avec*. Diffusé le lundi 23 février 2015 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Entrées de ville, centres commerciaux, franchises : que serait un bon urbanisme commercial ?* Diffusé le 02.03.2015 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Du bureau au logement, la seconde vie des bâtiments*. Diffusé le 11.05.2015 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Vivre en ville avec les animaux*. Diffusé le 18.05.2015 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Questions existentielles dans la « société collaborative »*. Diffusé le 01.06.2015 à 15h, France Culture.

GARRIGOU-LAGRANDE, Matthieu. Modes de vie, mode d'emploi : *Vivre sur l'eau*. Diffusé le 22.06.2015 à 15h, France Culture.

*Modes de vie, mode d'emploi* aborde les questions de société par les entrées urbanistiques et architecturales en étudiant leurs histoires et leurs évolutions à l'œuvre. Des invités, praticiens et théoriciens apportent leurs regards sur les territoires de l'urbain.

KRUGER, Alain. On ne parle pas la bouche pleine : *Le miel des villes*. Diffusé le 13.10.2013 à 12:00, France Culture.

KRUGER, Alain. On ne parle pas la bouche pleine : *Tour du monde de la cuisine de rue*. Diffusé le 05.01.2014 à 12:00, France Culture

MARTEL, Frédéric. L'alphabet numérique : *Disruption*. Diffusé le 15.02.2015, France Culture.

MARTEL, Frédéric. L'alphabet numérique : *Gafa*. Diffusé le 25.10.2015, France Culture.

MARTIN, Nicolas. Ce qui nous arrive demain : *Chacun son rythme*. Diffusé le 18.05.2015, France Culture.

RICHEUX, Marie. Les nouvelles vagues : *La rencontre (2/5) : « Point de rencontre » - l'urbanisme crée l'occasion*. Diffusé le 21.04.2015, France Culture.

RICHEUX, Marie. Les nouvelles vagues : *L'élan collectif (3/5) Tous co-workers ?*. Diffusé le 01.07.2015, France Culture.

STÉGASSY, Ruth. Terre à terre : ... *et des jeux (2)*. Diffusé le 04.07.2013, France Culture. Avec Rémy COULET, Président de l'Association Saint Hilaire Durable, Henri MORA, du Collectif de Roybon et Raphaël DESCHAMPS, de l'association contre le projet de Center Parcs dans le Jura.

STÉGASSY, Ruth. Terre à terre : *Architectures alternatives*. Diffusé le 06.07.2013, France Culture.

VAN REETH, Adèle. Les nouveaux chemins de la connaissance : *A toute vitesse 1/4 : métaphysique de la vitesse*. Diffusé le 28.04.2014 à 10:00, France Culture.

VAN REETH, Adèle. Les nouveaux chemins de la connaissance : *A toute vitesse 2/4* : "*Ce que nous dit la vitesse*". Diffusé le 29.04.2014 à 10:00, France Culture.

VAN REETH, Adèle. Les nouveaux chemins de la connaissance : *A toute vitesse 3/4* : "*Tout va trop vite*". Diffusé le 30.04.2014 à 10:00, France Culture.

# Annexes

## Entretiens

### Gabriel Jourdan - chargé d'études déplacements et urbanisme, agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) -, entretien téléphonique, juin 2015, 25min.

**François-Florimond FLUCK** : L'an passé, les étudiants du master 2 *Innovation et Territoire* de l'*Université Joseph Fourier* ont conduit l'atelier *Modulo* sur le thème de la ville malléable. L'*AURG* était alors le commanditaire, preuve en est de l'intérêt que vous portez à ce sujet !

Que reprenez-vous de ce projet ?

**Gabriel JOURDAN** : Il n'y a pas eu de retombées concrètes, rien n'a été concrètement valorisé ensuite. Je retiens néanmoins la séance de créativité menée au parking relais *Vallier Catane*. Elle a été très féconde ! La conduite de cette soirée était fructueuse et riche en idées. En fait, on a peu l'occasion de faire des workshops.

**F.-F. F.** : Les propositions de l'atelier *Modulo* me semblaient a priori pertinentes. Ce n'est pas le cas ?

De plus je pensais que les structures de conseils aux collectivités telles que l'*AURG* étaient familières des interfaces type workshop...

**G. J.** : Les productions de *Modulo* sont de qualité, ce n'est pas la question.

On passe l'essentiel de notre temps à traiter et analyser des bases de données. On fait des diagnostics, du suivi et de l'évaluation de politiques publiques. On objective le fonctionnement du territoire pour aider les acteurs publics à définir leurs stratégies d'action.

L'organisation de workshop, bien que prometteuse se heurte à la question du temps. Nous en manquons pour mener ce genre de démarches. Il est aussi très dur de mobiliser des élus, principaux décisionnaires en terme de stratégie territoriale car leur temps disponible est très contraint.

**F.-F. F.** : Cette problématique du temps disponible pour *designer* des politiques temporelles semble prégnante...

**G. J.** : En effet ! Nous avons eu la chance de bénéficier des travaux des étudiants du master *Innovation et Territoire*. Mais la mobilisation jour-homme d'un tel travail représente un budget énorme que nous n'avons pas. Ce genre d'ateliers avec des étudiants coûte une dizaine de milliers d'euro. Il y a un gap conséquent entre le coût de travail des étudiants et des professionnels.

La logique de marché public avec une concurrence accrue tire les prix vers le bas, ce qui concourt encore à diminuer l'implication-temps que l'on est en mesure d'allouer...

Se pose donc la question du business model dans ce genre de travail.

**F.-F. F.** : Un paradoxe apparaît : réfléchir des politiques publiques nécessite du temps pour faire l'expérience du territoire et rencontrer les parties en présence alors même que ce temps disponible semble très contraint.

Malgré cela, comment faire rentrer les problématiques temporelles et de ville malléable dans les pratiques ? Y-t-il d'autres freins à dépasser ?

**G. J.** : Il y a une forte tradition de cloisonnement des services et des structures. Il est très dur de faire se rencontrer les acteurs alors même que ceux-ci y auraient un intérêt réel.

Les questions techniques d'assurance, de responsabilité de chacun, de partage des rôles peinent à être dépassées.

Les échelles d'action sont dures à articuler, entre la programmation à échelle fine et l'aménagement métropolitain voir au delà.

**F.-F. F.** : Quelles pistes pouvez-vous émettre pour « débloquer » cet état de fait ? De nouveaux outils pourraient-ils œuvrer pour une prise en compte temporelle collective ?

**G. J.** : Il faudrait mettre en place des outils juridiques qui favorisent la concertation transsectorielle et transactorielle ! Et puis l'animation de workshop auprès des décisionnaires politiques, c'est un truc en soi ! Au delà de la reconfiguration de nos métiers, il faudrait inventer de nouveaux métiers.

**F.-F. F.** : Un chef d'orchestre en quelque sorte, un architecte territorial !?

**G. J.** : Oui, c'est un peu la quête du Saint Graal en aménagement du territoire !

## Cyril Vandenbeusch - artiste, installation mobile *La Bijoutière* -, entretien interpersonnel, juillet 2015, 30min.

**F.-F. F.** : Bonjour Cyril ! Je tiens à t'interviewer car *La Bijoutière*, ce **micro-restaurant déplaçable** me paraît très intéressant par ses aspects réactivation d'espace public et **hybridation art et restauration** ! Peux-tu m'en dire plus sur tes inspirations et la genèse du projet ?

**Cyril Vandenbeusch** : Je m'intéresse à la **nourriture** en terme artistique car cela a une portée universelle. Contrairement à une image, le geste de s'alimenter va avec une réflexion, **ça nous incorpore**. En plus, je souhaitais travailler avec des gens !

Aux Beaux-Arts, je m'investissais dans une cafétéria autogérée. Je voulais **dire des choses** avec de la bouffe. J'ai commencé par l'expérimentation. On est tous obligé de manger, autant le faire bien !

**F.-F. F.** : Très intéressant cette réflexion **culinaire** ! Pourquoi ne pas avoir cherché à travailler dans un restaurant ?

**C. VDB.** : En travaillant seul, je gagne en **marge de manœuvre**. C'est très différent de la restauration !

**F.-F. F.** : Qu'est-ce que *La Bijoutière* au juste ?

**C. VDB.** : C'est un espace de restauration insolite. Il se compose d'une micro cuisine installée sur un vélo avec une table que je dispose à côté pour quatre personnes. La toile de fond est l'**espace public**.

**F.-F. F.** : Un peu comme un *food truck* ?

**C. VDB.** : C'est différent : j'utilise la nourriture comme **prétexte** pour des **questionnements**. Pendant le quart d'heure de préparation, les convives sont invités à dessiner sur leur set de table autour du thème de la mort. C'est aussi le **rapport au temps** qui m'intéresse : confronter le temps long du développement et de la préparation des **produits** à celui, très court, rituel et cyclique de s'alimenter.

**F.-F. F.** : Pourquoi l'espace public ?

**C. VDB.** : En rentrant aux Beaux-Arts, je me suis dit que je voulais travailler dans la rue. Je souhaite **toucher tout le monde**, avoir un **contact direct avec les gens**., provoquer des **interactions**.

**F.-F. F.** : Quid de l'historique de l'objet *bijoutière* ?

**C. VDB.** : Les bijoutières étaient, au 18<sup>e</sup> siècle, des **petits stands** que les servants des nobles utilisaient pour vendre les restes des repas qu'ils accommodaient.

**F.-F. F.** : Quand as-tu commencé ces expérimentations avec *La Bijoutière* ?

**C. VDB.** : La première *Bijoutière* (*N.d.A. il y a plusieurs versions améliorées qui ont suivi*) date des années 2008-2009. Je l'avais alors installé dans un **festival** à côté de Rome dans le cadre d'une résidence d'artistes.

**F.-F. F.** : Où installes-tu ta *Bijoutière* ? Comment choisis-tu les lieux ?

**C. VDB.** : J'investis les **centres-villes** ou les certains événements : festivals artistiques, théâtre de rue...

J'effectue un repérage des lieux en amont. Je cherche à la fois un lieu passant et visible mais aussi protégé.

**F.-F. F.** : J'ai l'impression d'entrevoir une dialectique *intime/extime*... Quelles villes ont vues passer *La Bijoutière* ?

**C. VDB.** : J'ai tenté l'expérience notamment à **Thionville**, Metz, Luxembourg, **Genève**, Lausanne, en **Italie**, au **Burkina Faso**...

**F.-F. F.** : Quel **retour d'expérience** dans ces différents lieux ?

**C. VDB.** : Ca marche plus ou moins bien selon les endroits... Il faut un espace déjà un peu vivant, mais pas purement marchand. J'essaie d'apporter de la convivialité dans des espaces un peu froids.

À Genève et Thionville par exemple, l'installation a peu pris. À l'inverse, ça a marché du tonnerre en Italie et au Burkina Faso !

En Italie où j'ai notamment investi des **quais de gare** et des parvis d'églises. Les italiens ont un truc avec la bouffe, ils sont **curieux d'expérimenter des nouveaux modes de cuisine**.

Au Burkina Faso, j'étais l'attraction : un homme qui cuisine et qui de surcroît est blanc, c'est exceptionnel ! J'étais entouré d'une marée d'enfants à tel point que j'ai dû délimiter la zone.

**F.-F. F.** : Comment se passe l'**organisation pratique** de l'installation, du transport ?

**C. VDB.** : *La Bijoutière* pèse 200 kilos avec des dimensions d'1,6 mètres sur 70 cm : je la charge et la décharge à l'aide de ma voiture. Pour ce qui est du repas, je fais les préparations en amont pour qu'il ne reste que les finitions sur place. Je propose trois plats, ainsi il y a du choix comme au restaurant. Je stocke la nourriture dans des conteneurs isothermes. Cette variété que je propose entraîne hélas des déchets alimentaires. La prochaine version de *La Bijoutière* sera **postable**...

**F.-F. F.** : Et au niveau des **autorisations**, des normes ?

**C. VDB.** : Je ne suis pas très à l'aise avec l'administratif ; j'ai toujours fait cette activité de façon spontanée, sans demander d'autorisation. Il y a une tolérance de la police, ils font semblants de ne pas me voir. C'est une **démarche artistique** avant d'être un restaurant. L'installation d'art a peu de contraintes, comparée à l'activité de restauration, en cas de problème...

**F.-F. F.** : Est-ce pérenne ? Gagnes-tu de l'argent ?

**C. VDB.** : Je n'ai jamais gagné d'argent avec *La Bijoutière* ; c'est difficile de dégager des bénéfices avec les restes alimentaires et le modèle du prix libre. Je réfléchis cependant à un autre mode de fonctionnement où les gens indiqueraient le prix qu'ils donneraient avec internet.

**F.-F. F.** : Quel effet l'installation provoque-t-elle sur les gens ?

**C. VDB.** : Il y a beaucoup de **surprise** : l'allure de l'installation et la **qualité** des mets proposés ne laissent pas les gens indifférents.

L'approche artistique avec le thème du rapport entre la vie et la mort les **interpelle** aussi. On réfléchit alors sur nos futilités, on prend du temps pour soi.

**F.-F. F.** : Par rapport à ce que cette initiative te donne à voir ; as-tu une **anecdote** ?

**C. VDB.** : À Metz, je m'étais installé une journée entière dans un **quartier chaud**. J'ai investi trois spots différents en me déplaçant à chaque fois de 200-300mètres. Ce qui était remarquable, c'est que dans chaque lieu, les participants avaient des profils très différents. Il y avait par exemple des jeunes un peu *bad boy* qui jouaient avec leurs scooters trafiqués, des trentenaires plus apaisés ou encore des « gitans ». Les dessins réalisés étaient eux aussi très variés selon le genre de personnes.

## Nicolas - acteur du 38, Au lieu commun, centre social – entretien interpersonnel, entretien interpersonnel, juin 2015, 35min.

**F.-F. F.** : Bonjour Nicolas ! Je découvre ce lieu. (*N.d.A. situé au 38 rue d'Alembert à Grenoble*)  
Peux-tu me présenter l'endroit? Quelle en est sa chronologie ? Est-ce un squat ?

**Nicolas** : Oui c'est un squat ; nous l'avons ouvert le premier mars 2015. Initialement, le bâtiment accueillait un magasin de peintures et de vernis. Puis un établissement d'enseignement s'y est installé.

La réouverture de ce lieu auparavant en vacance est née de la volonté d'un collectif d'une douzaine de personnes. C'est un squat idéologique, pas spécialement axé sur les arts ou les concerts ; c'est plutôt un **lieu d'activité**.

Le lieu est ultra **poreux**, il y a beaucoup de partage avec les gens du quartier. Une dizaine d'activités s'épanouissent sur les 600m<sup>2</sup> de l'ensemble. Les enfants viennent jouer...

**F.-F. F.** : Enthousiasmant ! Tu me fais visiter ?

**N.**: En avant ! C'est un peu le bordel, on est toujours en **chantier** ici. Il y a un atelier vélo, un espace pour brasser de la bière, une salle d'accès à internet avec des ordinateurs (*N.d.A. en construction avancée*), une bibliothèque, une salle de réunion, un atelier de couture, un espace privé où nous accueillons deux familles roms, un *supermarché de la gratuité*, une salle de bricolage, une salle de concert et de dialogues, une salle de répétition, un espace lavomatic grauit... Nous avons aussi comme projet de faire une salle de foot d'intérieur.

Dehors et sur le toit, l'espace est dévolu à l'**agriculture urbaine** avec en plus deux ruches. Comme tu le vois, il y a aussi beaucoup de jeux d'extérieur. Les enfants adorent venir et ils le font spontanément !

**F.-F. F.** : Impressionnant ! Comment se passe l'accueil des personnes ? Avez-vous des horaires d'ouverture ? Habitez-vous ici ?

**N.**: En théorie, nous avons des permanences pendant trois jours de la semaine mais dans les faits, du monde vient tous les jours. Il y a toujours quelqu'un ici. On fonctionne sur la confiance et on prête les clés facilement.

Le 38 n'est pas un squat d'habitation : nous ne résidons pas ici. Nous souhaitons que ce soit un lieu d'échange et d'activité avant tout. Toutefois, on accueille deux familles sans domicile. C'est une façon d'agir socialement, à notre échelle, sur l'épineuse problématique de l'accès au logement.

**F.-F. F.** : Est-ce que les ateliers attirent du monde ? Comment se passe l'utilisation et l'animation des ressources ?

**N.**: Oui, il y a pas mal d'allers et venues. J'insiste sur le fait que nous attendons des personnes qu'elles viennent partager des choses et non pas juste profiter d'un espace libre. On veut **provoquer des rencontres par les usages**. L'idée par exemple pour des musiciens, c'est qu'ils viennent créer collectivement, apprendre aux autres et non pas juste profiter d'une salle de répétition gratuite.

Pour l'organisation, c'est essentiellement de l'ajustement mutuel. Mais nous programmons quand même des événements et nous avons des horaires fixés pour certains ateliers. Des concerts sont organisés, on accueille des asso' et des collectifs : discussion autour de la ZAD de Roybon, causerie autour du mouvement *NO TAV*, projections en pleine air...<sup>264</sup>

**F.-F. F.** : Quels objectifs poursuivez-vous ? Quelle est la *philosophie* du lieu ?

**N.**: On s'inscrit dans un contexte de manque d'offre associative de la ville. On voit trop de gens traîner et on veut palier cela. On se pose ici dans une optique de **temps long**.

Ici, on souhaite porter une attention aux gens. On souhaite faire en sorte que les gens développent des **questionnements** - politiques, sur l'espace – dans une logique de *faire*. Le lieu est globulaire. Les limites physiques ne correspondent pas à ses limites symboliques. On est au fait de la gentrification. On pense que plus il y a de **commun**, plus il y a de **sens**.

**F.-F. F.** : Comment se passe la communication avec les gens extérieurs ?

**N.**: On était déjà connu dans le quartier avant l'ouverture du 38. On dépose des lettres dans les boîtes aux lettres du voisinage et on écrit des articles dans le journal de quartier.

**F.-F. F.** : Êtes-vous confrontés à des problèmes avec la mairie, des propriétaires ?

**N.**: Nous sommes en procès avec les propriétaires des étages. Pas de problème avec la mairie qui possède le rez-de-chaussée. On a des interlocuteurs à la ville, on souhaite trouver une voie de pérennisation légale. Il y a toujours la possibilité pour la ville de racheter les étages, mais rien n'est gagné. La mairie n'a pas intérêt à tenter vu le succès que nous avons dans le quartier.

**F.-F. F.** : Comment vous raccordez-vous aux réseaux d'eau et d'électricité ?

**N.**: L'eau ça fonctionne. L'électricité aussi, les bricolages ne sont pas très compliqués. On ne paie pas d'abonnement.

**F.-F. F.** : Quelles sont les clés de réussite du projet ?

**N.**: On a pour plusieurs d'entre nous pas mal d'**expérience** dans l'ouverture et la fermeture des squats. On fait de cet endroit un lieu très **mixte** et très ouvert. On essaie d'apprendre aux gens à s'**autonomiser**, à construire par eux-mêmes.

**F.-F. F.** : Merci beaucoup pour cet échange !

---

<sup>264</sup> Sur le panneau d'affichage qui donne sur la rue d'Alembert, on découvre le rythme hebdomadaire de l'animation de certains ateliers : vélo les jeudis, *initiation musicale et jam session pour les grands et les petits* les mardis ; la programmation d'événements et d'autres documents sont aussi mis au jour : apéro musical, ciné-club...

## Felipe – déplacé politique – entretien interpersonnel, juin 2015, 20min.

**F.-F. F.** : Bonjour ! Étudiant en géographie, je m'intéresse sur les différentes façons d'habiter l'espace. Je viens à vous car votre installation me semble originale. Pouvez-vous vous présenter ? D'où venez-vous ? Depuis combien de temps êtes-vous ici ?

**Felipe** : Je suis Felipe. Je viens d'Espagne mais ma famille est croate. Nous sommes venus ici il y a 12 ans à cause de la guerre en Serbie

**F.-F. F.** : Je pensais que vous étiez ce qu'on appelle des « gens du voyage ». Vous êtes combien dans les deux **caravanes** ? Êtes-vous une famille ? Une communauté ?

**F.** : On est une famille de 10-15 personnes, avec les enfants et les bébés. On se mélange pas avec les kosovars ou les roumains, ça pose des problèmes. On habite dans des caravanes, mais on préférerait des habitations.

**F.-F. F.** : 12ans, c'est long...

**F.** : Oui, on attend la réponse du Conseil Général. Les **procédures** d'asile, d'immigration sont très longues. Il faut montrer la motivation de travailler et démontrer sa validité. Mais on est bien ici quand même. On attend.

**F.-F. F.** : Votre installation a-t-elle posée **problème** lors de votre venue ?

**F.** : Non, on a été bien accueilli. On a beaucoup d'amis à Grenoble (*N.d.A. ce sont des associations*).

**F.-F. F.** : Comment vous procurez-vous l'eau et l'**électricité** ?

**F.** : Pour l'eau, on utilise une pompe à eau et pour l'électricité un **transformateur** et des batteries. On a peu d'électricité, il n'y en pas dans les caravanes.

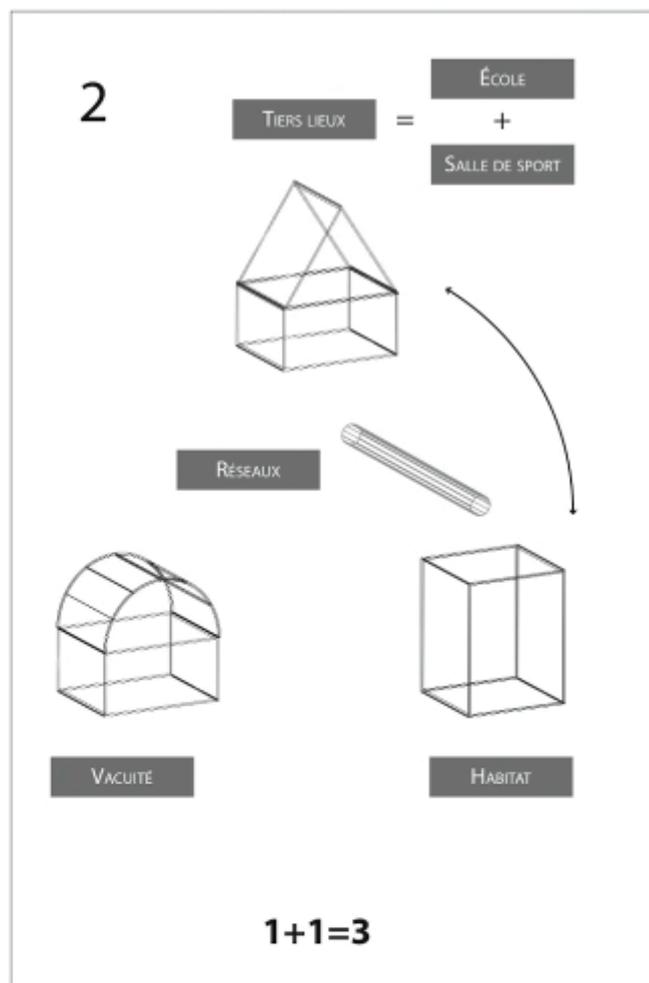
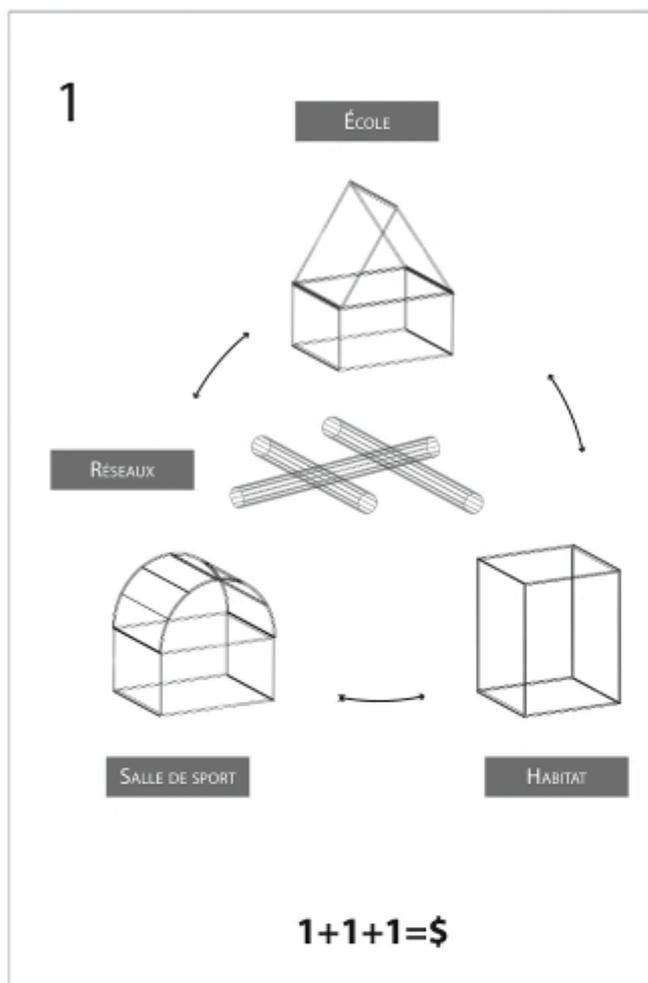
**F.-F. F.** : Avez-vous des revenus ? Comment-vous procurez-vous des objets ?

**F.** : Je suis maçon, je gagne 150-200euro dans les bonnes semaines. Ca me permet d'entretenir ma famille. Des associations nous aident et on fait beaucoup de récupération. Juste à côté de nous, il y a un entrepôt de la ville duquel on peut récupérer beaucoup de choses. On nous a donné les caravanes.

**F.-F. F.** : Merci beaucoup pour cet échange ! Je vous souhaite bon courage pour tout !

Livrable annexe au mémoire

# FLÈX'CiTY



## Remerciements et dédicace :

*Je tiens à remercier tout le corps enseignant : Luc Gwiazdzinski, pour l'opportunité offerte de travailler sur ce sujet exaltant, pour son ouverture, sa curiosité, sa bienveillance à toute épreuve et l'énergie qu'il déploie dans le master pour nous faire monter des projets et nous amener les intervenants de la meilleure qualité ; Olivier Soubeyran - toujours positif - pour la façon dont il a ouvert nos esprits et imprégné notre pensée, plus critique aujourd'hui ; Martin Vanier, pragmatique et volontaire ; et tous les autres bien évidemment, enseignants et partenaires, qui nous ont nourris toujours en richesse de leurs réflexions, faisant de nous des géographes ouverts et prêts à relever le défi d'un monde à améliorer.*

*Je dédicace ce mémoire à ma filleule Talitha Geoffroy née cette année qui j'espère verra évoluer notre terre dans la bonne direction. Je pense aussi à mes proches, à toutes les personnes rencontrées, à mes ami(e)s ; qui alimentent mes réflexions et me soutiennent.*

*F-Florimond, sept. 2015*

## Propriété intellectuelle / Licences :

**BY** - le nom de l'auteur doit être cité si la ressource est utilisée ou diffusée

**NC** - toute utilisation commerciale du document est interdite

**ND** - le document ne peut pas être modifié

**Contact** : francoisflorimondfluck@gmail.com

